

**DICTIONNAIRE DES VARIABLES**  
**DE L'ENQUETE**  
**SUMER 2010**



## Sommaire

Présentation de l'enquête SUMER .....	3
Base SUMER 2010 : préavis avant toute utilisation.....	6
Présentation du dictionnaire des variables de l'enquête SUMER 2010 .....	8
Dictionnaire thématique des variables du fichier SUMER 2010.....	11
Questionnaire Principal .....	11
IDENTIFICATION DU QUESTIONNAIRE.....	11
CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT EMPLOYEUR.....	15
CARACTERISTIQUE DU SALARIE .....	47
CONSTRAINTES ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES .....	85
AMBIANCES ET CONTRAINTES PHYSIQUES.....	96
AGENTS CHIMIQUES.....	110
AGENTS BIOLOGIQUES .....	219
ACCORD DU SALARIE POUR UNE POST-ENQUETE.....	256
JUGEMENT DU MEDECIN SUR LA QUALITE DU POSTE DE TRAVAIL .....	256
RENSEIGNEMENTS SUR L' AUTOQUESTIONNAIRE .....	257
PREVENTION DANS L'ETABLISSEMENT .....	258
Autoquestionnaire .....	260
Index alphabétique des variables.....	278
Annexe : Correspondance CSP 2003 – FAP 2009.....	293

# Présentation de l'enquête SUMER

## Contexte

Les pouvoirs publics ont souhaité renforcer la coordination des acteurs de la santé au travail avec le lancement du Plan Santé Travail n°1 (2005-2009) et du Plan Santé Travail n°2 (2010-2014). En effet, à la fin des années 1990 l'affaire de l'amiante a confirmé la gravité des risques à effets différés et leur insuffisante prise en compte dans les politiques de prévention et de réparation. D'autre part, le maintien des risques professionnels « classiques » s'est accompagné au cours des années récentes de l'essor de nouveaux risques, dits « psychosociaux », très liés aux nouvelles formes d'organisation du travail et à l'intensification de ce dernier. Ces deux phénomènes ont contribué à un accroissement important du nombre de maladies professionnelles reconnues, et donc des dépenses du régime AT-MP de l'assurance-maladie. Enfin, les préoccupations liées au vieillissement de la population et aux réformes de régimes de retraite ont considérablement renforcé l'intérêt pour la question de la « soutenabilité du travail », à tout âge et en particulier pour les seniors.

Le développement d'un champ de recherches et d'études rigoureuses et pertinentes dans ces domaines fait donc partie des priorités de l'action publique. Le Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social développe ou soutient diverses opérations à caractère statistique et/ou épidémiologique pour constituer des bases de données nécessaire au développement de ces actions. L'enquête Sumer est l'une des plus importantes parmi ces opérations.

## Caractéristiques de l'enquête

L'enquête SUMER (Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels) est réalisée tous les sept ans par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et la Direction générale du travail (DGT - Inspection médicale du travail).

L'enquête SUMER a été réalisée en 1994, 2003 et 2010. En premier lieu, elle permet de décrire l'ensemble des expositions professionnelles aux nuisances ou aux situations de travail susceptibles d'être néfastes pour la santé des salariés : expositions liées au poste de travail (ambiances et contraintes physiques, contraintes organisationnelles et relationnelles, facteurs psychosociaux de risque, agents biologiques ou produits chimiques) auxquelles sont soumis les salariés. Ce premier objectif intéresse les médecins du travail et d'autres spécialistes de la prévention, ingénieurs d'hygiène et de sécurité, ergonomes, psychologues du travail.

Le second objectif est d'offrir au législateur la possibilité de confronter le champ du règlement consacré à la prévention avec une observation significative des expositions, de leurs dangers, sur le terrain. Une attention particulière a été portée aux nouveaux produits (cancérogènes...) ou aux nouvelles formes d'organisation du travail (facteurs psychosociaux de risques) susceptibles d'engendrer des pathologies. Des questions ont été également introduites sur la politique de prévention des risques dans l'établissement où travaille le salarié enquêté.

Le troisième objectif est d'offrir aux chercheurs une référence pour établir des priorités d'études, fondamentales ou appliquées, ainsi qu'une base de données statistiques pour valider des hypothèses de recherche.

L'enquête SUMER s'inscrit dans un dispositif d'observation des conditions de travail et de l'organisation du travail, principalement fondée sur les enquêtes « Conditions de travail » (1978, 1984, 1991, 1998, 2005), « Techniques et organisation du travail » (1987, 1993), et plus récemment « Changements organisationnels et informatisation » (1997, 2006), dispositif d'enquête à deux volets couplant une interrogation des salariés et des entreprises.

De champ plus restreint que les enquêtes sur les conditions de travail (qui concernent l'ensemble des actifs occupés), l'enquête SUMER apporte en revanche une information plus précise du fait de l'expertise des enquêteurs (les médecins du travail) qui permet ainsi d'obtenir un degré de technicité élevé, indispensable pour déceler les expositions aux risques et donner une évaluation quantitative (durées d'exposition) et qualitative de leur intensité, notamment pour des risques graves mais peu fréquents et souvent mal connus des salariés. Elle permet également d'apporter de l'information sur les protections (collectives ou individuelles) mises à disposition des salariés et sur les politiques de prévention des risques professionnels menées par les établissements.

**SUMER 2010** est la troisième enquête Sumer. Elle a eu lieu avec la collaboration de 2 400 médecins du travail enquêteurs. La collecte a été réalisée de janvier 2009 à la mi-2010. Comme SUMER 2003, elle couvre le **champ** des salariés suivis par la médecine du travail et couverts par le régime général et le régime agricole (MSA), ainsi que les salariés d'Air France, de la SNCF, des groupes EDF et GDF Suez, de La Poste, des grandes régies de transport urbain et des Hôpitaux publics.

SUMER 2010 élargit également son champ à la Fonction publique d'Etat, à titre expérimental, à la fonction territoriale, aux gens de mer ainsi qu'à la Réunion.

Au cours de leurs visites médicales, 50 000 salariés ont été interrogés par 2 400 médecins du travail volontaires sur les risques physiques, organisationnels, chimiques et biologiques.

Les salariés ont également rempli un questionnaire auto-administré où ils exposent la vision qu'ils ont de leur travail, notamment en répondant :

- aux questionnaires de Karasek (questions 1 à 26) et de Siegrist (partie « récompenses ») (questions 27 à 40) sur les risques psychosociaux
- à des questions extraites du questionnaire de Leymann sur la violence morale au travail (questions 60 et 61)
- à un questionnaire (HAD) sur la santé mentale (questions 46 à 59).

## **Précision des résultats**

L'enquête SUMER est réalisée auprès d'un échantillon d'environ 50 000 salariés et non pas auprès de l'ensemble des salariés travaillant en France (y compris DOM). Les résultats qu'elle fournit approchent donc la réalité avec une certaine marge d'erreur.

## **Méthode d'utilisation des données**

### **Les pondérations**

La population de référence de l'enquête SUMER 2010 est la population totale de salariés de la France métropolitaine et la Réunion. Pour calculer des statistiques relatives à cette population de salariés à partir des données individuelles de l'enquête, il faut pondérer celles-ci par le poids individuel. Pour un salarié donné de l'échantillon, le poids individuel correspond au nombre de salariés de la population totale de référence que représente cette personne.

Le redressement vise donc à corriger l'échantillon enquêté de ses éventuelles déformations par rapport à la population cible de l'enquête. Chaque questionnaire est affecté d'un poids (coefficient multiplicateur) afin que les expositions professionnelles des 48 000 salariés répondants représentent correctement celles des 21,7 millions de salariés du champ enquêté (équivalent à 90 % de l'ensemble des salariés en 2010).

Du protocole de collecte découle la procédure de pondération : le médecin se déclare enquêteur et c'est lui qui tire au sort les salariés enquêtés. La procédure de pondération est assimilée à celle d'un sondage à deux degrés.

Ce poids individuel, poids redressé, est obtenu après correction des biais, correction de la non-réponse et calage sur la structure de la population de salariés en France métropolitaine et Réunion.

- Cette pondération est donnée par la variable **PONDQP** pour les variables du questionnaire principal (20 pages). Il faut donc pondérer les réponses des expositions professionnelles de ce questionnaire principal par la variable PONDQP.
- Pour les variables de l'auto questionnaire, il faut pondérer par la variable **PONDAQ**

Pour plus d'informations au sujet de la méthodologie de l'enquête, vous pouvez consulter la partie « Méthodologie » du bilan de l'enquête SUMER 2010 accessible sur le site de la DARES.

[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/note\\_methodologie\\_redressement\\_SUMER2010.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/note_methodologie_redressement_SUMER2010.pdf)

## Base SUMER 2010 : préavis avant toute utilisation

**Pour pouvoir utiliser la base SUMER 2010, il est INDISPENSABLE d'écrire en tout début de programme SAS l'option suivante : **options nofmterr ;****

En effet, il a finalement été jugé préférable de fournir une base sans formats à l'ensemble des utilisateurs. Aussi, afin d'ouvrir la base SUMER 2010 sans la bibliothèque des formats, il est indispensable d'utiliser l'option citée ci-dessus.

Néanmoins, il est prévu de mettre à destination des utilisateurs l'ensemble des formats si nécessaire lors de la mise à disposition de cette base SUMER 2010 sur le réseau Quételet, réseau français des centres de données pour les sciences sociales (<http://www.reseau-quetelet.cnrs.fr/spip/>).

### Prendre en compte les omissions ou erreurs du questionnaire

- Dans le questionnaire principal, à la partie « Expositions à des agents chimiques », un titre et un sous-titre ont malencontreusement été oubliés. Il manque donc entre les QP315 et QP316 l'intitulé de la famille « Poussières et fibres » et le sous-titre « FIBRES ». L'amiante n'est donc pas facilement repérable si l'on se fie uniquement aux titres composants cette partie chimie.
- Dans le questionnaire principal, à la partie « La prévention dans l'établissement », on inverserait intuitivement les noms des variables des questions 506 (variable ELUS) et 507 (variable SYND). Cependant, dans la base finale SUMER 2010, ces noms de variables sont bien associés comme dans le questionnaire.
- Dans le questionnaire principal, à la partie « La prévention dans l'établissement », les questions 509 et 510 ont le même nom de variable (DUE) sur le questionnaire. Ceci est une erreur. La variable DUE est bien associée à la question 509 et la variable PREV à la question 510.
- Dans l'autoquestionnaire, pour la question 29 : il manque une négation à la troisième modalité (les modalités sont identiques à celles de la question 28).

### Variables de la base SUMER 2010

Toutes les variables de la base SUMER 2010 sont des variables alphanumériques sauf les variables suivantes : ENT, ETAB, H\_W, CSP, NAIS, PONDQP et PONDAQ.

Certaines variables du questionnaire ne sont plus accessibles dans le fichier définitif SUMER 2010. Elles étaient utiles essentiellement pour l'apurement du fichier et le redressement (TAUX, SV, MED, NAFCL, PROFCL, TACHCL).

Les variables EMPLOYEUR, STRUC, GRADE et METIE sont citées dans ce dictionnaire des variables mais elles ne sont pas intégrées dans le fichier pour cause de confidentialité des données et secret statistique. **En cas d'études spécifiques de régimes spéciaux nécessitant de telles variables, il sera indispensable d'établir une convention de cession de données avec la DARES.**

## Précautions lors de l'exploitation de l'autoquestionnaire

L'autoquestionnaire est composé de plusieurs questionnaires reconnus et validés :

Questions de l'autoquestionnaire	Questionnaire associé
AQ1 à AQ26	Karasek (stress au travail)
AQ27 à AQ37	Siegrist (partie « récompenses »)
AQ41 à AQ43	« mini module européen »
AQ46 à AQ59	HAD (anxiété, dépression)
AQ60 à AQ63	Violence psychologique au travail (s'inspirant du questionnaire de Leymann)

Des questions supplémentaires complètent ces questionnaires :

- AQ38 à AQ40 : questions complémentaires à la partie Siegrist, portant sur la reconnaissance au travail
- AQ44 à AQ45 : Perception des salariés sur leur santé, questions complémentaires au « mini module européen »
- AQ64 à AQ67 : Arrêts maladie et accidents du travail
- AQ68 à AQ69 : Interruption d'une tâche ou refus d'une tâche de la part du salarié pour préserver sa santé ou sa sécurité

Dans l'autoquestionnaire, les questions 27 à 37 correspondent à la partie « Récompenses » (soit reconnaissance au travail) du questionnaire de Siegrist. La partie « Efforts intrinsèques » du questionnaire du Siegrist n'a pas été intégrée dans l'autoquestionnaire car elle était trop redondante avec des questions du questionnaire de Karasek. Le rapport habituellement calculé avec le Siegrist « efforts intrinsèques / récompenses » n'est donc pas calculable.

Actuellement, les questions du Siegrist seulement prises une à une sont exploitables.

Par ailleurs, une étude psychométrique sur l'association Karasek-Siegrist (comme intégrés dans le questionnaire) est en cours afin de connaître un possible mode d'exploitation de la combinaison de ces deux questionnaires.

Les variables de l'autoquestionnaire portant sur la santé perçue par le salarié (mini module européen) et la partie concernant le questionnaire HAD sont à exploiter avec précautions. Lors de l'analyse de résultats, on pourra éventuellement établir une corrélation avec les conditions de travail mais pas de cause à effet.



# Présentation du dictionnaire des variables de l'enquête SUMER 2010

Le dictionnaire des variables fournit, pour chaque variable de l'enquête, les informations suivantes :

## **NOM DE LA VARIABLE,**

Libellé détaillé du contenu de la variable

Liste des modalités de la variable	Signification de ces modalités
------------------------------------	--------------------------------

Commentaire éventuel décrivant l'origine de la variable ou le filtre et pour certaines variables, l'algorithme de sa construction.

Pour trouver facilement une variable dans le dictionnaire sans connaître son nom au préalable, celui-ci est accompagné d'un index alphabétique. Il indique le nom et le libellé abrégé des variables du fichier des données individuelles de l'enquête, ainsi que le numéro de la page du dictionnaire où se trouve la description détaillée de la variable.

## **Questionnaire Principal**

### **1. Identification du questionnaire**

Variabes décrivant la collecte (date de l'enquête, rythme de visite, service employeur du médecin, région, etc.) et les pondérations.

### **2. Caractéristiques de l'établissement employeur**

Variabes décrivant l'activité économique de l'établissement employeur, sa nature, ainsi que sur la taille de l'établissement et de l'entreprise. Les secteurs d'activités sont codés suivant la NAF 2003 et la NAF 2008.

### **3. Caractéristique du salarié**

Variabes socio-démographiques (sexe, âge, nationalité) et description détaillée de l'activité professionnelle (profession, fonction principale, statut, qualification), du temps et du lieu de travail et de l'ancienneté professionnelle. Les professions sont classées suivant la PCS 2003 et la famille professionnelle (FAP 2009).

### **4. Contraintes organisationnelles et relationnelles**

Regroupe les informations sur les caractéristiques du temps de travail du salarié, le rythme de travail, l'autonomie et les marges d'initiative, le collectif de travail, les contacts avec le public et enfin les normes et évaluations.

*Cette partie se réfère à la situation de travail habituelle, contrairement aux 3 parties suivantes, qui se réfèrent à la situation de la dernière semaine travaillée.*

### **5. Ambiances et contraintes physiques**

Description des expositions du salarié à des nuisances sonores et thermiques et aux radiations, au travail en air et espace contrôlés, aux situations avec contrainte visuelle, à la manutention manuelle de charges, aux contraintes posturales et articulaires, à l'utilisation de machines et outils vibrants et à la conduite dans le cadre du travail. La durée et les moyens de protection individuelle mis à disposition, en fonction du type d'exposition, sont indiqués.

### **6. Agents chimiques**

Liste de 89 produits ou familles de produits chimiques présents au poste du salarié pendant la dernière semaine travaillée avec des indications sur la durée d'exposition, l'existence d'une protection collective, l'existence et la nature de protections individuelles mises à disposition,

l'intensité de l'exposition avec une précision pour savoir s'il s'agit d'une estimation ou d'une mesure de l'intensité.

***Ces 89 items ne prétendent pas recouvrir la totalité des expositions aux produits chimiques.***

Leur liste est le fruit d'une réflexion dont l'objectif était triple :

- repérer les produits les plus usités pour lesquels il est important de suivre au fil des années le mode d'utilisation,
- repérer les produits les plus dangereux pour la santé pour mieux cibler les actions de prévention, en particulier les produits cancérigènes,
- essayer de cerner les produits émergents, même si une enquête généraliste ne peut pas répondre totalement à cette demande, en particulier pour les produits très peu diffusés.

Par rapport à celle de l'enquête SUMER 2002-2003, la liste des produits a légèrement évolué. Les agents chimiques pour lesquels le nombre de réponses était relativement faible ont été supprimés. Par contre certains agents ont été rajoutés soit pour affiner une information déjà existante (GPL, éthers de glycol), soit pour ajouter un nouvel élément (poussières dans la fabrication et l'utilisation de matériaux nanofabriqués).

Les produits sont classés par famille, puis à l'intérieur par ordre alphabétique. Les principales familles sont :

- Les acides
- Les bases
- Les carburants
- Les composés organiques divers (aldéhydes, amines, etc.)
- Les fluides de lubrification et de refroidissement
- Les gaz et fumées
- Les halogénés
- Les matières plastiques
- Les médicaments (usage et fabrication)
- Les métaux, métalloïdes et dérivés
- Les oxydants
- Les pesticides
- Les solvants
- Les produits divers

### **7. Agents biologiques**

Informations sur les expositions aux agents biologiques, leur durée, la mise à disposition de protections collectives et individuelles et de moyens d'hygiène adaptés. En outre, la probabilité d'exposition est demandée uniquement pour la partie « milieu de soins » uniquement.

Deux grands types de situations professionnelles sont distinguées : les situations de travail impliquant l'utilisation délibérée d'agents biologiques et les situations de travail où il peut y avoir une exposition dite potentielle. Dans ce second cas, le questionnaire se décline selon le type de réservoir (au sens de la chaîne épidémiologique du risque biologique) : réservoir humain ou animal, puis aborde d'autres circonstances d'expositions potentielles notamment au contact d'un environnement pollué (eau, sol, air).

Pour les expositions liées au réservoir humain, l'activité concernée, les tâches exposant au risque et les modes d'exposition sont renseignés. Pour le réservoir animal, seuls les activités concernées et les modes d'exposition sont renseignés.

### **8. Accord du salarié pour une post-enquête**

Accord explicite du salarié qui permet aux chercheurs ensuite de le contacter pour mener des entretiens dans le cadre d'un appel à projets de recherche.

### **9. Jugement du médecin sur la qualité du poste de travail**

Informations sur l'opinion du médecin-enquêteur sur la qualité du poste de travail du salarié interrogé (échelle de 0 à 4).

## **10. Renseignements sur l'autoquestionnaire**

Renseignements qui visent à contrôler le protocole de passation de l'enquête.

## **11. Prévention dans l'établissement**

Regroupe les informations sur l'existence d'un CHSCT, la présence de délégués syndicaux et/ou représentants du personnel, l'intervention d'intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP), l'élaboration d'un document d'évaluation des risques, la mise en œuvre d'un plan de prévention et la sous-traitance au niveau de l'établissement du salarié interrogé.

### **Autoquestionnaire**

Une grande partie de cet autoquestionnaire est composé de questionnaires standards validés. Ainsi le vécu du travail correspond au questionnaire de Karasek (AQ1 à 26), la reconnaissance au travail correspond à la partie « récompenses » du questionnaire de Siegrist (AQ27 à 37), le questionnaire santé correspond d'une part au « mini module européen » commun à plusieurs enquêtes (AQ41 à 43), et d'autre part à un questionnaire « Hospital Anxiety Depression » (AQ46 à 59).

On y trouve aussi des informations sur les comportements hostiles au travail, les agressions, les arrêts maladie, les accidents de travail et l'interruption d'une tâche pour préserver sa santé ou sa sécurité.

## Dictionnaire thématique des variables du fichier SUMER 2010

### *Questionnaire Principal*

#### IDENTIFICATION DU QUESTIONNAIRE

##### QUES

Numéro du questionnaire

000001 à 999999	N° du questionnaire
-----------------	---------------------

##### REG

Région du service du médecin enquêteur

11	Ile de France
21	Champagne Ardennes
22	Picardie
23	Haute Normandie
24	Centre
25	Basse Normandie
26	Bourgogne
31	Nord-Pas de Calais
41	Lorraine
42	Alsace
43	Franche-Comté
52	Pays de Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées
74	Limousin
82	Rhône-Alpes
83	Auvergne
91	Languedoc-Roussillon
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur
94	Corse
95	Régions Outre-mer (*)

(\*) : la seule région Outre-mer représentée dans SUMER 2010 est la Réunion

**SAUT****Service autonome**

1	Oui Non
---	------------

**SIEN****Service inter-entreprise**

1	Oui Non
---	------------

**SPRE****Médecine de prévention**

1	Oui Non
---	------------

**SOND****Type de sondage**

1	A priori
2	A postérieur

**PONDQP****Coefficient de pondération pour les salariés pour les questionnaires principaux**

	Coefficient numérique sur 12 caractères
--	---

**PONDAQ****Coefficient de pondération pour les salariés pour les auto-questionnaires**

	Coefficient numérique sur 8 caractères
--	--

**DATEJ****Jour de l'enquête**

01 à 31	Jour de l'enquête Non renseigné
---------	------------------------------------

**DATEM****Mois de l'enquête**

01 à 12	Mois de l'enquête Non renseigné
---------	------------------------------------

**DATEAN****Année de l'enquête**

09 ou 10	Année de l'enquête Non renseigné
----------	-------------------------------------

**DATEDJ****Jour de la dernière visite périodique**

01 à 31	Jour de la dernière visite périodique Non renseigné
---------	--

**DATEDM****Mois de la dernière visite périodique** Mois de la dernière visite périodique

01 à 12	Mois de la dernière visite périodique Non renseigné
---------	--

**DATEDAN****Année de la dernière visite périodique**

05 à 09	Année de la dernière visite périodique Non renseigné
---------	---

**DDVIS2****Nombre de mois écoulés (estimés) depuis la dernière visite** Nombre de mois écoulés (estimés) depuis la dernière visite

00 à 98 99	Nombre de mois depuis la dernière visite Sans objet Non renseigné
---------------	---

**SMR****Salarié en surveillance médicale renforcée**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**FVIS****Rythme de visite à priori du salarié**

1	6 mois
2	1 an
3	2 ans
4	3 ans
5	5 ans
	Non renseigné

**MOTIFNR****Motif de la non réponse à l'enquête**

1	Absent (ne s'est pas présenté à la visite ni à une reconvoction)
2	Refus
3	Impossible de répondre (ne parle pas français,..)
	Non renseigné

## CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT EMPLOYEUR

### EMPLOYEUR

#### Champ auquel appartient le salarié

1	Salarié du régime général
2	Salarié suivi par la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
3	Salarié de la Poste
4	Salarié d'EDF, GDF Suez
5	Salarié de la SNCF
6	Salarié d'Air France
7	Salarié de la RATP et autres régies de transports urbains
8	Salarié de la fonction publique hospitalière
9	Salarié de la fonction publique d'Etat
10	Salarié de la fonction publique territoriale
11	Salarié du secteur des gens de mer

Cette variable n'est pas intégrée dans la base SUMER 2010. Elle est livrée aux secteurs concernés qui en feraient la demande, pour leurs propres études, à partir d'une convention de cession de données auprès de la DARES.

### NAF03

#### Activité principale de l'établissement employeur (NAF rév.1, 2003, en 712 postes)

011A	Culture de céréales ; cultures industrielles
011C	Culture de légumes ; maraîchage
011D	Horticulture ; pépinières
011F	Culture fruitière
011G	Viticulture
012A	Elevage de bovins
012C	Elevage d'ovins, caprins et équidés
012E	Elevage de porcins
012G	Elevage de volailles
012J	Elevage d'autres animaux
013Z	Culture et élevage associés
014A	Services aux cultures productives
014B	Réalisation et entretien de plantations ornementales
014D	Services annexes à l'élevage
015Z	Chasse
020A	Sylviculture
020B	Exploitation forestière
020D	Services forestiers
050A	Pêche
050C	Pisciculture, aquaculture
101Z	Extraction et agglomération de la houille
102Z	Extraction et agglomération du lignite
103Z	Extraction et agglomération de la tourbe
111Z	Extraction d'hydrocarbures
112Z	Services annexes à l'extraction d'hydrocarbures
120Z	Extraction de minerais d'uranium
131Z	Extraction de minerais de fer
132Z	Extraction de minerais de métaux non ferreux
141A	Extraction de pierres ornementales et de construction
141C	Extraction de calcaire industriel, de gypse et de craie
141E	Extraction d'ardoise
142A	Production de sables et de granulats



142C	Extraction d'argiles et de kaolin
143Z	Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels
144Z	Production de sel
145Z.	Activités extractives n.c.a
151A	Production de viandes de boucherie
151C	Production de viandes de volailles
151E	Préparation industrielle de produits à base de viandes
151F	Charcuterie
152Z	Industrie du poisson
153A	Transformation et conservation de pommes de terre
153C	Préparation de jus de fruits et légumes
153E	Transformation et conservation de légumes
153F	Transformation et conservation de fruits
154A	Fabrication d'huiles et graisses brutes
154C	Fabrication d'huiles et graisses raffinées
154E	Fabrication de margarine
155A	Fabrication de lait liquide et de produits frais
155B	Fabrication de beurre
155C	Fabrication de fromages
155D	Fabrication d'autres produits laitiers
155F	Fabrication de glaces et sorbets
156A	Meunerie
156B	Autres activités de travail des grains
156D	Fabrication de produits amylacés
157A	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
157C	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
158A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
158B	Cuisson de produits de boulangerie
158C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
158D	Pâtisserie
158F	Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation
158H	Fabrication de sucre
158K	Chocolaterie, confiserie
158M	Fabrication de pâtes alimentaires
158P	Transformation du thé et du café
158R	Fabrication de condiments et assaisonnements
158T	Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques
158V	Industries alimentaires n.c.a.
159A	Production d'eaux de vie naturelles
159B	Fabrication de spiritueux
159D	Production d'alcool éthylique de fermentation
159F	Champagnisation
159G	Vinification
159J	Cidrerie
159L	Production d'autres boissons fermentées
159N	Brasserie
159Q	Malterie
159S	Industrie des eaux de table
159T	Production de boissons rafraîchissantes
160Z	Industrie du tabac
171A	Filature de l'industrie cotonnière
171C	Filature de l'industrie lainière - cycle cardé
171E	Préparation de la laine
171F	Filature de l'industrie lainière - cycle peigné

171H	Préparation et filature du lin
171K	Moulinage et texturation de la soie et des textiles artificiels ou synthétiques
171M	Fabrication de fils à coudre
171P	Préparation et filature d'autres fibres
172A	Tissage de l'industrie cotonnière
172C	Tissage de l'industrie lainière - cycle cardé
172E	Tissage de l'industrie lainière - cycle peigné
172G	Tissage de soieries
172J	Tissage d'autres textiles
173Z	Ennoblement textile
174A	Fabrication de linge de maison et d'articles d'ameublement
174B	Fabrication de petits articles textiles de literie
174C	Fabrication d'autres articles confectionnés en textile
175A	Fabrication de tapis et moquettes
175C	Ficellerie, corderie, fabrication de filets
175E	Fabrication de non-tissés
175G.	Industries textiles n.c.a
176Z	Fabrication d'étoffes à maille
177A	Fabrication de bas et chaussettes
177C	Fabrication de pull-overs et articles similaires
181Z	Fabrication de vêtements en cuir
182A	Fabrication de vêtements de travail
182C	Fabrication de vêtements sur mesure
182D	Fabrication de vêtements de dessus pour hommes et garçonnets
182E	Fabrication de vêtements de dessus pour femmes et fillettes
182G	Fabrication de vêtements de dessous
182J	Fabrication d'autres vêtements et accessoires
183Z	Industrie des fourrures
191Z	Apprêt et tannage des cuirs
192Z	Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie
193Z	Fabrication de chaussures
201A	Sciage et rabotage du bois
201B	Imprégnation du bois
202Z	Fabrication de panneaux de bois
203Z	Fabrication de charpentes et de menuiseries
204Z	Fabrication d'emballages en bois
205A	Fabrication d'objets divers en bois
205C	Fabrication d'objets en liège, vannerie ou sparterie
211A	Fabrication de pâte à papier
211C	Fabrication de papier et de carton
212A	Industrie du carton ondulé
212B	Fabrication de cartonnages
212C	Fabrication d'emballages en papier
212E	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
212G	Fabrication d'articles de papeterie
212J	Fabrication de papiers peints
212L	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton
221A	Edition de livres
221C	Edition de journaux
221E	Edition de revues et périodiques
221G	Edition d'enregistrements sonores
221J	Autres activités d'édition
222A	Imprimerie de journaux

222C	Autre imprimerie (labeur)
222E	Reliure
222G	Activités de pré-presse
222J	Activités graphiques auxiliaires
223A	Reproduction d'enregistrements sonores
223C	Reproduction d'enregistrements vidéo
223E	Reproduction d'enregistrements informatiques
231Z	Cokéfaction
232Z	Raffinage de pétrole
233Z	Elaboration et transformation de matières nucléaires
241A	Fabrication de gaz industriels
241C	Fabrication de colorants et de pigments
241E	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
241G	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
241J	Fabrication de produits azotés et d'engrais
241L	Fabrication de matières plastiques de base
241N	Fabrication de caoutchouc synthétique
242Z	Fabrication de produits agrochimiques
243Z	Fabrication de peintures et vernis
244A	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
244C	Fabrication de médicaments
244D	Fabrication d'autres produits pharmaceutiques
245A	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
245C	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette
246A	Fabrication de produits explosifs
246C	Fabrication de colles et gélatines
246E	Fabrication d'huiles essentielles
246G	Fabrication de produits chimiques pour la photographie
246J	Fabrication de supports de données
246L	Fabrication de produits chimiques à usage industriel
247Z	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
251A	Fabrication de pneumatiques
251C	Rechapage de pneumatiques
251E	Fabrication d'autres articles en caoutchouc
252A	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
252C	Fabrication d'emballages en matières plastiques
252E	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
252G	Fabrication d'articles divers en matières plastiques
252H	Fabrication de pièces techniques en matières plastiques
261A	Fabrication de verre plat
261C	Façonnage et transformation du verre plat
261E	Fabrication de verre creux
261G	Fabrication de fibres de verre
261J	Fabrication et façonnage d'articles techniques en verre
261K	Fabrication d'isolateurs en verre
262A	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
262C	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
262E	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique
262G	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique
262J	Fabrication d'autres produits céramiques
262L	Fabrication de produits céramiques réfractaires
263Z	Fabrication de carreaux en céramique
264A	Fabrication de briques
264B	Fabrication de tuiles

264C	Fabrication de produits divers en terre cuite
265A	Fabrication de ciment
265C	Fabrication de chaux
265E	Fabrication de plâtre
266A	Fabrication d'éléments en béton pour la construction
266C	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction
266E	Fabrication de béton prêt à l'emploi
266G	Fabrication de mortiers et bétons secs
266J	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment
266L	Fabrication d'autres ouvrages en béton ou en plâtre
267Z	Taille, façonnage et finissage de pierres ornementales et de construction
268A	Fabrication de produits abrasifs
268C.	Fabrication de produits minéraux non métalliques n.c.a
271Y	Sidérurgie
272A	Fabrication de tubes en fonte
272C	Fabrication de tubes en acier
273A	Etirage à froid
273C	Laminage à froid de feuillards
273E	Profilage à froid par formage ou pliage
273G	Tréfilage à froid
274A	Production de métaux précieux
274C	Production d'aluminium
274D	Première transformation de l'aluminium
274F	Production de plomb, de zinc ou d'étain
274G	Première transformation du plomb, du zinc ou de l'étain
274J	Production de cuivre
274K	Première transformation du cuivre
274M	Métallurgie des autres métaux non ferreux
275A	Fonderie de fonte
275C	Fonderie d'acier
275E	Fonderie de métaux légers
275G	Fonderie d'autres métaux non ferreux
281A	Fabrication de constructions métalliques
281C	Fabrication de menuiseries et fermetures métalliques
282C	Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
282D	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
283A	Fabrication de générateurs de vapeur
283B	Chaudronnerie nucléaire
283C	Chaudronnerie-tuyauterie
284A	Forge, estampage, matriçage
284B	Découpage, emboutissage
284C	Métallurgie des poudres
285A	Traitement et revêtement des métaux
285C	Décolletage
285D	Mécanique générale
286A	Fabrication de coutellerie
286C	Fabrication d'outillage à main
286D	Fabrication d'outillage mécanique
286F	Fabrication de serrures et de ferrures
287A	Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
287C	Fabrication d'emballages métalliques légers
287E	Fabrication d'articles en fils métalliques
287G	Visserie et boulonnerie
287H	Fabrication de ressorts

287J	Fabrication de chaînes
287L	Fabrication d'articles métalliques ménagers
287N	Fabrication de petits articles métalliques
287Q	Fabrication d'articles métalliques divers
291A	Fabrication de moteurs et turbines
291B	Fabrication de pompes
291D	Fabrication de transmissions hydrauliques et pneumatiques
291E	Fabrication de compresseurs
291F	Fabrication d'articles de robinetterie
291H	Fabrication de roulements
291J	Fabrication d'organes mécaniques de transmission
292A	Fabrication de fours et brûleurs
292C	Fabrication d'ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques
292D	Fabrication d'équipements de levage et de manutention
292F	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
292H	Fabrication d'équipements d'emballage et de conditionnement
292J	Fabrication d'appareils de pesage
292L	Fabrication de matériel pour les industries chimiques
292M	Fabrication d'autres machines d'usage général
293A	Fabrication de tracteurs agricoles
293C	Réparation de matériel agricole
293D	Fabrication de matériel agricole
294A	Fabrication de machines-outils à métaux
294B	Fabrication de machines-outils à bois
294C	Fabrication de machines-outils portatives à moteur incorporé
294D	Fabrication de matériel de soudage
294E	Fabrication d'autres machines-outils
295A	Fabrication de machines pour la métallurgie
295B	Fabrication de matériels de mines pour l'extraction
295D	Fabrication de matériels de travaux publics
295E	Fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire
295G	Fabrication de machines pour les industries textiles
295J	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
295L	Fabrication de machines d'imprimerie
295M	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques
295N	Fabrication de moules et modèles
295Q	Fabrication de machines d'assemblage automatique
295R	Fabrication machines spécialisées diverses
296A	Fabrication d'armement
296B	Fabrication d'armes de chasse, de tir et de défense
297A	Fabrication d'appareils électroménagers
297C	Fabrication d'appareils ménagers non électriques
300A	Fabrication de machines de bureau
300C	Fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques
311A	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de petite et moyenne puissance
311B	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de grande puissance
311C	Réparation de matériels électriques
312A	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique pour basse tension
312B	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique pour haute tension
313Z	Fabrication de fils et câbles isolés

314Z	Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques
315A	Fabrication de lampes
315B	Fabrication d'appareils électriques autonomes de sécurité
315C	Fabrication d'appareils d'éclairage
316A	Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules
316C	Fabrication de matériel électromagnétique industriel
316D	Fabrication de matériels électriques n.c.a.
321A	Fabrication de composants passifs et de condensateurs
321C	Fabrication de composants électroniques actifs
321D	Assemblage de cartes électroniques pour compte de tiers
322A	Fabrication d'équipements d'émission et de transmission hertzienne
322B	Fabrication d'appareils de téléphonie
323Z	Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image
331A	Fabrication de matériel d'imagerie médicale et de radiologie
331B	Fabrication d'appareils médicochirurgicaux
332A	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation
332B	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
333Z	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels
334A	Fabrication de lunettes
334B	Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique
335Z	Horlogerie
341Z	Construction de véhicules automobiles
342A	Fabrication de carrosseries automobiles
342B	Fabrications de caravanes et véhicules de loisirs
343Z	Fabrication d'équipements automobiles
351A	Construction de bâtiments de guerre
351B	Construction de navires civils
351C	Réparation navale
351E	Construction de bateaux de plaisance
352Z	Construction de matériel ferroviaire roulant
353A	Construction de moteurs pour aéronefs
353B	Construction de cellules d'aéronefs
353C	Construction de lanceurs et engins spatiaux
354A	Fabrication de motocycles
354C	Fabrication de bicyclettes
354E	Fabrication de véhicules pour invalides
355Z	Fabrication de matériels de transport n.c.a.
361A	Fabrication de sièges
361C	Fabrication de meubles de bureau et de magasin
361E	Fabrication de meubles de cuisine
361G	Fabrication de meubles meublants
361H	Fabrication de meubles de jardin et d'extérieur
361J	Fabrication de meubles n.c.a.
361K	Industries connexes de l'ameublement
361M	Fabrication de matelas
362A	Fabrication de monnaies
362C	Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie
363Z	Fabrication d'instruments de musique
364Z	Fabrication d'articles de sport
365Z	Fabrication de jeux et jouets
366A	Bijouterie fantaisie
366C	Industrie de la brosse
366E	Autres activités manufacturières n.c.a.

371Z	Récupération de matières métalliques recyclables
372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables
401A	Production d'électricité
401C	Transport d'électricité
401E	Distribution et commerce d'électricité
402A	Production de combustible gazeux
402C	Distribution de combustibles gazeux
403Z	Production et distribution de chaleur
410Z	Captage, traitement et distribution d'eau
451A	Terrassements divers, démolition
451B	Terrassements en grande masse
451D	Forages et sondages
452A	Construction de maisons individuelles
452B	Construction de bâtiments divers
452C	Construction d'ouvrages d'art
452D	Travaux souterrains
452E	Réalisation de réseaux
452F	Construction de lignes électriques et de télécommunication
452J	Réalisation de couvertures par éléments
452K	Travaux d'étanchéification
452L	Travaux de charpente
452N	Construction de voies ferrées
452P	Construction de chaussées routières et de sols sportifs
452R	Travaux maritimes et fluviaux
452T	Levage, montage
452U	Autres travaux spécialisés de construction
452V	Travaux de maçonnerie générale
453A	Travaux d'installation électrique
453C	Travaux d'isolation
453E	Installation d'eau et de gaz
453F	Installation d'équipements thermiques et de climatisation
453H	Autres travaux d'installation
454A	Plâtrerie
454C	Menuiserie bois et matières plastiques
454D	Menuiserie métallique ; serrurerie
454F	Revêtement des sols et des murs
454H	Miroiterie de bâtiment, vitrerie
454J	Peinture
454L	Agencement de lieux de vente
454M	Travaux de finition n.c.a.
455Z	Location avec opérateur de matériel de construction
501Z	Commerce de véhicules automobiles
502Z	Entretien et réparation de véhicules automobiles
503A	Commerce de gros d'équipements automobiles
503B	Commerce de détail d'équipements automobiles
504Z	Commerce et réparation de motocycles
505Z	Commerce de détail de carburants
511A	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et demi-produits
511C	Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques
511E	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction
511G	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions

511J	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie
511L	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles en cuir
511N	Intermédiaires du commerce en produits alimentaires
511P	Centrales d'achats alimentaires
511R	Autres intermédiaires spécialisés du commerce
511T	Intermédiaires non spécialisés du commerce
511U	Centrales d'achats non alimentaires
512A	Commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail
512C	Commerce de gros de fleurs et plantes
512E	Commerce de gros d'animaux vivants
512G	Commerce de gros de cuirs et peaux
512J	Commerce de gros de tabac non manufacturé
513A	Commerce de gros de fruits et légumes
513C	Commerce de gros de viandes de boucherie
513D	Commerce de gros de produits à base de viande
513E	Commerce de gros de volailles et gibiers
513G	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles
513J	Commerce de gros de boissons
513L	Commerce de gros de tabac
513N	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie
513Q	Commerce de gros de café, thé, cacao et épices
513S	Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques
513T	Commerces de gros alimentaires spécialisés divers
513V	Commerce de gros de produits surgelés
513W	Commerce de gros alimentaire non spécialisé
514A	Commerce de gros de textiles
514C	Commerce de gros d'habillement
514D	Commerce de gros de la chaussure
514F	Commerce de gros d'appareils électroménagers et de radios et télévisions
514H	Commerce de gros de vaisselle et verrerie de ménage
514J	Commerce de gros de produits pour l'entretien et l'aménagement de l'habitat
514L	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté
514N	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
514Q	Commerce de gros de papeterie
514R	Commerce de gros de jouets
514S	Autres commerces de gros de biens de consommation
515A	Commerce de gros de combustibles
515C	Commerce de gros de minerais et métaux
515E	Commerce de gros de bois et de produits dérivés
515F	Commerce de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires
515H	Commerce de gros de quincaillerie
515J	Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage
515L	Commerce de gros de produits chimiques
515N	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires
515Q	Commerce de gros de déchets et débris
518A	Commerce de gros de machines-outils
518C	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil
518E	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement



518G	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de progiciels
518H	Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau
518J	Commerce de gros de composants et d'autres équipements électroniques
518L	Commerce de gros de matériel électrique
518M	Commerce de gros de fournitures et équipements industriels divers
518N	Commerce de gros de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services
518P	Commerce de gros de matériel agricole
519A	Autres commerces de gros spécialisés
519B	Commerce de gros non spécialisé
521A	Commerce de détail de produits surgelés
521B	Commerce d'alimentation générale
521C	Supérettes
521D	Supermarchés
521E	Magasins populaires
521F	Hypermarchés
521H	Grands magasins
521J	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
522A	Commerce de détail de fruits et légumes
522C	Commerce de détail de viandes et produits à base de viande
522E	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques
522G	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie
522J	Commerce de détail de boissons
522L	Commerce de détail de tabac
522N	Commerce de détail de produits laitiers
522P	Commerces de détail alimentaires spécialisés divers
523A	Commerce de détail de produits pharmaceutiques
523C	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques
523E	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté
524A	Commerce de détail de textiles
524C	Commerce de détail d'habillement
524E	Commerce de détail de la chaussure
524F	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
524H	Commerce de détail de meubles
524J	Commerce de détail d'équipement du foyer
524L	Commerce de détail d'appareils électroménagers, de radio et de télévision
524N	Commerce de détail de quincaillerie
524P	Commerce de détail de bricolage
524R	Commerce de détail de livres, journaux et papeterie
524T	Commerce de détail d'optique et de photographie
524U	Commerce de détail de revêtements de sols et de murs
524V	Commerce de détail d'horlogerie et de bijouterie
524W	Commerce de détail d'articles de sport et de loisir
524X	Commerce de détail de fleurs
524Y	Commerce de détail de charbons et combustibles
524Z	Commerces de détail divers en magasin spécialisé
525Z	Commerce de détail de biens d'occasion
526A	Vente par correspondance sur catalogue général
526B	Vente par correspondance spécialisée
526D	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
526E	Commerce de détail non alimentaire sur éventaires et marchés
526G	Vente à domicile

526H	Vente par automate
527A	Réparation de chaussures et d'articles en cuir
527C	Réparation de matériel électronique grand public
527D	Réparation d'appareils électroménagers
527F	Réparation de montres, horloges et bijoux
527H	Réparation d'articles personnels et domestiques n.c.a.
551A	Hôtels touristiques avec restaurant
551C	Hôtels touristiques sans restaurant
551E	Autres hôtels
552A	Auberges de jeunesse et refuges
552C	Exploitation de terrains de camping
552E	Autre hébergement touristique
552F	Hébergement collectif non touristique
553A	Restauration de type traditionnel
553B	Restauration de type rapide
554A	Cafés tabacs
554B	Débits de boissons
554C	Discothèques
555A	Cantines et restaurants d'entreprises
555C	Restauration collective sous contrat
555D	Traiteurs, organisation de réceptions
601Z	Transports ferroviaires
602A	Transports urbains de voyageurs
602B	Transports routiers réguliers de voyageurs
602C	Téléphériques, remontées mécaniques
602E	Transport de voyageurs par taxis
602G	Autres transports routiers de voyageurs
602L	Transports routiers de marchandises de proximité
602M	Transports routiers de marchandises interurbains
602N	Déménagement
602P	Location de camions avec conducteur
603Z	Transports par conduites
611A	Transports maritimes
611B	Transports côtiers
612Z	Transports fluviaux
621Z	Transports aériens réguliers
622Z	Transports aériens non réguliers
623Z	Transports spatiaux
631A	Manutention portuaire
631B	Manutention non portuaire
631D	Entreposage frigorifique
631E	Entreposage non frigorifique
632A	Gestion d'infrastructures de transports terrestres
632C	Services portuaires, maritimes et fluviaux
632E	Services aéroportuaires
633Z	Agences de voyage
634A	Messagerie, fret express
634B	Affrètement
634C	Organisation des transports internationaux
641A	Postes nationales
641C	Autres activités de courrier
642C	Télécommunications (hors transmissions audiovisuelles)
642D	Transmission d'émissions de radio et de télévision
651A	Banque centrale

651C	Banques
651D	Banques mutualistes
651E	Caisses d'épargne
651F	Intermédiations monétaires n.c.a.
652A	Crédit-bail
652C	Distribution de crédit
652E	Organismes de placement en valeurs mobilières
652F	Intermédiations financières diverses
660A	Assurance-vie et capitalisation
660C	Caisses de retraite
660E	Assurance dommages
660F	Réassurance
660G	Assurance relevant du code de la mutualité
671A	Administration de marchés financiers
671C	Gestion de portefeuilles
671E	Autres auxiliaires financiers
672Z	Auxiliaires d'assurance
701A	Promotion immobilière de logements
701B	Promotion immobilière de bureaux
701C	Promotion immobilière d'infrastructures
701D	Supports juridiques de programme
701F	Marchands de biens immobiliers
702A	Location de logements
702B	Location de terrains
702C	Location d'autres biens immobiliers
703A	Agences immobilières
703C	Administration d'immeubles résidentiels
703D	Administration d'autres biens immobiliers
703E	Supports juridiques de gestion de patrimoine
711A	Location de courte durée de véhicules automobiles
711B	Location de longue durée de véhicules automobiles
712A	Location d'autres matériels de transport terrestre
712C	Location de matériels de transport par eau
712E	Location d'appareils de transport aérien
713A	Location de matériel agricole
713C	Location de machines et équipements pour la construction
713E	Location de machines de bureau et de matériel informatique
713G	Location de machines et équipements divers
714A	Location de linge
714B	Location d'autres biens personnels et domestiques
721Z	Conseil en systèmes informatiques
722A	Edition de logiciels (non personnalisés)
722C	Autres activités de réalisation de logiciels
723Z	Traitement de données
724Z	Activités de banques de données
725Z	Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique
726Z	Autres activités rattachées à l'informatique
731Z	Recherche-développement en sciences physiques et naturelles
732Z	Recherche-développement en sciences humaines et sociales
741A	Activités juridiques
741C	Activités comptables
741E	Etudes de marché et sondages
741G	Conseil pour les affaires et la gestion

741J	Administration d'entreprises
742A	Activités d'architecture
742B	Métreurs, géomètres
742C	Ingénierie, études techniques
743A	Contrôle technique automobile
743B	Analyses, essais et inspections techniques
744A	Gestion de supports de publicité
744B	Agences, conseil en publicité
745A	Sélection et mise à disposition de personnel
745B	Travail temporaire
746Z	Enquêtes et sécurité
747Z	Activités de nettoyage
748A	Studios et autres activités photographiques
748B	Laboratoires techniques de développement et de tirage
748D	Conditionnement à façon
748F	Secrétariat et traduction
748G	Routage
748H	Centres d'appel
748J	Organisation de foires et salons
748K	Services annexes à la production
751A	Administration publique générale
751C	Tutelle des activités sociales
751E	Tutelle des activités économiques
751G	Activités de soutien aux administrations
752A	Affaires étrangères
752C	Défense
752E	Justice
752G	Police
752J	Protection civile
753A	Activités générales de sécurité sociale
753B	Gestion des retraites complémentaires
753C	Distribution sociale de revenus
801Z	Enseignement primaire
802A	Enseignement secondaire général
802C	Enseignement secondaire technique ou professionnel
803Z	Enseignement supérieur
804A	Ecoles de conduite
804C	Formation des adultes et formation continue
804D	Autres enseignements
851A	Activités hospitalières
851C	Pratique médicale
851E	Pratique dentaire
851G	Activités des auxiliaires médicaux
851H	Soins hors d'un cadre réglementé
851J	Ambulances
851K	Laboratoires d'analyses médicales
851L	Centres de collecte et banques d'organes
852Z	Activités vétérinaires
853A	Accueil des enfants handicapés
853B	Accueil des enfants en difficulté
853C	Accueil des adultes handicapés
853D	Accueil des personnes âgées
853E	Autres hébergements sociaux
853G	Crèches et garderies d'enfants

853H	Aide par le travail, ateliers protégés
853J	Aide à domicile
853K	Autres formes d'action sociale
900A	Collecte et traitement des eaux usées
900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères
900E	Traitements des autres déchets solides
900G	Autres travaux d'assainissement et de voirie
911A	Organisations patronales et consulaires
911C	Organisations professionnelles
912Z	Syndicats de salariés
913A	Organisations religieuses
913C	Organisations politiques
913E	Organisations associatives n.c.a.
921A	Production de films pour la télévision
921B	Production de films institutionnels et publicitaires
921C	Production de films pour le cinéma
921D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision
921F	Distribution de films cinématographiques
921G	Edition et distribution vidéo
921J	Projection de films cinématographiques
922A	Activités de radio
922B	Production de programmes de télévision
922D	Edition de chaînes généralistes
922E	Edition de chaînes thématiques
922F	Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision
923A	Activités artistiques
923B	Services annexes aux spectacles
923D	Gestion de salles de spectacles
923F	Manèges forains et parcs d'attractions
923K	Activités diverses du spectacle
924Z	Agences de presse
925A	Gestion des bibliothèques
925C	Gestion du patrimoine culturel
925E	Gestion du patrimoine naturel
926A	Gestion d'installations sportives
926C	Autres activités sportives
927A	Jeux de hasard et d'argent
927C	Autres activités récréatives
930A	Blanchisserie - teinturerie de gros
930B	Blanchisserie - teinturerie de détail
930D	Coiffure
930E	Soins de beauté
930G	Soins aux défunts
930H	Pompes funèbres
930K	Activités thermales et de thalassothérapie
930L	Autres soins corporels
930N	Autres services personnels
950Z	Activités des ménages en tant qu'employeur de personnel domestique
960Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
970Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre
990Z	Activités extra-territoriales

**NAF08****Activité principale de l'établissement employeur (NAF rév.2, 2008, en 732 postes)**

0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
0112Z	Culture du riz
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules
0114Z	Culture de la canne à sucre
0115Z	Culture du tabac
0116Z	Culture de plantes à fibres
0119Z	Autres cultures non permanentes
0121Z	Culture de la vigne
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux
0123Z	Culture d'agrumes
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque
0126Z	Culture de fruits oléagineux
0127Z	Culture de plantes à boissons
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
0129Z	Autres cultures permanentes
0130Z	Reproduction de plantes
0141Z	Élevage de vaches laitières
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés
0144Z	Élevage de chameaux et d'autres camélidés
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins
0146Z	Élevage de porcins
0147Z	Élevage de volailles
0149Z	Élevage d'autres animaux
0150Z	Culture et élevage associés
0161Z	Activités de soutien aux cultures
0162Z	Activités de soutien à la production animale
0163Z	Traitement primaire des récoltes
0164Z	Traitement des semences
0170Z	Chasse, piégeage et services annexes
0210Z	Sylviculture et autres activités forestières
0220Z	Exploitation forestière
0230Z	Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière
0311Z	Pêche en mer
0312Z	Pêche en eau douce
0321Z	Aquaculture en mer
0322Z	Aquaculture en eau douce
0510Z	Extraction de houille
0520Z	Extraction de lignite
0610Z	Extraction de pétrole brut
0620Z	Extraction de gaz naturel
0710Z	Extraction de minerais de fer
0721Z	Extraction de minerais d'uranium et de thorium
0729Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux
0811Z	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise

0812Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin
0891Z	Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux
0892Z	Extraction de tourbe
0893Z	Production de sel
0899Z	Autres activités extractives n.c.a.
0910Z	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures
0990Z	Activités de soutien aux autres industries extractives
1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie
1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande
1013B	Charcuterie
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
1031Z	Transformation et conservation de pommes de terre
1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes
1039A	Autre transformation et conservation de légumes
1039B	Transformation et conservation de fruits
1041A	Fabrication d'huiles et graisses brutes
1041B	Fabrication d'huiles et graisses raffinées
1042Z	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais
1051B	Fabrication de beurre
1051C	Fabrication de fromage
1051D	Fabrication d'autres produits laitiers
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets
1061A	Meunerie
1061B	Autres activités du travail des grains
1062Z	Fabrication de produits amylacés
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
1071B	Cuisson de produits de boulangerie
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
1071D	Pâtisserie
1072Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation
1073Z	Fabrication de pâtes alimentaires
1081Z	Fabrication de sucre
1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
1083Z	Transformation du thé et du café
1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements
1085Z	Fabrication de plats préparés
1086Z	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
1092Z	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées
1102A	Fabrication de vins effervescents
1102B	Vinification
1103Z	Fabrication de cidre et de vins de fruits
1104Z	Production d'autres boissons fermentées non distillées
1105Z	Fabrication de bière
1106Z	Fabrication de malt
1107A	Industrie des eaux de table
1107B	Production de boissons rafraîchissantes
1200Z	Fabrication de produits à base de tabac
1310Z	Préparation de fibres textiles et filature

1320Z	Tissage
1330Z	Ennoblement textile
1391Z	Fabrication d'étoffes à mailles
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement
1393Z	Fabrication de tapis et moquettes
1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets
1395Z	Fabrication de non-tissés, sauf habillement
1396Z	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels
1399Z	Fabrication d'autres textiles n.c.a.
1411Z	Fabrication de vêtements en cuir
1412Z	Fabrication de vêtements de travail
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus
1414Z	Fabrication de vêtements de dessous
1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires
1420Z	Fabrication d'articles en fourrure
1431Z	Fabrication d'articles chaussants à mailles
1439Z	Fabrication d'autres articles à mailles
1511Z	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures
1512Z	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie
1520Z	Fabrication de chaussures
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation
1610B	Imprégnation du bois
1621Z	Fabrication de placage et de panneaux de bois
1622Z	Fabrication de parquets assemblés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries
1624Z	Fabrication d'emballages en bois
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie
1711Z	Fabrication de pâte à papier
1712Z	Fabrication de papier et de carton
1721A	Fabrication de carton ondulé
1721B	Fabrication de cartonnages
1721C	Fabrication d'emballages en papier
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
1723Z	Fabrication d'articles de papeterie
1724Z	Fabrication de papiers peints
1729Z	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton
1811Z	Imprimerie de journaux
1812Z	Autre imprimerie (labeur)
1813Z	Activités de pré-presse
1814Z	Reliure et activités connexes
1820Z	Reproduction d'enregistrements
1910Z	Cokéfaction
1920Z	Raffinage du pétrole
2011Z	Fabrication de gaz industriels
2012Z	Fabrication de colorants et de pigments
2013A	Enrichissement et retraitement de matières nucléaires
2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base n.c.a.
2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais
2016Z	Fabrication de matières plastiques de base
2017Z	Fabrication de caoutchouc synthétique
2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics



2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette
2051Z	Fabrication de produits explosifs
2052Z	Fabrication de colles
2053Z	Fabrication d'huiles essentielles
2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
2060Z	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
2110Z	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques
2211Z	Fabrication et rechapage de pneumatiques
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques
2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques
2311Z	Fabrication de verre plat
2312Z	Façonnage et transformation du verre plat
2313Z	Fabrication de verre creux
2314Z	Fabrication de fibres de verre
2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique
2320Z	Fabrication de produits réfractaires
2331Z	Fabrication de carreaux en céramique
2332Z	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite
2341Z	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
2342Z	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
2343Z	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique
2344Z	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique
2349Z	Fabrication d'autres produits céramiques
2351Z	Fabrication de ciment
2352Z	Fabrication de chaux et plâtre
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction
2362Z	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi
2364Z	Fabrication de mortiers et bétons secs
2365Z	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment
2369Z	Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres
2391Z	Fabrication de produits abrasifs
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.
2410Z	Sidérurgie
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
2431Z	Étirage à froid de barres
2432Z	Laminage à froid de feuillards
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage
2434Z	Tréfilage à froid
2441Z	Production de métaux précieux
2442Z	Métallurgie de l'aluminium
2443Z	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain
2444Z	Métallurgie du cuivre

2445Z	Métallurgie des autres métaux non ferreux
2446Z	Élaboration et transformation de matières nucléaires
2451Z	Fonderie de fonte
2452Z	Fonderie d'acier
2453Z	Fonderie de métaux légers
2454Z	Fonderie d'autres métaux non ferreux
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal
2521Z	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
2529Z	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
2530Z	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
2540Z	Fabrication d'armes et de munitions
2550A	Forge, estampage, matricage ; métallurgie des poudres
2550B	Découpage, emboutissage
2561Z	Traitement et revêtement des métaux
2562A	Décolletage
2562B	Mécanique industrielle
2571Z	Fabrication de coutellerie
2572Z	Fabrication de serrures et de ferrures
2573A	Fabrication de moules et modèles
2573B	Fabrication d'autres outillages
2591Z	Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
2592Z	Fabrication d'emballages métalliques légers
2593Z	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts
2594Z	Fabrication de vis et de boulons
2599A	Fabrication d'articles métalliques ménagers
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques
2611Z	Fabrication de composants électroniques
2612Z	Fabrication de cartes électroniques assemblées
2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
2630Z	Fabrication d'équipements de communication
2640Z	Fabrication de produits électroniques grand public
2651A	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation
2651B	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
2652Z	Horlogerie
2660Z	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
2670Z	Fabrication de matériels optique et photographique
2680Z	Fabrication de supports magnétiques et optiques
2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique
2720Z	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
2731Z	Fabrication de câbles de fibres optiques
2732Z	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques
2733Z	Fabrication de matériel d'installation électrique
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique
2751Z	Fabrication d'appareils électroménagers
2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques
2790Z	Fabrication d'autres matériels électriques
2811Z	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules
2812Z	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques
2813Z	Fabrication d'autres pompes et compresseurs

2814Z	Fabrication d'autres articles de robinetterie
2815Z	Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission
2821Z	Fabrication de fours et brûleurs
2822Z	Fabrication de matériel de levage et de manutention
2823Z	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)
2824Z	Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé
2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage
2829B	Fabrication d'autres machines d'usage général
2830Z	Fabrication de machines agricoles et forestières
2841Z	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux
2849Z	Fabrication d'autres machines-outils
2891Z	Fabrication de machines pour la métallurgie
2892Z	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction
2893Z	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire
2894Z	Fabrication de machines pour les industries textiles
2895Z	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
2896Z	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques
2899A	Fabrication de machines d'imprimerie
2899B	Fabrication d'autres machines spécialisées
2910Z	Construction de véhicules automobiles
2920Z	Fabrication de carrosseries et remorques
2931Z	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles
2932Z	Fabrication d'autres équipements automobiles
3011Z	Construction de navires et de structures flottantes
3012Z	Construction de bateaux de plaisance
3020Z	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
3030Z	Construction aéronautique et spatiale
3040Z	Construction de véhicules militaires de combat
3091Z	Fabrication de motocycles
3092Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides
3099Z	Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.
3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine
3103Z	Fabrication de matelas
3109A	Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement
3211Z	Frappe de monnaie
3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie
3213Z	Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires
3220Z	Fabrication d'instruments de musique
3230Z	Fabrication d'articles de sport
3240Z	Fabrication de jeux et jouets
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire
3250B	Fabrication de lunettes
3291Z	Fabrication d'articles de broserie
3299Z	Autres activités manufacturières n.c.a.
3311Z	Réparation d'ouvrages en métaux
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques
3313Z	Réparation de matériels électroniques et optiques
3314Z	Réparation d'équipements électriques

3315Z	Réparation et maintenance navale
3316Z	Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux
3317Z	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport
3319Z	Réparation d'autres équipements
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie
3320B	Installation de machines et équipements mécaniques
3320C	Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels
3511Z	Production d'électricité
3512Z	Transport d'électricité
3513Z	Distribution d'électricité
3514Z	Commerce d'électricité
3521Z	Production de combustibles gazeux
3522Z	Distribution de combustibles gazeux par conduites
3523Z	Commerce de combustibles gazeux par conduites
3530Z	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau
3700Z	Collecte et traitement des eaux usées
3811Z	Collecte des déchets non dangereux
3812Z	Collecte des déchets dangereux
3821Z	Traitement et élimination des déchets non dangereux
3822Z	Traitement et élimination des déchets dangereux
3831Z	Démantèlement d'épaves
3832Z	Récupération de déchets triés
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets
4110A	Promotion immobilière de logements
4110B	Promotion immobilière de bureaux
4110C	Promotion immobilière d'autres bâtiments
4110D	Supports juridiques de programmes
4120A	Construction de maisons individuelles
4120B	Construction d'autres bâtiments
4211Z	Construction de routes et autoroutes
4212Z	Construction de voies ferrées de surface et souterraines
4213A	Construction d'ouvrages d'art
4213B	Construction et entretien de tunnels
4221Z	Construction de réseaux pour fluides
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications
4291Z	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.
4311Z	Travaux de démolition
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse
4313Z	Forages et sondages
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux
4321B	Travaux d'installation électrique sur la voie publique
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
4329A	Travaux d'isolation
4329B	Autres travaux d'installation n.c.a.
4331Z	Travaux de plâtrerie
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie

4332C	Agencement de lieux de vente
4333Z	Travaux de revêtement des sols et des murs
4334Z	Travaux de peinture et vitrerie
4339Z	Autres travaux de finition
4391A	Travaux de charpente
4391B	Travaux de couverture par éléments
4399A	Travaux d'étanchéification
4399B	Travaux de montage de structures métalliques
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
4399D	Autres travaux spécialisés de construction
4399E	Location avec opérateur de matériel de construction
4511Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers
4519Z	Commerce d'autres véhicules automobiles
4520A	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
4520B	Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles
4531Z	Commerce de gros d'équipements automobiles
4532Z	Commerce de détail d'équipements automobiles
4540Z	Commerce et réparation de motocycles
4611Z	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis
4612A	Centrales d'achat de carburant
4612B	Autres intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques
4613Z	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction
4614Z	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions
4615Z	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie
4616Z	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir
4617A	Centrales d'achat alimentaires
4617B	Autres intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
4618Z	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
4619A	Centrales d'achat non alimentaires
4619B	Autres intermédiaires du commerce en produits divers
4621Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
4622Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fleurs et plantes
4623Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'animaux vivants
4624Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de cuirs et peaux
4631Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes
4632A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de viandes de boucherie
4632B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de viande
4632C	Commerce de gros (commerce interentreprises) de volailles et gibier
4633Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
4634Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons
4635Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de tabac
4636Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de sucre, chocolat et confiserie

4637Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de café, thé, cacao et épices
4638A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques
4638B	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire spécialisé divers
4639A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits surgelés
4639B	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé
4641Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de textiles
4642Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures
4643Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils électroménagers
4644Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de vaisselle, verrerie et produits d'entretien
4645Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté
4646Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques
4647Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage
4648Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'articles d'horlogerie et de bijouterie
4649Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques
4651Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels
4652Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication
4661Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole
4662Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines-outils
4663Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil
4664Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'industrie textile et l'habillement
4665Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de mobilier de bureau
4666Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres machines et équipements de bureau
4669A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique
4669B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers
4669C	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services
4671Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de combustibles et de produits annexes
4672Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de minerais et métaux
4673A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction
4673B	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils sanitaires et de produits de décoration
4674A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie
4674B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage

4675Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits chimiques
4676Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres produits intermédiaires
4677Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris
4690Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé
4711A	Commerce de détail de produits surgelés
4711B	Commerce d'alimentation générale
4711C	Supérettes
4711D	Supermarchés
4711E	Magasins multi-commerces
4711F	Hypermarchés
4719A	Grands magasins
4719B	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
4721Z	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
4722Z	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
4723Z	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
4724Z	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
4725Z	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
4726Z	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
4729Z	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
4730Z	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
4741Z	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
4742Z	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé
4743Z	Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé
4751Z	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
4752A	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m <sup>2</sup> )
4752B	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m <sup>2</sup> et plus)
4753Z	Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé
4754Z	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
4759A	Commerce de détail de meubles
4759B	Commerce de détail d'autres équipements du foyer
4761Z	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
4762Z	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
4763Z	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
4764Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
4765Z	Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé
4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
4772A	Commerce de détail de la chaussure
4772B	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
4773Z	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
4774Z	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
4775Z	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé

4776Z	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
4777Z	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
4778A	Commerces de détail d'optique
4778B	Commerces de détail de charbons et combustibles
4778C	Autres commerces de détail spécialisés divers
4779Z	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin
4781Z	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
4782Z	Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés
4789Z	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés
4791A	Vente à distance sur catalogue général
4791B	Vente à distance sur catalogue spécialisé
4799A	Vente à domicile
4799B	Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.
4910Z	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs
4920Z	Transports ferroviaires de fret
4931Z	Transports urbains et suburbains de voyageurs
4932Z	Transports de voyageurs par taxis
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs
4939B	Autres transports routiers de voyageurs
4939C	Téléphériques et remontées mécaniques
4941A	Transports routiers de fret interurbains
4941B	Transports routiers de fret de proximité
4941C	Location de camions avec chauffeur
4942Z	Services de déménagement
4950Z	Transports par conduites
5010Z	Transports maritimes et côtiers de passagers
5020Z	Transports maritimes et côtiers de fret
5030Z	Transports fluviaux de passagers
5040Z	Transports fluviaux de fret
5110Z	Transports aériens de passagers
5121Z	Transports aériens de fret
5122Z	Transports spatiaux
5210A	Entreposage et stockage frigorifique
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique
5221Z	Services auxiliaires des transports terrestres
5222Z	Services auxiliaires des transports par eau
5223Z	Services auxiliaires des transports aériens
5224A	Manutention portuaire
5224B	Manutention non portuaire
5229A	Messagerie, fret express
5229B	Affrètement et organisation des transports
5310Z	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel
5320Z	Autres activités de poste et de courrier
5510Z	Hôtels et hébergement similaire
5520Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
5530Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
5590Z	Autres hébergements
5610A	Restauration traditionnelle
5610B	Cafétérias et autres libres-services
5610C	Restauration de type rapide



5621Z	Services des traiteurs
5629A	Restauration collective sous contrat
5629B	Autres services de restauration n.c.a.
5630Z	Débits de boissons
5811Z	Édition de livres
5812Z	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses
5813Z	Édition de journaux
5814Z	Édition de revues et périodiques
5819Z	Autres activités d'édition
5821Z	Édition de jeux électroniques
5829A	Édition de logiciels système et de réseau
5829B	Édition de logiciels outils de développement et de langages
5829C	Édition de logiciels applicatifs
5911A	Production de films et de programmes pour la télévision
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires
5911C	Production de films pour le cinéma
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
5913A	Distribution de films cinématographiques
5913B	Édition et distribution vidéo
5914Z	Projection de films cinématographiques
5920Z	Enregistrement sonore et édition musicale
6010Z	Édition et diffusion de programmes radio
6020A	Édition de chaînes généralistes
6020B	Édition de chaînes thématiques
6110Z	Télécommunications filaires
6120Z	Télécommunications sans fil
6130Z	Télécommunications par satellite
6190Z	Autres activités de télécommunication
6201Z	Programmation informatique
6202A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques
6202B	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
6203Z	Gestion d'installations informatiques
6209Z	Autres activités informatiques
6311Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes
6312Z	Portails Internet
6391Z	Activités des agences de presse
6399Z	Autres services d'information n.c.a.
6411Z	Activités de banque centrale
6419Z	Autres intermédiations monétaires
6420Z	Activités des sociétés holding
6430Z	Fonds de placement et entités financières similaires
6491Z	Crédit-bail
6492Z	Autre distribution de crédit
6499Z	Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
6511Z	Assurance vie
6512Z	Autres assurances
6520Z	Réassurance
6530Z	Caisses de retraite
6611Z	Administration de marchés financiers
6612Z	Courtage de valeurs mobilières et de marchandises
6619A	Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier

6619B	Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
6621Z	Évaluation des risques et dommages
6622Z	Activités des agents et courtiers d'assurances
6629Z	Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite
6630Z	Gestion de fonds
6810Z	Activités des marchands de biens immobiliers
6820A	Location de logements
6820B	Location de terrains et d'autres biens immobiliers
6831Z	Agences immobilières
6832A	Administration d'immeubles et autres biens immobiliers
6832B	Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier
6910Z	Activités juridiques
6920Z	Activités comptables
7010Z	Activités des sièges sociaux
7021Z	Conseil en relations publiques et communication
7022Z	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
7111Z	Activités d'architecture
7112A	Activité des géomètres
7112B	Ingénierie, études techniques
7120A	Contrôle technique automobile
7120B	Analyses, essais et inspections techniques
7211Z	Recherche-développement en biotechnologie
7219Z	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
7220Z	Recherche-développement en sciences humaines et sociales
7311Z	Activités des agences de publicité
7312Z	Régie publicitaire de médias
7320Z	Études de marché et sondages
7410Z	Activités spécialisées de design
7420Z	Activités photographiques
7430Z	Traduction et interprétation
7490A	Activité des économistes de la construction
7490B	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
7500Z	Activités vétérinaires
7711A	Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers
7711B	Location de longue durée de voitures et de véhicules automobiles légers
7712Z	Location et location-bail de camions
7721Z	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport
7722Z	Location de vidéocassettes et disques vidéo
7729Z	Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques
7731Z	Location et location-bail de machines et équipements agricoles
7732Z	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction
7733Z	Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique
7734Z	Location et location-bail de matériels de transport par eau
7735Z	Location et location-bail de matériels de transport aérien
7739Z	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.
7740Z	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright
7810Z	Activités des agences de placement de main-d'œuvre

7820Z	Activités des agences de travail temporaire
7830Z	Autre mise à disposition de ressources humaines
7911Z	Activités des agences de voyage
7912Z	Activités des voyagistes
7990Z	Autres services de réservation et activités connexes
8010Z	Activités de sécurité privée
8020Z	Activités liées aux systèmes de sécurité
8030Z	Activités d'enquête
8110Z	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments
8121Z	Nettoyage courant des bâtiments
8122Z	Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel
8129A	Désinfection, désinsectisation, dératisation
8129B	Autres activités de nettoyage n.c.a.
8130Z	Services d'aménagement paysager
8211Z	Services administratifs combinés de bureau
8219Z	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau
8220Z	Activités de centres d'appels
8230Z	Organisation de foires, salons professionnels et congrès
8291Z	Activités des agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle
8292Z	Activités de conditionnement
8299Z	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.
8411Z	Administration publique générale
8412Z	Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale
8413Z	Administration publique (tutelle) des activités économiques
8421Z	Affaires étrangères
8422Z	Défense
8423Z	Justice
8424Z	Activités d'ordre public et de sécurité
8425Z	Services du feu et de secours
8430A	Activités générales de sécurité sociale
8430B	Gestion des retraites complémentaires
8430C	Distribution sociale de revenus
8510Z	Enseignement pré-primaire
8520Z	Enseignement primaire
8531Z	Enseignement secondaire général
8532Z	Enseignement secondaire technique ou professionnel
8541Z	Enseignement post-secondaire non supérieur
8542Z	Enseignement supérieur
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
8552Z	Enseignement culturel
8553Z	Enseignement de la conduite
8559A	Formation continue d'adultes
8559B	Autres enseignements
8560Z	Activités de soutien à l'enseignement
8610Z	Activités hospitalières
8621Z	Activité des médecins généralistes
8622A	Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie
8622B	Activités chirurgicales
8622C	Autres activités des médecins spécialistes
8623Z	Pratique dentaire
8690A	Ambulances

8690B	Laboratoires d'analyses médicales
8690C	Centres de collecte et banques d'organes
8690D	Activités des infirmiers et des sages-femmes
8690E	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues
8690F	Activités de santé humaine non classées ailleurs
8710A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
8710B	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés
8710C	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé
8720A	Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux
8720B	Hébergement social pour toxicomanes
8730A	Hébergement social pour personnes âgées
8730B	Hébergement social pour handicapés physiques
8790A	Hébergement social pour enfants en difficultés
8790B	Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social
8810A	Aide à domicile
8810B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées
8810C	Aide par le travail
8891A	Accueil de jeunes enfants
8891B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés
8899A	Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents
8899B	Action sociale sans hébergement n.c.a.
9001Z	Arts du spectacle vivant
9002Z	Activités de soutien au spectacle vivant
9003A	Création artistique relevant des arts plastiques
9003B	Autre création artistique
9004Z	Gestion de salles de spectacles
9101Z	Gestion des bibliothèques et des archives
9102Z	Gestion des musées
9103Z	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
9104Z	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
9200Z	Organisation de jeux de hasard et d'argent
9311Z	Gestion d'installations sportives
9312Z	Activités de clubs de sports
9313Z	Activités des centres de culture physique
9319Z	Autres activités liées au sport
9321Z	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs
9411Z	Activités des organisations patronales et consulaires
9412Z	Activités des organisations professionnelles
9420Z	Activités des syndicats de salariés
9491Z	Activités des organisations religieuses
9492Z	Activités des organisations politiques
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
9511Z	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
9512Z	Réparation d'équipements de communication
9521Z	Réparation de produits électroniques grand public

9522Z	Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin
9523Z	Réparation de chaussures et d'articles en cuir
9524Z	Réparation de meubles et d'équipements du foyer
9525Z	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie
9529Z	Réparation d'autres biens personnels et domestiques
9601A	Blanchisserie-teinturerie de gros
9601B	Blanchisserie-teinturerie de détail
9602A	Coiffure
9602B	Soins de beauté
9603Z	Services funéraires
9604Z	Entretien corporel
9609Z	Autres services personnels n.c.a.
9700Z	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
9810Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
9820Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre
9900Z	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

#### **NAF03G4**

**Activité de l'établissement employeur (NAF rév.1 , 2003, 4 postes)**

ES	Agriculture
ET	Industrie
EU	Construction
EV	Tertiaire

Regroupement de NAF03 en 4 postes

#### **NAF08G4**

**Activité de l'établissement employeur (NAF rév.2 , 2008, en 4 postes)**

ES	Agriculture
ET	Industrie
EU	Construction
EV	Tertiaire

Regroupement de NAF08 en 4 postes

#### **NAF08G38**

**Activité de l'établissement employeur (NAF rév.2 , 2008, en 38 postes)**

AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BZ	Industries extractives
CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
CB	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie
CD	Cokéfaction et raffinage
CE	Industrie chimique
CF	Industrie pharmaceutique

CG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
CJ	Fabrication d'équipements électriques
CK	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
CL	Fabrication de matériels de transport
CM	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ	Transports et entreposage
IZ	Hébergement et restauration
JA	Edition, audiovisuel et diffusion
JB	Télécommunications
JC	Activités informatiques et services d'information
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
LI	Dont : loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire
MA	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
MB	Recherche-développement scientifique
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
NZ	Activités de services administratifs et de soutien
OZ	Administration publique
PZ	Enseignement
QA	Activités pour la santé humaine
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives
SZ	Autres activités de services
TZ	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
UZ	Activités extra-territoriales

Regroupement de NAF08 en 38 postes

## EMPL

### Nature de l'employeur:

1	Entreprise privée, association
2	Particulier
3	Entreprise publique (Epic, Epa, Epst,...)
4	Fonction publique d'Etat
5	Fonction publique territoriale
6	Fonction publique hospitalière

## **STRUC**

### **Nature de la structure administrative (pour la fonction publique et les entreprises parapubliques) )**

Combinaisons de lettres ou chiffres	Nature de la structure administrative
-------------------------------------	---------------------------------------

Cette variable n'est pas intégrée dans la base SUMER 2010. Elle est livrée aux secteurs concernés qui en feraient la demande, pour leurs propres études, à partir d'une convention de cession de données auprès de la DARES.  
(Nomenclatures détaillées de la variable STRUC accessibles sur le site de la DARES)

## **ETAB**

### **Nombre de salariés dans l'établissement**

1 à 9999	Nombre de salariés dans l'établissement Non renseigné
----------	--

## **ENT**

### **Nombre de salariés dans l'entreprise**

1 à 99999	Nombre de salariés dans l'entreprise Non renseigné
-----------	---

## **TETAB**

### **Taille de salariés dans l'établissement**

1	1 à 9 salariés
2	10 à 49 salariés
3	50 à 199 salariés
4	200 à 499 salariés
5	500 salariés ou plus
	Non renseigné

## **TENT**

### **Taille de l'entreprise par tranche de salariés**

09	1 à 9 salariés
49	10 à 49 salariés
499	50 à 499 salariés
9998	500 à 9998 salariés
9999	9999 salariés ou plus
	Non renseigné

## **SECT**

### **Secteur d'activité du salarié**

1	Agriculture (secteur privé)
2	Construction (secteur privé)
3	Industrie (secteur privé)
4	Tertiaire (secteur privé)
5	Fonction publique Hospitalière
6	Fonction publique d'Etat
7	Fonction publique Territoriale

## CARACTERISTIQUE DU SALARIE

### CHAMP94

#### Champ de l'enquête SUMER 1994

1	Oui, dans le champ SUMER 1994
2	Non

Le champ de l'enquête SUMER 1994 : les salariés du régime général et de la Mutuelle Sociale Agricole

### CHAMP2003

#### Champ de l'enquête SUMER 2003

1	Oui, dans le champ SUMER 2003
2	Non

Le champ de l'enquête SUMER 2003 : le champ a été étendu aux salariés de la Poste, de la SNCF, d'EDF-GDF, d'Air France, de la fonction publique hospitalière

### SEXE

#### Sexe

1	Masculin
2	féminin

### NAT

#### Nationalité

1	Française
2	Etrangère mais Union Européenne
3	Etrangère hors Union Européenne

### NAIS

#### Année de naissance du salarié

1930 à 1994	Année de naissance
-------------	--------------------

### STATUT

#### Statut de l'emploi

1	Apprenti, contrat de formation ou emploi en alternance
2	Stagiaire
3	Intérimaire (placé par une agence d'intérim)
4	Contrat à durée déterminée (CDD) ou autre emploi à durée limitée, contrat saisonnier, vacataire, pigiste, etc.
5	Emploi sans limite de durée (CDI)
6	Agent à statut ( SNCF, EDF GDF Suez, etc.)
7	Fonctionnaire (stagiaire ou titulaire)



## ANCIEN

### Ancienneté dans l'établissement

1	Moins d'un an
2	Entre 1 et 3 ans
3	Entre 3 et 10 ans
4	10 ans ou plus

## TPS

### Type de temps de travail

1	Temps complet
2	Temps partiel

## CHOITPS

### Choix du type de temps de travail

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

## LIEU1

### Lieu de travail : au cours de la dernière semaine, votre activité a majoritairement eu lieu :

1	Dans les locaux de votre employeur (bureau, atelier, magasin,...)
2	Chez un ou des clients (usagers)
3	Sur un chantier
4	A votre domicile
5	Dans un autre endroit (voie publique, véhicule, mission, déplacement,...)
	Non renseigné

## LIEU2

### Deuxième lieu essentiel de travail : au cours de la dernière semaine, votre activité a majoritairement eu lieu :

1	Dans les locaux de votre employeur (bureau, atelier, magasin,...)
2	Chez un ou des clients (usagers)
3	Sur un chantier
4	A votre domicile
5	Dans un autre endroit (voie publique, véhicule, mission, déplacement,...)
	Non renseigné

## GRADE

### Grade du salarié dans la Fonction Publique:

Si EMPL=4	Libellé du grade Fonction Publique
-----------	------------------------------------

If EMPL in ('4', '5', '6')

Cette variable n'est pas intégrée dans la base SUMER 2010. Elle est livrée aux secteurs concernés qui en feraient la demande, pour leurs propres études, à partir d'une convention de cession de données auprès de la DARES

## METIE

### Métier spécifique du salarié :

Combinaison de lettres, chiffres	Métier spécifique
----------------------------------	-------------------

Cette variable n'est pas intégrée dans la base SUMER 2010. Elle est livrée aux secteurs concernés qui en feraient la demande, pour leurs propres études, à partir d'une convention de cession de données auprès de la DARES. (Nomenclatures détaillées de la variable METIE accessibles sur le site de la DARES)

## FONCT

### Fonction principale exercée :

1	Production, fabrication, chantier
2	Installation, réparation, maintenance
3	Nettoyage, gardiennage, entretien ménager
4	Manutention, magasinage, logistique
5	Secrétariat, saisie, accueil
6	Gestion, comptabilité
7	Commerce, vente, technico commercial
8	Etudes, recherche et développement, méthodes
0	Autres

## POS

### Classification professionnelle ou qualification:

1	Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2	Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3	Agent de maîtrise
4	Directeur général ou adjoint direct au directeur
5	Technicien, dessinateur, VRP
6	Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e) et autre personnel de catégorie B de la Fonction publique
7	Ingénieur ou cadre
8	Professeur et personnel de catégorie A de la Fonction publique
9	Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la Fonction publique
0	Autres

## PCS2003

### Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS 2003)

111a	Agriculteurs sur petite exploitation de céréales-grandes cultures
111b	Maraîchers, horticulteurs sur petite exploitation
111c	Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur petite exploitation
111d	Éleveurs d'herbivores, sur petite exploitation
111e	Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur petite exploitation
111f	Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante
121a	Agriculteurs sur moyenne exploitation de céréales-grandes cultures
121b	Maraîchers, horticulteurs sur moyenne exploitation
121c	Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur moyenne exploitation
121d	Éleveurs d'herbivores sur moyenne exploitation
121e	Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur moyenne exploitation

121f	Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante
122a	Entrepreneurs de travaux agricoles à façon, de 0 à 9 salariés
122b	Exploitants forestiers indépendants, de 0 à 9 salariés
122c	Patrons pêcheurs et aquaculteurs, de 0 à 9 salariés
131a	Agriculteurs sur grande exploitation de céréales-grandes cultures
131b	Maraîchers, horticulteurs, sur grande exploitation
131c	Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur grande exploitation
131d	Eleveurs d'herbivores, sur grande exploitation
131e	Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur grande exploitation
131f	Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante
211a	Artisans maçons
211b	Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois
211c	Artisans couvreurs
211d	Artisans plombiers, chauffagistes
211e	Artisans électriciens du bâtiment
211f	Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment
211g	Artisans serruriers, métalliers
211h	Artisans en terrassement, travaux publics
211j	Entrepreneurs en parcs et jardins, paysagistes
212a	Artisans mécaniciens en machines agricoles
212b	Artisans chaudronniers
212c	Artisans en mécanique générale, fabrication et travail des métaux (hors horlogerie et matériel de précision)
212d	Artisans divers de fabrication de machines
213a	Artisans de l'habillement, du textile et du cuir
214a	Artisans de l'ameublement
214b	Artisans du travail mécanique du bois
214c	Artisans du papier, de l'imprimerie et de la reproduction
214d	Artisans de fabrication en matériaux de construction (hors artisanat d'art)
214e	Artisans d'art
214f	Autres artisans de fabrication (y.c. horlogers, matériel de précision)
215a	Artisans boulangers, pâtisseries, de 0 à 9 salariés
215b	Artisans bouchers, de 0 à 9 salariés
215c	Artisans charcutiers, de 0 à 9 salariés
215d	Autres artisans de l'alimentation, de 0 à 9 salariés
216a	Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles
216b	Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles
216c	Artisans réparateurs divers
217a	Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés
217b	Artisans déménageurs, de 0 à 9 salariés
217c	Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens, de 0 à 9 salariés
217d	Artisans teinturiers, blanchisseurs, de 0 à 9 salariés
217e	Artisans des services divers, de 0 à 9 salariés
218a	Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés
219a	Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans, effectuant un travail administratif ou commercial
221a	Petits et moyens grossistes en alimentation, de 0 à 9 salariés
221b	Petits et moyens grossistes en produits non alimentaires, de 0 à 9 salariés
222a	Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée, de 0 à 9 salariés
222b	Petits et moyens détaillants en alimentation générale, de 0 à 9 salariés
223a	Détaillants en ameublement, décor, équipement du foyer, de 0 à 9 salariés
223b	Détaillants en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage, de 0 à 9 salariés
223c	Fleuristes, de 0 à 9 salariés

223d	Détaillants en habillement et articles de sport, de 0 à 9 salariés
223e	Détaillants en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels), de 0 à 9 salariés
223f	Détaillants en biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art), de 0 à 9 salariés
223g	Détaillants en tabac, presse et articles divers, de 0 à 9 salariés
223h	Exploitants et gérants libres de station-service, de 0 à 9 salariés
224a	Exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2 salariés
224b	Exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à une autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés
224c	Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés
224d	Exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés
225a	Intermédiaires indépendants du commerce, de 0 à 9 salariés
226a	Agents généraux et courtiers d'assurance indépendants, de 0 à 9 salariés
226b	Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés
226c	Agents immobiliers indépendants, de 0 à 9 salariés
227a	Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés
227b	Indépendants gestionnaires d'établissements privés (enseignement, santé, social), de 0 à 9 salariés
227c	Astrologues, professionnels de la parapsychologie, guérisseurs, de 0 à 9 salariés
227d	Autres indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés
231a	Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus
232a	Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés
233a	Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés
233b	Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés
233c	Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés
233d	Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés
311a	Médecins libéraux spécialistes
311b	Médecins libéraux généralistes
311c	Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)
311d	Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)
311e	Vétérinaires (libéraux ou salariés)
311f	Pharmaciens libéraux
312a	Avocats
312b	Notaires
312c	Experts comptables, comptables agréés, libéraux
312d	Conseils et experts libéraux en études économiques, organisation et recrutement, gestion et fiscalité
312e	Ingénieurs conseils libéraux en études techniques
312f	Architectes libéraux
312g	Géomètres-experts, huissiers de justice, officiers ministériels, professions libérales diverses
313a	Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif
331a	Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)
332a	Ingénieurs de l'Etat (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés
332b	Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
333a	Magistrats
333b	Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts, du Trésor et des Douanes

333c	Cadres de la Poste
333d	Cadres administratifs de France Télécom (statut public)
333e	Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)
333f	Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)
334a	Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)
335a	Personnes exerçant un mandat politique ou syndical
341a	Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
341b	Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs
342a	Enseignants de l'enseignement supérieur
342e	Chercheurs de la recherche publique
343a	Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
344a	Médecins hospitaliers sans activité libérale
344b	Médecins salariés non hospitaliers
344c	Internes en médecine, odontologie et pharmacie
344d	Pharmaciens salariés
351a	Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)
352a	Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)
352b	Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes
353a	Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)
353b	Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles
353c	Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles
354a	Artistes plasticiens
354b	Artistes+B493 de la musique et du chant
354c	Artistes dramatiques
354d	Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers
354g	Professeurs d'art (hors établissements scolaires)
371a	Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises
372a	Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
372b	Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
372c	Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
372d	Cadres spécialistes de la formation
372e	Juristes
372f	Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
373a	Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
373b	Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
373c	Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
373d	Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises
374a	Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
374b	Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
374c	Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
374d	Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)

375a	Cadres de la publicité
375b	Cadres des relations publiques et de la communication
376a	Cadres des marchés financiers
376b	Cadres des opérations bancaires
376c	Cadres commerciaux de la banque
376d	Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
376e	Cadres des services techniques des assurances
376f	Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
376g	Cadres de l'immobilier
377a	Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
380a	Directeurs techniques des grandes entreprises
381a	Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
382a	Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
382b	Architectes salariés
382c	Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
382d	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics
383a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
383b	Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
383c	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel
384a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
384b	Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux
384c	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
385a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
385b	Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
385c	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)
386a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)
386d	Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
386e	Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
387a	Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
387b	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
387c	Ingénieurs et cadres des méthodes de production
387d	Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
387e	Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs
387f	Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
388a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
388b	Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
388c	Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
388d	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications

388e	Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications
389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
389b	Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile
389c	Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande
421a	Instituteurs
421b	Professeurs des écoles
422a	Professeurs d'enseignement général des collèges
422b	Professeurs de lycée professionnel
422c	Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire
422d	Conseillers principaux d'éducation
422e	Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement
423a	Moniteurs d'école de conduite
423b	Formateurs et animateurs de formation continue
424a	Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels
425a	Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine
431a	Cadres infirmiers et assimilés
431b	Infirmiers psychiatriques
431c	Puéricultrices
431d	Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
431e	Sages-femmes (libérales ou salariées)
431f	Infirmiers en soins généraux, salariés
431g	Infirmiers libéraux
432a	Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux
432b	Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés
432c	Autres spécialistes de la rééducation, libéraux
432d	Autres spécialistes de la rééducation, salariés
433a	Techniciens médicaux
433b	Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)
433c	Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)
433d	Préparateurs en pharmacie
434a	Cadres de l'intervention socio-éducative
434b	Assistants de service social
434c	Conseillers en économie sociale familiale
434d	Educateurs spécialisés
434e	Moniteurs éducateurs
434f	Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
434g	Educateurs de jeunes enfants
435a	Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
435b	Animateurs socioculturels et de loisirs
441a	Clergé séculier
441b	Clergé régulier
451a	Professions intermédiaires de la Poste
451b	Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)
451c	Contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés
451d	Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne
451e	Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)
451f	Personnels administratifs de catégorie B des collectivités locales et des hôpitaux (hors Enseignement, Patrimoine)
452a	Inspecteurs et officiers de police

452b	Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie
461a	Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)
461d	Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables
461e	Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
461f	Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs
462a	Chefs de petites surfaces de vente (salariés ou mandataires)
462b	Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
462c	Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
462d	Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)
462e	Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)
463a	Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique
463b	Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)
463c	Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
463d	Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)
463e	Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)
464a	Assistants de la publicité, des relations publiques (indépendants ou salariés)
464b	Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)
465a	Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)
465b	Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)
465c	Photographes (indépendants et salariés)
466a	Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
467a	Chargés de clientèle bancaire
467b	Techniciens des opérations bancaires
467c	Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances
467d	Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale
468a	Maîtrise de restauration : salle et service
468b	Maîtrise de l'hébergement : hall et étages
471a	Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt
471b	Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêt
472a	Dessinateurs en bâtiment, travaux publics
472b	Géomètres, topographes



472c	Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics
472d	Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
473a	Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique
473b	Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique
473c	Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique
474a	Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
474b	Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux
474c	Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux
475a	Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
475b	Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation
476a	Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition
476b	Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois
477a	Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
477b	Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)
477c	Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)
477d	Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions
478a	Techniciens d'étude et de développement en informatique
478b	Techniciens de production, d'exploitation en informatique
478c	Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
478d	Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux
479a	Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement
479b	Experts salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers
480a	Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture
480b	Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche
481a	Conducteurs de travaux (non cadres)
481b	Chefs de chantier (non cadres)
482a	Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique
483a	Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux
484a	Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie.
484b	Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries de transformation
485a	Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
485b	Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
486a	Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité, électromécanique et électronique
486d	Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique
486e	Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)
487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage

487b	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention
488a	Maîtrise de restauration : cuisine/production
488b	Maîtrise de restauration : gestion d'établissement
521a	Employés de la Poste
521b	Employés de France Télécom (statut public)
522a	Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts, du Trésor, des Douanes
523a	Adjointes administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
524a	Agents administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
525a	Agents de service des établissements primaires
525b	Agents de service des autres établissements d'enseignement
525c	Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)
525d	Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)
526a	Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)
526b	Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux
526c	Auxiliaires de puériculture
526d	Aides médico-psychologiques
526e	Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)
531a	Agents de police de l'Etat
531b	Agents des polices municipales
531c	Surveillants de l'administration pénitentiaire
532a	Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)
532b	Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompiers militaires)
532c	Hommes du rang (sauf pompiers militaires)
533a	Pompiers (y.c. pompiers militaires)
533b	Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels
533c	Agents de surveillance du patrimoine et des administrations
534a	Agents civils de sécurité et de surveillance
534b	Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)
541a	Agents et hôtesse d'accueil et d'information (hors hôtellerie)
541d	Standardistes, téléphonistes
542a	Secrétaires
542b	Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte
543a	Employés des services comptables ou financiers
543d	Employés administratifs divers d'entreprises
544a	Employés et opérateurs d'exploitation en informatique
545a	Employés administratifs des services techniques de la banque
545b	Employés des services commerciaux de la banque
545c	Employés des services techniques des assurances
545d	Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
546a	Contrôleurs des transports (personnels roulants)
546b	Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
546c	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
546d	Hôtesse de l'air et stewards
546e	Autres agents et hôtesse d'accompagnement (transports, tourisme)

551a	Employés de libre service du commerce et magasiniers
552a	Caissiers de magasin
553a	Vendeurs non spécialisés
554a	Vendeurs en alimentation
554b	Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer
554c	Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
554d	Vendeurs du commerce de fleurs
554e	Vendeurs en habillement et articles de sport
554f	Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique
554g	Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
554h	Vendeurs de tabac, presse et articles divers
554j	Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)
555a	Vendeurs par correspondance, télévendeurs
556a	Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires
561a	Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)
561d	Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
561e	Employés de l'hôtellerie : réception et hall
561f	Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie
562a	Manucures, esthéticiens (salariés)
562b	Coiffeurs salariés
563a	Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
563b	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales
563c	Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers
564a	Concierges, gardiens d'immeubles
564b	Employés des services divers
621a	Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics
621b	Ouvriers qualifiés du travail du béton
621c	Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
621d	Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
621e	Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
621f	Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
621g	Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières, pétrole, gaz...)
622a	Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
622b	Câbleurs qualifiés, bobiniers qualifiés
622g	Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique
623a	Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés
623b	Tuyauteurs industriels qualifiés
623c	Soudeurs qualifiés sur métaux
623f	Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés
623g	Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)
624a	Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
624d	Monteurs qualifiés en structures métalliques
624e	Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique

624f	Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
624g	Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)
625a	Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire, chimie, plasturgie, énergie
625b	Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie
625c	Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie
625d	Opérateurs de la transformation des viandes
625e	Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et alimentaire (hors transformation des viandes)
625h	Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)
626a	Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
626b	Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
626c	Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton
627a	Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie
627b	Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement, autres opérateurs de confection qualifiés
627c	Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
627d	Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
627e	Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
627f	Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton
628a	Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels
628b	Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels
628c	Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)
628d	Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)
628e	Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
628f	Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)
628g	Ouvriers qualifiés divers de type industriel
631a	Jardiniers
632a	Maçons qualifiés
632b	Ouvriers qualifiés du travail de la pierre
632c	Charpentiers en bois qualifiés
632d	Menuisiers qualifiés du bâtiment
632e	Couvreurs qualifiés
632f	Plombiers et chauffagistes qualifiés
632g	Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux
632h	Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux
632j	Monteurs qualifiés en agencement, isolation
632k	Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments
633a	Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)
633b	Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique (salariés)

633c	Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobile
633d	Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels
634a	Carrossiers d'automobiles qualifiés
634b	Métalliers, serruriers qualifiés
634c	Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
634d	Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels
635a	Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir
636a	Bouchers (sauf industrie de la viande)
636b	Charcutiers (sauf industrie de la viande)
636c	Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)
636d	Cuisiniers et commis de cuisine
637a	Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
637b	Ouvriers d'art
637c	Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels
637d	Ouvriers qualifiés divers de type artisanal
641a	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
641b	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
642a	Conducteurs de taxi (salariés)
642b	Conducteurs de voiture particulière (salariés)
643a	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)
644a	Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères
651a	Conducteurs d'engin lourd de levage
651b	Conducteurs d'engin lourd de manoeuvre
652a	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
652b	Dockers
653a	Magasiniers qualifiés
654a	Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés
655a	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports
656a	Matelots de la marine marchande, capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)
671a	Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
671b	Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du travail du béton et de l'extraction, hors Etat et collectivités locales
672a	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
673a	Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
673b	Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal
673c	Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux
674a	Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie
674b	Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes
674c	Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-alimentaire
674d	Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction
674e	Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication

675a	des papiers et cartons Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir
675b	Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
675c	Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition
676a	Manutentionnaires non qualifiés
676b	Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés
676c	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés
676d	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports
676e	Ouvriers non qualifiés divers de type industriel
681a	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment
681b	Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment
682a	Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés
683a	Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers
684a	Nettoyeurs
684b	Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
685a	Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal
691a	Conducteurs d'engin agricole ou forestier
691b	Ouvriers de l'élevage
691c	Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture
691d	Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière
691e	Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
691f	Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture
692a	Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture
7100	Anciens agriculteurs exploitants
7200	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
7400	Anciens cadres
7500	Anciennes professions intermédiaires
7700	Anciens employés
7800	Anciens ouvriers
8100	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
8300	Militaires du contingent
8400	Elèves, étudiants
8500	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraites)
8600	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraites)

## CSP

### Catégories socioprofessionnelles agrégées des salariés

1	Agriculteurs exploitants
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers

csp=substr(pcs2003,1,1);

**FAP****Familles professionnelles détaillées (FAP2009\_ 225 postes) :**

A0Z00	Agriculteurs indépendants
A0Z01	Éleveurs indépendants
A0Z02	Bûcherons, sylviculteurs indépendants
A0Z40	Agriculteurs salariés
A0Z41	Éleveurs salariés
A0Z42	Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers
A0Z43	Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers
A1Z00	Maraîchers, horticulteurs indépendants
A1Z01	Viticulteurs, arboriculteurs indépendants
A1Z40	Maraîchers, horticulteurs salariés
A1Z41	Jardiniers salariés
A1Z42	Viticulteurs, arboriculteurs salariés
A2Z70	Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles
A2Z90	Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture
A3Z00	Marins, pêcheurs, aquaculteurs indépendants
A3Z40	Pêcheurs, aquaculteurs salariés
A3Z41	Marins salariés
A3Z90	Cadres et maîtres d'équipage de la marine
B0Z20	Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction
B0Z21	Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment
B1Z40	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction
B2Z40	Maçons
B2Z41	Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés
B2Z42	Charpentiers (métal)
B2Z43	Charpentiers (bois)
B2Z44	Couvreurs
B3Z20	Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
B4Z41	Plombiers, chauffagistes
B4Z42	Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation
B4Z43	Électriciens du bâtiment
B4Z44	Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment
B5Z40	Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics
B6Z70	Géomètres
B6Z71	Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics
B6Z72	Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics
B6Z73	Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)
B7Z90	Architectes
B7Z91	Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)
C0Z20	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
C1Z40	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique
C2Z70	Techniciens en électricité et en électronique
C2Z71	Dessinateurs en électricité et en électronique
C2Z80	Agents de maîtrise et assimilés en fabrication de matériel électrique, électronique
D0Z20	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal
D1Z40	Régleurs
D1Z41	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
D2Z40	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons
D2Z41	Tuyauteurs
D2Z42	Soudeurs

D3Z20	Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage
D4Z40	Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique
D4Z41	Agents qualifiés de traitement thermique et de surface
D6Z70	Techniciens en mécanique et travail des métaux
D6Z71	Dessinateurs en mécanique et travail des métaux
D6Z80	Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique
E0Z20	Ouvriers non qualifiés des industries chimiques et plastiques
E0Z21	Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires
E0Z22	Ouvriers non qualifiés en métallurgie, verre, céramique et matériaux de construction
E0Z23	Ouvriers non qualifiés du papier-carton et du bois
E0Z24	Autres ouvriers non qualifiés de type industriel
E1Z40	Pilotes d'installation lourde des industries de transformation
E1Z41	Autres ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques
E1Z42	Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires (hors transformation des viandes)
E1Z43	Autres ouvriers qualifiés en verre, céramique, métallurgie, matériaux de construction et énergie
E1Z44	Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication de papier-carton
E1Z46	Agents qualifiés de laboratoire
E1Z47	Autres ouvriers qualifiés de type industriel
E2Z70	Techniciens des industries de process
E2Z80	Agents de maîtrise et assimilés des industries de process
F0Z20	Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir
F1Z40	Ouvriers qualifiés du travail industriel du textile et du cuir
F1Z41	Ouvriers qualifiés du travail artisanal du textile et du cuir
F2Z20	Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
F3Z40	Artisans du travail du bois et de l'ameublement
F3Z41	Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
F4Z20	Ouvriers non qualifiés de l'imprimerie, de la presse et de l'édition
F4Z41	Ouvriers qualifiés de l'impression et du façonnage des industries graphiques
F5Z70	Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques
G0A40	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique
G0A41	Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique
G0A42	Mainteniciens en biens électrodomestiques
G0A43	Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment
G0B40	Carrossiers automobiles
G0B41	Mécaniciens et électroniciens de véhicules
G1Z70	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement
G1Z71	Techniciens experts
G1Z80	Agents de maîtrise en entretien
H0Z90	Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production
H0Z91	Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement
H0Z92	Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité
J0Z20	Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires
J1Z40	Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention
J1Z80	Responsables magasinage
J3Z40	Conducteurs de véhicules légers
J3Z41	Conducteurs de transport en commun sur route
J3Z42	Conducteurs et livreurs sur courte distance
J3Z43	Conducteurs routiers



J3Z44	Conducteurs sur rails et d'engins de traction
J4Z40	Agents d'exploitation des transports
J4Z60	Contrôleurs des transports
J4Z80	Responsables logistiques (non cadres)
J5Z60	Agents et hôtesses d'accompagnement
J5Z61	Agents administratifs des transports
J5Z62	Employés des transports et du tourisme
J5Z80	Techniciens des transports et du tourisme
J6Z90	Cadres des transports
J6Z91	Personnels navigants de l'aviation
J6Z92	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
K0Z20	Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal
K0Z40	Artisans et ouvriers qualifiés divers de type artisanal
L0Z60	Secrétaires bureautiques et assimilés
L1Z60	Employés de la comptabilité
L2Z60	Agents d'accueil et d'information
L2Z61	Agents administratifs divers
L3Z80	Secrétaires de direction
L4Z80	Techniciens des services administratifs
L4Z81	Techniciens des services comptables et financiers
L5Z90	Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
L5Z91	Juristes
L5Z92	Cadres des ressources humaines et du recrutement
L6Z00	Dirigeants de petites et moyennes entreprises
L6Z90	Cadres dirigeants des grandes entreprises
M0Z60	Employés et opérateurs en informatique
M1Z80	Techniciens d'étude et de développement en informatique
M1Z81	Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
M2Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques
M2Z91	Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance en informatique
M2Z92	Ingénieurs et cadres des télécommunications
N0Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)
N0Z91	Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)
P0Z60	Agents des impôts et des douanes
P0Z61	Employés des services au public
P0Z62	Employés de la Poste et des télécommunications
P1Z80	Contrôleurs des impôts et des douanes
P1Z81	Autres cadres B de la fonction publique
P1Z82	Professions intermédiaires de la Poste et des télécommunications
P2Z90	Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés
P2Z91	Cadres de la Poste et des télécommunications
P2Z92	Cadres de l'armée et de la gendarmerie
P3Z90	Professionnels du droit
P3Z91	Magistrats
P4Z60	Agents de sécurité et de l'ordre public
P4Z61	Agents de polices municipales
P4Z80	Cadres intermédiaires de la police et de l'armée
Q0Z60	Employés de la banque et des assurances
Q1Z80	Techniciens de la banque
Q1Z81	Techniciens des assurances
Q2Z90	Cadres de la banque
Q2Z91	Cadres des assurances

R0Z60	Employés de libre service
R0Z61	Caissiers
R1Z60	Vendeurs en produits alimentaires
R1Z61	Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage
R1Z62	Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels
R1Z63	Vendeurs en gros de matériel et équipements
R1Z66	Vendeurs généralistes
R1Z67	Télévendeurs
R2Z80	Attachés commerciaux
R2Z83	Représentants auprès des particuliers
R3Z80	Maîtrise des magasins
R3Z81	Intermédiaires du commerce
R3Z82	Professions intermédiaires commerciales
R4Z90	Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique
R4Z91	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux
R4Z92	Cadres des magasins
R4Z93	Agents immobiliers, syndics
S0Z20	Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors industries agro-alimentaires)
S0Z40	Bouchers
S0Z41	Charcutiers, traiteurs
S0Z42	Boulangers, pâtisseries
S1Z20	Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
S1Z40	Cuisiniers
S1Z80	Chefs cuisiniers
S2Z60	Employés de l'hôtellerie
S2Z61	Serveurs de cafés restaurants
S2Z80	Maîtres d'hôtel
S2Z81	Maîtrise de l'hôtellerie
S3Z00	Patrons d'hôtels, cafés, restaurants
S3Z90	Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
T0Z60	Coiffeurs, esthéticiens
T1Z60	Employés de maison et personnels de ménage
T2A60	Aides à domicile et aides ménagères
T2B60	Assistantes maternelles
T3Z60	Concierges
T3Z61	Agents de sécurité et de surveillance
T4Z60	Agents d'entretien de locaux
T4Z61	Agents de services hospitaliers
T4Z62	Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets
T6Z61	Employés des services divers
U0Z80	Assistants de communication
U0Z81	Interprètes
U0Z90	Cadres de la communication
U0Z91	Cadres et techniciens de la documentation
U0Z92	Journalistes et cadres de l'édition
U1Z80	Professionnels des spectacles
U1Z81	Photographes
U1Z82	Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle
U1Z91	Artistes (musique, danse, spectacles)
U1Z92	Écrivains

U1Z93	Artistes plasticiens
V0Z60	Aides-soignants
V1Z80	Infirmiers
V1Z81	Sages-femmes
V2Z90	Médecins
V2Z91	Dentistes
V2Z92	Vétérinaires
V2Z93	Pharmaciens
V3Z70	Techniciens médicaux et préparateurs
V3Z71	Spécialistes de l'appareillage médical
V3Z80	Autres professionnels para-médicaux
V3Z90	Psychologues, psychothérapeutes
V4Z80	Professionnels de l'orientation
V4Z83	Educateurs spécialisés
V4Z85	Professionnels de l'action sociale
V5Z00	Exploitants d'équipements sportifs et culturels
V5Z81	Professionnels de l'animation socioculturelle
V5Z82	Sportifs et animateurs sportifs
V5Z84	Surveillants d'établissements scolaires
W0Z80	Professeurs des écoles
W0Z90	Professeurs du secondaire
W0Z91	Directeurs d'établissement scolaire et inspecteurs
W0Z92	Professeurs du supérieur
W1Z80	Formateurs
X0Z00	Professionnels de la politique
X0Z01	Clergé
ZZZZZ	Autre FAP2009, non renseignée ;

Voir annexe 1 pour la correspondance CSP – FAP.

## FAP87

### Familles professionnelles agrégées (FAP2009\_ 87 postes):

A0Z	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons
A1Z	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs
A2Z	Techniciens et cadres de l'agriculture
A3Z	Marins, pêcheurs, aquaculteurs
B0Z	Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction
B1Z	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction
B2Z	Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment
B3Z	Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
B4Z	Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment
B5Z	Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics
B6Z	Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics
B7Z	Cadres du bâtiment et des travaux publics
C0Z	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
C1Z	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique
C2Z	Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique
D0Z	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal
D1Z	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
D2Z	Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal
D3Z	Ouvriers non qualifiés de la mécanique
D4Z	Ouvriers qualifiés de la mécanique

D6Z	Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques
E0Z	Ouvriers non qualifiés des industries de process
E1Z	Ouvriers qualifiés des industries de process
E2Z	Techniciens et agents de maîtrise des industries de process
F0Z	Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir
F1Z	Ouvriers qualifiés du textile et du cuir
F2Z	Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
F3Z	Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
F4Z	Ouvriers des industries graphiques
F5Z	Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques
G0A	Ouvriers qualifiés de la maintenance
G0B	Ouvriers qualifiés de la réparation automobile
G1Z	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance
H0Z	Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie
J0Z	Ouvriers non qualifiés de la manutention
J1Z	Ouvriers qualifiés de la manutention
J3Z	Conducteurs de véhicules
J4Z	Agents d'exploitation des transports
J5Z	Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme
J6Z	Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation
K0Z	Artisans et ouvriers artisanaux
L0Z	Secrétaires
L1Z	Employés de la comptabilité
L2Z	Employés administratifs d'entreprise
L3Z	Secrétaires de direction
L4Z	Techniciens des services administratifs, comptables et financiers
L5Z	Cadres des services administratifs, comptables et financiers
L6Z	Dirigeants d'entreprises
M0Z	Employés et opérateurs de l'informatique
M1Z	Techniciens de l'informatique
M2Z	Ingénieurs de l'informatique
N0Z	Personnels d'études et de recherche
P0Z	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)
P1Z	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)
P2Z	Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)
P3Z	Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)
P4Z	Armée, police, pompiers
Q0Z	Employés de la banque et des assurances
Q1Z	Techniciens de la banque et des assurances
Q2Z	Cadres de la banque et des assurances
R0Z	Caissiers, employés de libre service
R1Z	Vendeurs
R2Z	Attachés commerciaux et représentants
R3Z	Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce
R4Z	Cadres commerciaux et technico-commerciaux
S0Z	Bouchers, charcutiers, boulangers
S1Z	Cuisiniers
S2Z	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration
S3Z	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants
T0Z	Coiffeurs, esthéticiens
T1Z	Employés de maison
T2A	Aides à domicile et aides ménagères

T2B	Assistantes maternelles
T3Z	Agents de gardiennage et de sécurité
T4Z	Agents d'entretien
T6Z	Employés des services divers
U0Z	Professionnels de la communication et de l'information
U1Z	Professionnels des arts et des spectacles
V0Z	Aides-soignants
V1Z	Infirmiers, sages-femmes
V2Z	Médecins et assimilés
V3Z	Professions para-médicales
V4Z	Professionnels de l'action sociale et de l'orientation
V5Z	Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants
W0Z	Enseignants
W1Z	Formateurs
X0Z	Professionnels de la politique et clergé
ZZZ	Autre FAP2009, non renseignée ;

## FAP22

### Familles professionnelles agrégées (FAP2009\_ 22 postes) :

A	Agriculture, marine, pêche
B	Bâtiment, travaux publics
C	Électricité, électronique
D	Mécanique, travail des métaux
E	Industries de process
F	Matériaux souples, bois, industries graphiques
G	Maintenance
H	Ingénieurs et cadres de l'industrie
J	Transports, logistique et tourisme
K	Artisanat
L	Gestion, administration des entreprises
M	Informatique et télécommunications
N	Études et recherche
P	Administration publique, professions juridiques, armée et police
Q	Banque et assurances
R	Commerce
S	Hôtellerie, restauration, alimentation
T	Services aux particuliers et aux collectivités
U	Communication, information, art et spectacle
V	Santé, action sociale, culturelle et sportive
W	Enseignement, formation
X	Politique, religion
Z	Non renseigné ou autre ;

## CSF

### Regroupement de catégories socioprofessionnelles :

3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
58	Employés administratifs (public/privé)
59	Employés de service
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés et agricoles

```
if csp in ('3', '4') then csf=csp;
if csp>'4' then csf=substr(pcs2003,1,2);
if csf='52' then do;
if pcs2003 in ('525A','525B','525C', '526A', '526B', '526C', '526D', '526E', '525D') then csf='59'; /* employés de commerce et de service */
else csf='58'; /* employés administratifs */
end;
if csf='53' then do;
if pcs2003 in ('533A', '533B', '533C', '534A', '534B', '531A', '531C', '531B', '532A', '532B', '532C') then csf='59';
else csf='58';
end;
if csf='54' then csf='58';
if csf in ('55', '56') then csf='59';
if csf in ('62', '63', '64', '65') then csf='61';
if csf in ('67', '68', '69') then csf='66';
```

## NAF08INT

**Pour les salariés intérimaires : activité principale de l'établissement où s'effectue la mission de la semaine précédente (= activité principale de l'entreprise « utilisatrice ») (NAF rév.2 , 2008, en 732 postes )**

0111Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
0112Z	Culture du riz
0113Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules
0114Z	Culture de la canne à sucre
0115Z	Culture du tabac
0116Z	Culture de plantes à fibres
0119Z	Autres cultures non permanentes
0121Z	Culture de la vigne
0122Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux
0123Z	Culture d'agrumes
0124Z	Culture de fruits à pépins et à noyau
0125Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque
0126Z	Culture de fruits oléagineux
0127Z	Culture de plantes à boissons
0128Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
0129Z	Autres cultures permanentes
0130Z	Reproduction de plantes
0141Z	Élevage de vaches laitières
0142Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0143Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés
0144Z	Élevage de chameaux et d'autres camélidés
0145Z	Élevage d'ovins et de caprins
0146Z	Élevage de porcins
0147Z	Élevage de volailles
0149Z	Élevage d'autres animaux

0150Z	Culture et élevage associés
0161Z	Activités de soutien aux cultures
0162Z	Activités de soutien à la production animale
0163Z	Traitement primaire des récoltes
0164Z	Traitement des semences
0170Z	Chasse, piégeage et services annexes
0210Z	Sylviculture et autres activités forestières
0220Z	Exploitation forestière
0230Z	Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage Services de soutien à l'exploitation forestière
0240Z	Pêche en mer
0311Z	Pêche en eau douce
0312Z	Aquaculture en mer
0321Z	Aquaculture en eau douce
0322Z	Extraction de houille
0510Z	Extraction de lignite
0520Z	Extraction de pétrole brut
0610Z	Extraction de gaz naturel
0620Z	Extraction de minerais de fer
0710Z	Extraction de minerais d'uranium et de thorium
0721Z	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux
0729Z	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise
0811Z	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin
0891Z	Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux
0892Z	Extraction de tourbe
0893Z	Production de sel
0899Z	Autres activités extractives n.c.a.
0910Z	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures
0990Z	Activités de soutien aux autres industries extractives
1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie
1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande
1013B	Charcuterie
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
1031Z	Transformation et conservation de pommes de terre
1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes
1039A	Autre transformation et conservation de légumes
1039B	Transformation et conservation de fruits
1041A	Fabrication d'huiles et graisses brutes
1041B	Fabrication d'huiles et graisses raffinées
1042Z	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais
1051B	Fabrication de beurre
1051C	Fabrication de fromage
1051D	Fabrication d'autres produits laitiers
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets
1061A	Meunerie
1061B	Autres activités du travail des grains
1062Z	Fabrication de produits amylicés
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
1071B	Cuisson de produits de boulangerie
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie

1071D	Pâtisserie
1072Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation
1073Z	Fabrication de pâtes alimentaires
1081Z	Fabrication de sucre
1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
1083Z	Transformation du thé et du café
1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements
1085Z	Fabrication de plats préparés
1086Z	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
1092Z	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
1101Z	Production de boissons alcooliques distillées
1102A	Fabrication de vins effervescents
1102B	Vinification
1103Z	Fabrication de cidre et de vins de fruits
1104Z	Production d'autres boissons fermentées non distillées
1105Z	Fabrication de bière
1106Z	Fabrication de malt
1107A	Industrie des eaux de table
1107B	Production de boissons rafraîchissantes
1200Z	Fabrication de produits à base de tabac
1310Z	Préparation de fibres textiles et filature
1320Z	Tissage
1330Z	Ennoblement textile
1391Z	Fabrication d'étoffes à mailles
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement
1393Z	Fabrication de tapis et moquettes
1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets
1395Z	Fabrication de non-tissés, sauf habillement
1396Z	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels
1399Z	Fabrication d'autres textiles n.c.a.
1411Z	Fabrication de vêtements en cuir
1412Z	Fabrication de vêtements de travail
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus
1414Z	Fabrication de vêtements de dessous
1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires
1420Z	Fabrication d'articles en fourrure
1431Z	Fabrication d'articles chaussants à mailles
1439Z	Fabrication d'autres articles à mailles
1511Z	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures
1512Z	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie
1520Z	Fabrication de chaussures
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation
1610B	Imprégnation du bois
1621Z	Fabrication de placage et de panneaux de bois
1622Z	Fabrication de parquets assemblés
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries
1624Z	Fabrication d'emballages en bois
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie
1711Z	Fabrication de pâte à papier
1712Z	Fabrication de papier et de carton
1721A	Fabrication de carton ondulé



1721B	Fabrication de cartonnages
1721C	Fabrication d'emballages en papier
1722Z	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
1723Z	Fabrication d'articles de papeterie
1724Z	Fabrication de papiers peints
1729Z	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton
1811Z	Imprimerie de journaux
1812Z	Autre imprimerie (labeur)
1813Z	Activités de pré-presse
1814Z	Reproduction d'enregistrements
1820Z	Reproduction d'enregistrements
1910Z	Cokéfaction
1920Z	Raffinage du pétrole
2011Z	Fabrication de gaz industriels
2012Z	Fabrication de colorants et de pigments
2013A	Enrichissement et retraitement de matières nucléaires
2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base n.c.a.
2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
2015Z	Fabrication de produits azotés et d'engrais
2016Z	Fabrication de matières plastiques de base
2017Z	Fabrication de caoutchouc synthétique
2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
2030Z	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics
2041Z	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette
2051Z	Fabrication de produits explosifs
2052Z	Fabrication de colles
2053Z	Fabrication d'huiles essentielles
2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
2060Z	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
2110Z	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques
2211Z	Fabrication et rechapage de pneumatiques
2219Z	Fabrication d'autres articles en caoutchouc
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques
2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques
2311Z	Fabrication de verre plat
2312Z	Façonnage et transformation du verre plat
2313Z	Fabrication de verre creux
2314Z	Fabrication de fibres de verre
2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique
2320Z	Fabrication de produits réfractaires
2331Z	Fabrication de carreaux en céramique
2332Z	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite
2341Z	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
2342Z	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
2343Z	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique
2344Z	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique
2349Z	Fabrication d'autres produits céramiques

2351Z	Fabrication de ciment
2352Z	Fabrication de chaux et plâtre
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction
2362Z	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi
2364Z	Fabrication de mortiers et bétons secs
2365Z	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment
2369Z	Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres
2391Z	Fabrication de produits abrasifs
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.
2410Z	Sidérurgie
2420Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
2431Z	Étirage à froid de barres
2432Z	Laminage à froid de feuillards
2433Z	Profilage à froid par formage ou pliage
2434Z	Tréfilage à froid
2441Z	Production de métaux précieux
2442Z	Métallurgie de l'aluminium
2443Z	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain
2444Z	Métallurgie du cuivre
2445Z	Métallurgie des autres métaux non ferreux
2446Z	Élaboration et transformation de matières nucléaires
2451Z	Fonderie de fonte
2452Z	Fonderie d'acier
2453Z	Fonderie de métaux légers
2454Z	Fonderie d'autres métaux non ferreux
2511Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal
2521Z	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
2529Z	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
2530Z	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
2540Z	Fabrication d'armes et de munitions
2550A	Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres
2550B	Découpage, emboutissage
2561Z	Traitement et revêtement des métaux
2562A	Décolletage
2562B	Mécanique industrielle
2571Z	Fabrication de coutellerie
2572Z	Fabrication de serrures et de ferrures
2573A	Fabrication de moules et modèles
2573B	Fabrication d'autres outillages
2591Z	Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
2592Z	Fabrication d'emballages métalliques légers
2593Z	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts
2594Z	Fabrication de vis et de boulons
2599A	Fabrication d'articles métalliques ménagers
2599B	Fabrication d'autres articles métalliques
2611Z	Fabrication de composants électroniques
2612Z	Fabrication de cartes électroniques assemblées
2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
2630Z	Fabrication d'équipements de communication

2640Z	Fabrication de produits électroniques grand public
2651A	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation
2651B	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
2652Z	Horlogerie
2660Z	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
2670Z	Fabrication de matériels optique et photographique
2680Z	Fabrication de supports magnétiques et optiques
2711Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique
2720Z	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
2731Z	Fabrication de câbles de fibres optiques
2732Z	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques
2733Z	Fabrication de matériel d'installation électrique
2740Z	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique
2751Z	Fabrication d'appareils électroménagers
2752Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques
2790Z	Fabrication d'autres matériels électriques
2811Z	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules
2812Z	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques
2813Z	Fabrication d'autres pompes et compresseurs
2814Z	Fabrication d'autres articles de robinetterie
2815Z	Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission
2821Z	Fabrication de fours et brûleurs
2822Z	Fabrication de matériel de levage et de manutention
2823Z	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)
2824Z	Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé
2825Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage
2829B	Fabrication d'autres machines d'usage général
2830Z	Fabrication de machines agricoles et forestières
2841Z	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux
2849Z	Fabrication d'autres machines-outils
2891Z	Fabrication de machines pour la métallurgie
2892Z	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction
2893Z	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire
2894Z	Fabrication de machines pour les industries textiles
2895Z	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
2896Z	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques
2899A	Fabrication de machines d'imprimerie
2899B	Fabrication d'autres machines spécialisées
2910Z	Construction de véhicules automobiles
2920Z	Fabrication de carrosseries et remorques
2931Z	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles
2932Z	Fabrication d'autres équipements automobiles
3011Z	Construction de navires et de structures flottantes
3012Z	Construction de bateaux de plaisance
3020Z	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
3030Z	Construction aéronautique et spatiale
3040Z	Construction de véhicules militaires de combat
3091Z	Fabrication de motocycles

3092Z	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides
3099Z	Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.
3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine
3103Z	Fabrication de matelas
3109A	Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement
3211Z	Frappe de monnaie
3212Z	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie
3213Z	Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires
3220Z	Fabrication d'instruments de musique
3230Z	Fabrication d'articles de sport
3240Z	Fabrication de jeux et jouets
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire
3250B	Fabrication de lunettes
3291Z	Fabrication d'articles de broserie
3299Z	Autres activités manufacturières n.c.a.
3311Z	Réparation d'ouvrages en métaux
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques
3313Z	Réparation de matériels électroniques et optiques
3314Z	Réparation d'équipements électriques
3315Z	Réparation et maintenance navale
3316Z	Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux
3317Z	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport
3319Z	Réparation d'autres équipements
3320A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie
3320B	Installation de machines et équipements mécaniques
3320C	Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels
3511Z	Production d'électricité
3512Z	Transport d'électricité
3513Z	Distribution d'électricité
3514Z	Commerce d'électricité
3521Z	Production de combustibles gazeux
3522Z	Distribution de combustibles gazeux par conduites
3523Z	Commerce de combustibles gazeux par conduites
3530Z	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné
3600Z	Captage, traitement et distribution d'eau
3700Z	Collecte et traitement des eaux usées
3811Z	Collecte des déchets non dangereux
3812Z	Collecte des déchets dangereux
3821Z	Traitement et élimination des déchets non dangereux
3822Z	Traitement et élimination des déchets dangereux
3831Z	Démantèlement d'épaves
3832Z	Récupération de déchets triés
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets
4110A	Promotion immobilière de logements
4110B	Promotion immobilière de bureaux
4110C	Promotion immobilière d'autres bâtiments
4110D	Supports juridiques de programmes
4120A	Construction de maisons individuelles
4120B	Construction d'autres bâtiments

4211Z	Construction de routes et autoroutes
4212Z	Construction de voies ferrées de surface et souterraines
4213A	Construction d'ouvrages d'art
4213B	Construction et entretien de tunnels
4221Z	Construction de réseaux pour fluides
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications
4291Z	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.
4311Z	Travaux de démolition
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse
4313Z	Forages et sondages
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux
4321B	Travaux d'installation électrique sur la voie publique
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
4329A	Travaux d'isolation
4329B	Autres travaux d'installation n.c.a.
4331Z	Travaux de plâtrerie
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
4332C	Agencement de lieux de vente
4333Z	Travaux de revêtement des sols et des murs
4334Z	Travaux de peinture et vitrerie
4339Z	Autres travaux de finition
4391A	Travaux de charpente
4391B	Travaux de couverture par éléments
4399A	Travaux d'étanchéification
4399B	Travaux de montage de structures métalliques
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
4399D	Autres travaux spécialisés de construction
4399E	Location avec opérateur de matériel de construction
4511Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers
4519Z	Commerce d'autres véhicules automobiles
4520A	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
4520B	Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles
4531Z	Commerce de gros d'équipements automobiles
4532Z	Commerce de détail d'équipements automobiles
4540Z	Commerce et réparation de motocycles
4611Z	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis
4612A	Centrales d'achat de carburant
4612B	Autres intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques
4613Z	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction
4614Z	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions
4615Z	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie
4616Z	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir
4617A	Centrales d'achat alimentaires
4617B	Autres intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
4618Z	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits

	spécifiques
4619A	Centrales d'achat non alimentaires
4619B	Autres intermédiaires du commerce en produits divers
4621Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
4622Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fleurs et plantes
4623Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'animaux vivants
4624Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de cuirs et peaux
4631Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes
4632A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de viandes de boucherie
4632B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de viande
4632C	Commerce de gros (commerce interentreprises) de volailles et gibier
4633Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
4634Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons
4635Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de tabac
4636Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de sucre, chocolat et confiserie
4637Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de café, thé, cacao et épices
4638A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques
4638B	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire spécialisé divers
4639A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits surgelés
4639B	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé
4641Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de textiles
4642Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures
4643Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils électroménagers
4644Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de vaisselle, verrerie et produits d'entretien
4645Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté
4646Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques
4647Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage
4648Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'articles d'horlogerie et de bijouterie
4649Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques
4651Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels
4652Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication
4661Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole
4662Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines-outils
4663Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour

4664Z	l'extraction, la construction et le génie civil Commerce de gros (commerce interentreprises) de machines pour l'industrie textile et l'habillement
4665Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de mobilier de bureau
4666Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres machines et équipements de bureau
4669A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique
4669B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers
4669C	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services
4671Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de combustibles et de produits annexes
4672Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de minerais et métaux
4673A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction
4673B	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils sanitaires et de produits de décoration
4674A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie
4674B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage
4675Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits chimiques
4676Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres produits intermédiaires
4677Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris
4690Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé
4711A	Commerce de détail de produits surgelés
4711B	Commerce d'alimentation générale
4711C	Supérettes
4711D	Supermarchés
4711E	Magasins multi-commerces
4711F	Hypermarchés
4719A	Grands magasins
4719B	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
4721Z	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
4722Z	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
4723Z	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
4724Z	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
4725Z	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
4726Z	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
4729Z	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
4730Z	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
4741Z	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
4742Z	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé
4743Z	Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé
4751Z	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
4752A	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m <sup>2</sup> )
4752B	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes

	surfaces (400 m <sup>2</sup> et plus)
4753Z	Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé
4754Z	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
4759A	Commerce de détail de meubles
4759B	Commerce de détail d'autres équipements du foyer
4761Z	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
4762Z	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
4763Z	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
4764Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
4765Z	Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé
4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
4772A	Commerce de détail de la chaussure
4772B	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
4773Z	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
4774Z	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
4775Z	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
4776Z	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
4777Z	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
4778A	Commerces de détail d'optique
4778B	Commerces de détail de charbons et combustibles
4778C	Autres commerces de détail spécialisés divers
4779Z	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin
4781Z	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
4782Z	Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés
4789Z	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés
4791A	Vente à distance sur catalogue général
4791B	Vente à distance sur catalogue spécialisé
4799A	Vente à domicile
4799B	Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.
4910Z	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs
4920Z	Transports ferroviaires de fret
4931Z	Transports urbains et suburbains de voyageurs
4932Z	Transports de voyageurs par taxis
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs
4939B	Autres transports routiers de voyageurs
4939C	Téléphériques et remontées mécaniques
4941A	Transports routiers de fret interurbains
4941B	Transports routiers de fret de proximité
4941C	Location de camions avec chauffeur
4942Z	Services de déménagement
4950Z	Transports par conduites
5010Z	Transports maritimes et côtiers de passagers
5020Z	Transports maritimes et côtiers de fret
5030Z	Transports fluviaux de passagers
5040Z	Transports fluviaux de fret
5110Z	Transports aériens de passagers



5121Z	Transports aériens de fret
5122Z	Transports spatiaux
5210A	Entreposage et stockage frigorifique
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique
5221Z	Services auxiliaires des transports terrestres
5222Z	Services auxiliaires des transports par eau
5223Z	Services auxiliaires des transports aériens
5224A	Manutention portuaire
5224B	Manutention non portuaire
5229A	Messagerie, fret express
5229B	Affrètement et organisation des transports
5310Z	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel
5320Z	Autres activités de poste et de courrier
5510Z	Hôtels et hébergement similaire
5520Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
5530Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
5590Z	Autres hébergements
5610A	Restauration traditionnelle
5610B	Cafétérias et autres libres-services
5610C	Restauration de type rapide
5621Z	Services des traiteurs
5629A	Restauration collective sous contrat
5629B	Autres services de restauration n.c.a.
5630Z	Débites de boissons
5811Z	Édition de livres
5812Z	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses
5813Z	Édition de journaux
5814Z	Édition de revues et périodiques
5819Z	Autres activités d'édition
5821Z	Édition de jeux électroniques
5829A	Édition de logiciels système et de réseau
5829B	Édition de logiciels outils de développement et de langages
5829C	Édition de logiciels applicatifs
5911A	Production de films et de programmes pour la télévision
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires
5911C	Production de films pour le cinéma
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
5913A	Distribution de films cinématographiques
5913B	Édition et distribution vidéo
5914Z	Projection de films cinématographiques
5920Z	Enregistrement sonore et édition musicale
6010Z	Édition et diffusion de programmes radio
6020A	Édition de chaînes généralistes
6020B	Édition de chaînes thématiques
6110Z	Télécommunications filaires
6120Z	Télécommunications sans fil
6130Z	Télécommunications par satellite
6190Z	Autres activités de télécommunication
6201Z	Programmation informatique
6202A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques
6202B	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
6203Z	Gestion d'installations informatiques
6209Z	Autres activités informatiques

6311Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes
6312Z	Portails Internet
6391Z	Activités des agences de presse
6399Z	Autres services d'information n.c.a.
6411Z	Activités de banque centrale
6419Z	Autres intermédiations monétaires
6420Z	Activités des sociétés holding
6430Z	Fonds de placement et entités financières similaires
6491Z	Crédit-bail
6492Z	Autre distribution de crédit
6499Z	Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
6511Z	Assurance vie
6512Z	Autres assurances
6520Z	Réassurance
6530Z	Caisses de retraite
6611Z	Administration de marchés financiers
6612Z	Courtage de valeurs mobilières et de marchandises
6619A	Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier
6619B	Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
6621Z	Évaluation des risques et dommages
6622Z	Activités des agents et courtiers d'assurances
6629Z	Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite
6630Z	Gestion de fonds
6810Z	Activités des marchands de biens immobiliers
6820A	Location de logements
6820B	Location de terrains et d'autres biens immobiliers
6831Z	Agences immobilières
6832A	Administration d'immeubles et autres biens immobiliers
6832B	Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier
6910Z	Activités juridiques
6920Z	Activités comptables
7010Z	Activités des sièges sociaux
7021Z	Conseil en relations publiques et communication
7022Z	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
7111Z	Activités d'architecture
7112A	Activité des géomètres
7112B	Ingénierie, études techniques
7120A	Contrôle technique automobile
7120B	Analyses, essais et inspections techniques
7211Z	Recherche-développement en biotechnologie
7219Z	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
7220Z	Recherche-développement en sciences humaines et sociales
7311Z	Activités des agences de publicité
7312Z	Régie publicitaire de médias
7320Z	Études de marché et sondages
7410Z	Activités spécialisées de design
7420Z	Activités photographiques
7430Z	Traduction et interprétation
7490A	Activité des économistes de la construction
7490B	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
7500Z	Activités vétérinaires
7711A	Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers

7711B	Location de longue durée de voitures et de véhicules automobiles légers
7712Z	Location et location-bail de camions
7721Z	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport
7722Z	Location de vidéocassettes et disques vidéo
7729Z	Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques
7731Z	Location et location-bail de machines et équipements agricoles
7732Z	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction
7733Z	Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique
7734Z	Location et location-bail de matériels de transport par eau
7735Z	Location et location-bail de matériels de transport aérien
7739Z	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.
7740Z	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright
7810Z	Activités des agences de placement de main-d'œuvre
7820Z	Activités des agences de travail temporaire
7830Z	Autre mise à disposition de ressources humaines
7911Z	Activités des agences de voyage
7912Z	Activités des voyagistes
7990Z	Autres services de réservation et activités connexes
8010Z	Activités de sécurité privée
8020Z	Activités liées aux systèmes de sécurité
8030Z	Activités d'enquête
8110Z	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments
8121Z	Nettoyage courant des bâtiments
8122Z	Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel
8129A	Désinfection, désinsectisation, dératisation
8129B	Autres activités de nettoyage n.c.a.
8130Z	Services d'aménagement paysager
8211Z	Services administratifs combinés de bureau
8219Z	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau
8220Z	Activités de centres d'appels
8230Z	Organisation de foires, salons professionnels et congrès
8291Z	Activités des agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle
8292Z	Activités de conditionnement
8299Z	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.
8411Z	Administration publique générale
8412Z	Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale
8413Z	Administration publique (tutelle) des activités économiques
8421Z	Affaires étrangères
8422Z	Défense
8423Z	Justice
8424Z	Activités d'ordre public et de sécurité
8425Z	Services du feu et de secours
8430A	Activités générales de sécurité sociale
8430B	Gestion des retraites complémentaires
8430C	Distribution sociale de revenus
8510Z	Enseignement pré-primaire
8520Z	Enseignement primaire

8531Z	Enseignement secondaire général
8532Z	Enseignement secondaire technique ou professionnel
8541Z	Enseignement post-secondaire non supérieur
8542Z	Enseignement supérieur
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
8552Z	Enseignement culturel
8553Z	Enseignement de la conduite
8559A	Formation continue d'adultes
8559B	Autres enseignements
8560Z	Activités de soutien à l'enseignement
8610Z	Activités hospitalières
8621Z	Activité des médecins généralistes
8622A	Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie
8622B	Activités chirurgicales
8622C	Autres activités des médecins spécialistes
8623Z	Pratique dentaire
8690A	Ambulances
8690B	Laboratoires d'analyses médicales
8690C	Centres de collecte et banques d'organes
8690D	Activités des infirmiers et des sages-femmes
8690E	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues
8690F	Activités de santé humaine non classées ailleurs
8710A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
8710B	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés
8710C	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé
8720A	Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux
8720B	Hébergement social pour toxicomanes
8730A	Hébergement social pour personnes âgées
8730B	Hébergement social pour handicapés physiques
8790A	Hébergement social pour enfants en difficultés
8790B	Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social
8810A	Aide à domicile
8810B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées
8810C	Aide par le travail
8891A	Accueil de jeunes enfants
8891B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés
8899A	Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents
8899B	Action sociale sans hébergement n.c.a.
9001Z	Arts du spectacle vivant
9002Z	Activités de soutien au spectacle vivant
9003A	Création artistique relevant des arts plastiques
9003B	Autre création artistique
9004Z	Gestion de salles de spectacles
9101Z	Gestion des bibliothèques et des archives
9102Z	Gestion des musées
9103Z	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
9104Z	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
9200Z	Organisation de jeux de hasard et d'argent

9311Z	Gestion d'installations sportives
9312Z	Activités de clubs de sports
9313Z	Activités des centres de culture physique
9319Z	Autres activités liées au sport
9321Z	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs
9411Z	Activités des organisations patronales et consulaires
9412Z	Activités des organisations professionnelles
9420Z	Activités des syndicats de salariés
9491Z	Activités des organisations religieuses
9492Z	Activités des organisations politiques
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
9511Z	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
9512Z	Réparation d'équipements de communication
9521Z	Réparation de produits électroniques grand public
9522Z	Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin
9523Z	Réparation de chaussures et d'articles en cuir
9524Z	Réparation de meubles et d'équipements du foyer
9525Z	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie
9529Z	Réparation d'autres biens personnels et domestiques
9601A	Blanchisserie-teinturerie de gros
9601B	Blanchisserie-teinturerie de détail
9602A	Coiffure
9602B	Soins de beauté
9603Z	Services funéraires
9604Z	Entretien corporel
9609Z	Autres services personnels n.c.a.
9700Z	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
9810Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
9820Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre
9900Z	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

Si Statut=3

### NAFU

**Activité principale de l'établissement utilisateur (NAF rév.2 , 2008, 732 postes ) :**

De 0111Z ... A 9900Z	Nomenclature identique à celle de NAF08INT (NAF rév.2 , 2008, 732 postes )
----------------------------	--

### NAFUG

**Activité principale de l'établissement utilisateur regroupée en 4 postes (NAF rév.2 , 2008, ) :**

ES	Agriculture
ET	Industrie
EU	Construction
EV	Tertiaire

**CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES**  
**(Situation habituelle de travail)**

**- Caractéristiques du temps de travail**

**HH**

**Nombre d'heures de travail effectuées lors de la dernière semaine travaillée:**

1 à 99	Nombre d'heures Non renseigné
--------	----------------------------------

**AMPLITUD**

**Lors d'une journée, nombre d'heures d'absence de chez soi du fait de son travail :**

1 à 24	Nombre d'heures Non renseigné
--------	----------------------------------

**LOIN**

**Dormir hors de chez soi:**

1	Fréquemment
2	Occasionnellement
3	Jamais ou presque
	Non renseigné

**EQUIP**

**Travail en équipes (travail posté) :**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**EQUIPX**

**Si oui, types d'équipes:**

1	En 2x8 (équipes, brigades)
2	En 3x8 (équipes, brigades)
3	En 4x8 (équipes, brigades)
4	En 2x12 (équipes, brigades)
5	Autres

Si EQUIP='1'

**DIMFER**

**Travail le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0h et 24h) :**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**NBDIMFER****Si oui, nombre de dimanches ou de jours fériés travaillés par an**

1 à 73	Nombre de dimanches ou de jours fériés Non renseigné
--------	---

Si DIMFER='1'

**SAM****Travail le samedi, même occasionnellement (entre 0h et 24h)**

1	Oui
2	Non Non renseigné

**NBSAM****Si oui, nombre de samedis travaillés par an**

1 à 60	Nombre de samedis Non renseigné
--------	------------------------------------

Si SAM=='1'

**NOCT****Travail la nuit (entre minuit et 5h), même occasionnellement**

1	Oui
2	Non Non renseigné

**NBNUIT****Si oui, nombre de nuits travaillées par an :**

1 à 99	Nombre de nuits Non renseigné
--------	----------------------------------

Si NOCT='1'

Par convention, si NBNUIT &gt; 99 alors NBNUIT = 99

**SOIR****Travail le soir (entre 20h et minuit), même occasionnellement:**

1	Oui
2	Non Non renseigné

**NBSOIR****Si oui, nombre de soirs travaillés par an:**

1 à 99	Nombre de soirs Non renseigné
--------	----------------------------------

Si SOIR='1'

Par convention, si NBSOIR &gt; 99 alors NBSOIR = 99

**HORVAR****Horaires journaliers identiques :**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**PERIOD****Nombre de période de travail dans votre journée (ou nuit) :**

1	Non, une seule période
2	Oui, deux périodes ou plus
	Non renseigné

**PREJOUR****Connaissance des horaires de travail du lendemain :**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**PRESEM****Connaissance des horaires de travail de la semaine prochaine:**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**PREMOIS****Connaissance des horaires de travail dans le mois à venir :**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**PRETRIM****Connaissance des horaires de travail d'ici trois mois**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**RABHOR****Travail effectif supérieur à l'horaire prévu, sans compensation, certains jours ou certaines semaines:**

1	Toujours
2	Souvent
3	Parfois
4	Jamais
	Non renseigné



**REPOS48****En général, repos d'au moins 48 heures consécutives au cours d'une semaine :**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**ASTREIN****Effectuer des astreintes dans le cadre de son travail:**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**NBASTRE****Si oui, nombre d'astreintes à effectuer dans l'année :**

1 à 99	Nombre d'astreintes
	Non renseigné

Si ASTREIN='1'

**- Rythme de travail****RWDEP****Rythme de travail imposé par le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce :**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**RWCAD****Rythme de travail imposé par la cadence automatique d'une machine:**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**RWTEC****Rythme de travail imposé par d'autres contraintes techniques:**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**RWCOLEG**

**Rythme de travail imposé par la dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**RWNORMH**

**Rythme de travail imposé par des normes de production, ou des délais, à respecter en 1h au plus :**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**RWNORMJ**

**Rythme de travail imposé par des normes de production, ou des délais à respecter en une journée au plus:**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**RWDEM**

**Rythme de travail imposé par une demande extérieure obligeant à une réponse immédiate (public, clients, donneurs d'ordre) :**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**RWSURV**

**Rythme de travail imposé par des contrôles ou surveillances quotidiens voire permanents de la hiérarchie :**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**RWINFOR**

**Rythme de travail imposé par un contrôle ou un suivi informatisé:**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**INTERUPT****Possibilité d'interrompre momentanément son travail quand on le souhaite**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**REMPLAS****Si oui, nécessité de se faire remplacer :**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

Si INTERUPT='1'

**JUSTIFI****Si oui, justification de cette interruption**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**DEPECH****Obligation de se dépêcher pour faire son travail :**

1	Toujours
2	Souvent
3	Parfois
4	Jamais
	Non renseigné

**POLYVAL****Occuper différents postes ou fonctions (polyvalence) :**

1	Oui, vous faites une rotation régulière entre les postes
2	Oui, vous changez de poste en cas d'urgence ou d'absence d'un collègue
3	Non
4	Oui, vous faites une rotation régulière entre les postes et vous changez de postes en cas d'urgence ou d'absence d'un collègue
	Non renseigné

**INTENSIF****Emporter du travail chez soi :**

1	Toujours
2	Souvent
3	Parfois
4	Jamais
	Non renseigné

## DEBORD

Obligation fréquente d'interrompre une tâche pour une autre non prévue

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

## INTERACT

Si oui, conséquence de cette interruption :

1	Elle perturbe votre travail
2	Elle est sans conséquence sur votre travail
3	Elle est un aspect positif de votre travail
	Non renseigné

SI DEBORD='1'

## DELAIS

Possibilité de faire varier les délais :

1	Oui
2	Non
3	Sans objet, pas de délais
	Non renseigné

## *- Autonomie et marges d'initiative*

## INCIDENT

Action en cas d'incident :

1	La plupart du temps, vous réglez personnellement l'incident
2	Vous réglez personnellement l'incident mais dans des cas bien précis, prévus d'avance
3	Vous faites généralement appel à d'autres
	Non renseigné

## ORDER

Possibilité de changer l'ordre des tâches :

1	Oui, tout le temps
2	Oui, selon les tâches
3	Non, je ne peux pas
4	Sans objet (pas d'ordre établi)
	Non renseigné

## - Collectif de travail

### DISCUCOLL

En cas de difficulté pour faire correctement son travail, de conflit sur la façon de travailler : possibilité d'en discuter avec les collègues:

1	Oui
2	Non
3	Pas concerné, pas de collègues Non renseigné

### DISCUCHEF

En cas de difficulté pour faire correctement son travail, de conflit sur la façon de travailler : possibilité d'en discuter avec la hiérarchie

1	Oui
2	Non
3	Pas concerné, pas de supérieurs Non renseigné

### CORRINF

Conditions pour effectuer correctement son travail: *des informations claires et suffisantes :*

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

### CORCOLL

Conditions pour effectuer correctement son travail: *un nombre de collègues ou de collaborateurs suffisants*

1	Oui
2	Non
3	Sans objet (pas de collègues) Non renseigné

### CORRCOP

Conditions pour effectuer correctement son travail : *la possibilité de coopérer (échanges d'informations, entraide,...)*

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

### CORRMOY

Conditions pour effectuer correctement son travail : *des moyens matériels adaptés et suffisants :*

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**CORRFORM**

Conditions pour effectuer correctement son travail : *une formation suffisante et adaptée* :

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**CHEF**

Avoir un ou plusieurs salariés sous ses ordre

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**- Contact avec le public****PUBLIC**

Etre en contact avec le public (usagers, patients, voyageurs, clients, etc.) :

1	Oui, de vive voix, en face à face
2	Oui, par téléphone
3	Non
4	De vive voix, en face à face et par téléphone
	Non renseigné

**TENSPUB**

Si oui, vivez-vous des situations de tension dans vos rapports avec le public ? :

1	En permanence
2	Régulièrement
3	Occasionnellement
4	Jamais
	Non renseigné

**- Normes et évaluations****RISQUAL**

Une erreur au travail peut ou pourrait-elle entraîner : *des conséquences grave pour la qualité du produit ou du service*

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**RISFINA**

Une erreur au travail peut ou pourrait-elle entraîner : *des coûts financiers importants pour l'entreprise*

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**RISDANG**

Une erreur au travail peut ou pourrait-elle entraîner : *des conséquences dangereuses pour votre sécurité et celle d'autres personnes* :

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**RIEMPL**

Une erreur au travail peut ou pourrait-elle entraîner : *des sanctions à votre égard (diminution importante de votre rémunération, changement de poste, risque pour votre emploi,...)* :

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**CERTISO**

Suivre des procédures de qualité strictes (certification ISO, accréditation, EAQF,...) :

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**OBJECTIF**

Devoir atteindre des objectifs chiffrés, précis:

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**EVA**

Avoir au moins un entretien individuel d'évaluation par an :

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**EVACRIT**

**Si oui, l'entretien porte-t-il sur des critères précis et mesurables (objectifs, résultats, acquisition de compétences,...) ? :**

1	Oui
2	Non
3	Ne sait pas
	Non renseigné

Si EVA='1'



**AMBIANCES ET CONTRAINTES PHYSIQUES**  
**(pendant la dernière semaine travaillée)**

**SONF**

**Exposition à des nuisances sonores :**

1	Oui
2	Non

**Bruits > 85 décibels A**

<b>SONAE</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>SONAD</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>SONAP</b>	
<b>Protection individuelle auditive</b>	
A	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**Bruits comportant des chocs, des impulsions**

<b>SONIE</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>SONID</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>SONIP</b>	
<b>Protection individuelle auditive</b>	
A	Oui
	Non renseigné ou sans objet

### Autre bruit gênant pour le salarié

<b>SONDE</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>SONDD</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>SONDP</b>	
<b>Protection individuelle auditive</b>	
A	Oui
	Non renseigné ou sans objet

### THERM

#### Nuisances thermiques

1	Oui
2	Non

### Travail à l'extérieur, exposé aux intempéries

<b>EXTE</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>EXTD</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>EXTC</b>	
<b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>EXTR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>EXTO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

**Travail au froid, moins de 15°C, imposé par le processus de production**

<b>FROIE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>FROID</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>FROIC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>FROIR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>FROIO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

**DEG1**

**Si travail au froid, moins de 15° C : indiquer le nombre de degrés centigrades :**

1	< - 10°C
2	De - 10°C à moins de 0°C
3	De 0°C à moins de +15°C Non renseigné ou sans objet

**Travail au chaud, plus de 24°C, imposé par le processus de production**

<b>CHAUE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>CHAUD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>CHAUC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>CHAUR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>CHAUO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**DEG2****Si travail au chaud, plus de 24° C : indiquer le nombre de degrés centigrades :**

1	De +25° C à moins de +30° C
2	+30° C ou plus
	Non renseigné ou sans objet

**Travail en milieu humide, imposé par le processus de production**

<b>HUME</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>HUMD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>HUMC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>HUMR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>HUMO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## RAY

### Exposition aux radiations ou au rayonnement

1	Oui
2	Non

### Radiation ionisante DATR, de catégorie A ou B

<b>RIABE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>RIABD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>RIABC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet

<b>RIABR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>RIABO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

### Radiation non ionisante

<b>RADIONE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>RADIOND</b> <b>Durée</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

### Radiation laser

<b>LAZE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>LAZD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>LAZC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet

<b>LAZR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>LAZO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

#### Autres radiations non ionisantes

<b>AURADE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non renseigné
<b>AURADD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à <10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>AURADC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>AURADR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>AURADO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

#### AIR Travail en air et espace contrôlés

1	Oui
2	Non

### Salle blanche

<b>BLANE</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>BLAND</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Locaux climatisés

<b>CLIME</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>CLIMD</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Espace confiné

<b>CONFE</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>CONFD</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet



## CVIS

### Situations avec contrainte visuelle:

1	Oui
2	Non

### Travail sur écran (en continu ou discontinu)

<b>ECRAIE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ECRAID</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Autre travail comportant des contraintes visuelles

<b>PRECE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>PRECD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Manutention manuelle de charges (définition européenne)

<b>LOURD</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>LOURDD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

## CPOS

### Contraintes posturales et articulaires

1	Oui
2	Non

### Position debout ou piétinement

<b>DEBOUE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>DEBOUD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Déplacement à pied dans le travail

<b>DEPLAE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>DEPLAD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Position à genoux

<b>GENOUE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>GENOUD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Position fixe de la tête et du cou

<b>COUE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>COUD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Maintien de bras en l'air

<b>BRASE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>BRASD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Autres contraintes posturales (posture accroupie, en torsion, etc.)

<b>AUTPE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>AUTPD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Répétition d'un même geste ou d'une série de gestes à une cadence élevée

<b>REPETE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>REPETD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Temps de cycle <1 mn, en cas de gestes répétitifs

<b>CYCLE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>CYCLD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Travail exigeant de façon habituelle une position forcée d'une ou plusieurs articulations

<b>POSITE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>POSITD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

**VIB****Machines et outils vibrants**

1	Oui
2	Non

**Outils transmettant des vibrations aux membres supérieurs (tronçonneuse, meuleuse, clef à choc, marteau piqueur, etc.)**

<b>VISUPE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>VISUPD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

**Vibrations créées par des Installations fixes (concasseur, table vibrante, presse, malaxeur)**

<b>VIVIXE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>VIVIXD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

**COND****Conduite**

1	Oui
2	Non

**Conduite de machines mobiles sur le lieu de travail (engin de chantier, chariot automoteur, etc.)**

<b>VIMOB</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>VIMOB</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

**Conduite sur la voie publique (automobile, camion, autocar, autobus, etc.)**

<b>AUTOE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>AUTOD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

## AGENTS CHIMIQUES

(pendant la dernière semaine travaillée)

### ACHIM

Un ou plusieurs agents chimiques ont été présents au poste de travail du salarié pendant la dernière semaine travaillée

1	Oui
2	Non

### - ACIDES

Acide cyanhydrique et dérivés minéraux (cyanogène, chlorure et bromure de cyanogène, sauf fumées de combustion des matières plastiques)

<b>QP301</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP301D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP301PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP301I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP301EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP301C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP301R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP301O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**Acide fluorhydrique et dérivés minéraux (fluorures, fluorosilicates)**

<b>QP302</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP302D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP302PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet



<b>QP302I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP302EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP302C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP302R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP302O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

**Acides minéraux, sauf acides cyanhydrique, fluorhydrique et chromique (Acides chlorhydrique, sulfurique, nitrique, phosphorique)**

<b>QP303</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP303D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>QP303PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP303I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP303EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP303C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP303R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP303O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**Acides organiques (Acides acétique, formique, maléique, lactique,,)**

<b>QP304</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>QP304D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP304PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP304I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP304EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP304C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP304R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP304O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## - BASES

### Ammoniac et solutions aqueuses

<b>QP305</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP305D</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP305PC</b>	
<b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP305I</b>	
<b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP305EM</b>	
<b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP305C</b>	
<b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP305R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP305O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

**Bases Fortes, notamment exposition à des vapeurs (aérosols) de soude, de potasse**

<b>QP306</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP306D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP306PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP306I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP306EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP306C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP306R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP306O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## **- CARBURANTS**

### **Essence automobile**

<b>QP307</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP307D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP307PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP307I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP307EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP307C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP307R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP307O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## GPL

<b>QP308</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP308D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>QP308PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP308I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP308EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP308C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP308R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP308O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**Autres carburants (fuel, gazole, kérosène, biocarburants de type diester,...)**

<b>QP309</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non



<b>QP309D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP309PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP309I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP309EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP309C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP309R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP309O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné

## - COMPOSES ORGANIQUES DIVERS

### ALDEHYDES

#### Formaldéhyde (sauf résines, colles)

<b>QP310</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP310D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP310PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP310I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP310EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP310C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP310R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP310O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

**Autres aldéhydes (glutaraldéhyde, aldéhyde acétique, acroléine,...)<sup>o</sup>**

<b>QP311</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP311D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP311PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP311I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP311EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet

<b>QP311C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP311R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP311O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## AMINES

### Amines aromatiques

<b>QP312</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP312D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP312PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP312I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP312EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP312C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP312R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP312O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**Autres amines (amines aliphatiques, alicycliques, alcanolamines,,,) et dérivés**

<b>QP313</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP313D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP313PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP313I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP313EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP313C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP313R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP313O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

#### DERIVES HALOGENES ET/OU NITRES (sauf produits phytosanitaires)

#### Hydrocarbures aromatiques halogénés et/ou nitrés

<b>QP314</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP314D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP314PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP314I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP314EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP314C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP314R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP314O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

### Phénols et dérivés halogénés et/ou nitrés

<b>QP315</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>QP315D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP315PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP315I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP315EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP315C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP315R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP315O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet



## **- POUSSIÈRES ET FIBRES**

### **FIBRES**

#### **Amiante (toutes variétés confondues)**

<b>QP316</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP316D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP316PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP316I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP316EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP316C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP316R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP316O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

### Fibres céramiques réfractaires

<b>QP317</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP317D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP317PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP317I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP317EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet

<b>QP317C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP317R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP317O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

**Autres fibres minérales artificielles (verre, roche, laitier, carbone,,,) )**

<b>QP318</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP318D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP318PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP318I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP318EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP318C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP318R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP318O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## POUSSIÈRES

### Fabrication et utilisation de matériaux manufacturés

<b>QP319</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP319D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP319PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP319I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP319EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP319C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP319R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP319O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## Farine

<b>QP320</b> <b>Exposition au produit</b>	
1	Oui
2	Non renseigné
<b>QP320D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP320PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné
<b>QP320I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP320EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné
<b>QP320C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné
<b>QP320R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné
<b>QP320O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné

**Poussières de bois (bois bruts, stratifiés, contreplaqués, médium,...)**

<b>QP321</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>QP321D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP321PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP321I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP321EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP321C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP321R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP321O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## Silice cristalline

<b>QP322</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP322D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP322PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP322I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP322EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP322C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP322R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet



<b>QP322O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

**Autres poussières minérales (engrais, terres rares,...) sauf ciment et fibres**

<b>QP323</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP323D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP323PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP323I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP323EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP323C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet

<b>QP323R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP323O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## FLUIDES DE LUBRIFICATION ET DE REFROIDISSEMENT

### Fluides aqueux

<b>QP324</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP324D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP324PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP324I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP324EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP324C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP324R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP324O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

### Huiles minérales entières

<b>QP325</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP325D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP325PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP325I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP325EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP325C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP325R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP325O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

### Huiles synthétiques

<b>QP326</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP326D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>QP326PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP326I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP326EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP326C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP326R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP326O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## - GAZ ET FUMÉES

### MATIERES PLASTIQUES/CAOUTCHOUC

Fumées de dégradation thermique des matières plastiques (moulage, soudage, découpe à chaud,...)

<b>QP327</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP327D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP327PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP327I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP327EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP327C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP327R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP327O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

### Fumées de vulcanisation

<b>QP328</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP328D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP328PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP328I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP328EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP328C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP328R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP328O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## METALLIQUES

### Fumées de soudage d'éléments métalliques

<b>QP329</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP329D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP329PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet



<b>QP329I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP329EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP329C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP329R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP329O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## MOTEURS THERMIQUES

### Gaz d'échappement diesel

<b>QP330</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP330D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures

4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP330PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP330I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP330EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP330C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP330R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP330O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**Gaz d'échappement autres (essence automobile, GPL,...)**

<b>QP331</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP331D</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP331PC</b>	
<b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP331I</b>	
<b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP331EM</b>	
<b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP331C</b>	
<b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP331R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP331O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## LES PROCÉDES DE LA METALLURGIE

**Fumées dégagées par les procédés de la métallurgie et l'électrométallurgie (hauts-fourneaux, fonderie, électrolyse, traitement de surfaces,...)**

<b>QP332</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP332D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP332PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP332I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP332EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP332C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP332R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP332O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## VEGETAUX

### Fumées dégagées par la combustion de végétaux (paille, bois,,,,)

<b>QP333</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP333D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP333PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP333I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP333EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP333C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP333R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP333O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## **- HALOGENES**

**Brome, chlore (à l'exclusion des chlorures et de l'eau de javel), iode, fluor**

<b>QP334</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP334D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>QP334PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP334I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP334EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP334C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP334R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP334O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## - MATIERES PLASTIQUES

### PLASTIFIANTS

#### Phtalates

<b>QP335</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP335D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP335PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP335I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP335EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP335C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet



<b>QP335R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP335O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

### Autres plastifiants

<b>QP336</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP336D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP336PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP336I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP336EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP336C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP336R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP336O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## RESINES ACRYLIQUES

### Acrylamide

<b>QP337</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP337D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP337PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP337I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP337EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP337C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP337R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP337O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

#### Acrylates, méthacrylates, cyanoacrylates (y compris dans les colles)

<b>QP338</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP338D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP338PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP338I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP338EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP338C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP338R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP338O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## Résines formophénoliques, urée-formol, mélamine-formol

<b>QP339</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP339D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP339PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP339I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP339EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP339C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP339R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP339O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## RESINES EPOXYDIQUES

### Résines époxydiques

<b>QP340</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP340D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP340PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP340I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP340EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP340C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP340R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP340O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

#### RESINES POLYESTERS INSATURES

Résines polyesters y compris les composites pré-imprégnés (SMC: Sheet Moulding Compound, BMC: Bulk Moulding Compound)

<b>QP341</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP341D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP341PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP341I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP341EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP341C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP341R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP341O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## RESINES POLYURETHANES

**Isocyanates monomères (HDI, TDI, MDI,...) et prépolymères (présents dans les peintures, colles, utilisés dans la fabrication des mousses)**

<b>QP342</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non



<b>QP342D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP342PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP342I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP342EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP342C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP342R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP342O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

**RESINES DIVERSES****Autres résines (alkydes, cellulosiques, polyoléfines,...)**

<b>QP343</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP343D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP343PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP343I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP343EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP343C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP343R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP343O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

**- MEDICAMENTS (USAGE ET FABRICATION)**

**Cytostatiques**

<b>QP344</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP344D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP344PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP344I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP344EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP344C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP344R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP344O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

### Médicaments allergisants pour les salariés les manipulant

<b>QP345</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP345D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP345PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP345I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP345EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP345C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP345R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP345O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## **- METAUX - METALLOÏDES ET DERIVES**

### **METALLOÏDES**

#### **Arsenic et dérivés**

<b>QP346</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>QP346D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP346PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP346I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP346EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP346C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP346R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP346O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## METAUX

### Acier inoxydable (inox)

<b>QP347</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP347D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP347PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP347I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP347EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP347C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP347R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP347O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## Aluminium

<b>QP348</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP348D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP348PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP348I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	



<b>QP348EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP348C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP348R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP348O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

### Cadmium et dérivés

<b>QP349</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP349D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP349PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP349I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP349EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP349C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP349R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP349O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

### Carbures métalliques frittés

<b>QP350</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP350D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP350PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP350I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
Non renseigné ou sans objet	
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP350EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP350C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP350R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP350O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
Non renseigné ou sans objet	

### Chrome et dérivés, sauf inox

<b>QP351</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>QP351D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP351PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP351I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP351EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP351C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP351R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP351O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## Cobalt et dérivés

<b>QP352</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP352D</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP352PC</b>	
<b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP352I</b>	
<b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP352EM</b>	
<b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP352C</b>	
<b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP352R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP352O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

### Nickel et dérivés, sauf inox

<b>QP353</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP353D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP353PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP353I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP353EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP353C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP353R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP353O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

### Oxydes de fer

<b>QP354</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP354D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP354PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP354I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP354EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP354C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP354R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP354O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

### Plomb et dérivés

<b>QP355</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP355D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet



<b>QP355PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP355I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
Non renseigné ou sans objet	
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP355EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP355C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP355R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP355O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
Non renseigné ou sans objet	

**Autres métaux et dérivés (mercure, vanadium, béryllium,,,,)**

<b>QP356</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>QP356D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP356PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP356I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP356EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP356C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP356R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP356O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## OXYDANTS

### Eau de javel

<b>QP357</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP357D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP357PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP357I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP357EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP357C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP357R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP357O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

### Eau oxygénée

<b>QP358</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP358D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP358PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP358I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP358EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP358C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP358R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP358O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## Ozone

<b>QP359</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP359D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP359PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP359I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP359EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP359C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP359R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP359O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**Persulfates de sodium, de potassium et d'ammonium (notamment dans les produits capillaires)**

<b>QP360</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP360D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP360PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP360I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
Non renseigné ou sans objet	
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP360EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP360C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP360R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP360O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
Non renseigné ou sans objet	

**Oxydants autres (peroxydes de benzoyle, de méthyléthylcétone,...)**

<b>QP361</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>QP361D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP361PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP361I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP361EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP361C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP361R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP361O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet



## PESTICIDES

### Fongicides (tous types)

<b>QP362</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP362D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP362PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP362I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP362EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP362C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP362R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP362O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

### Herbicides (tous types)

<b>QP363</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP363D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP363PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP363I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP363EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP363C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP363R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP363O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

### Insecticides

<b>QP364</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP364D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP364PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP364I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP364EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP364C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP364R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP364O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

### Autres pesticides

<b>QP365</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP365D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP365PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP365I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP365EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP365C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP365R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP365O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## - SOLVANTS

### ALCOOLS

#### Ethanol

<b>QP366</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP366D</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP366PC</b>	
<b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP366I</b>	
<b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP366EM</b>	
<b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP366C</b>	
<b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP366R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP366O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## Méthanol

<b>QP367</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP367D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP367PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP367I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP367EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP367C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP367R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP367O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**Autres alcools (butanol, isopropanol,...)**

<b>QP368</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP368D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP368PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet



<b>QP368I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP368EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP368C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP368R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP368O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## CETONES

### N-Méthylpyrrolidone (NMP)

<b>QP369</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP369D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>QP369PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP369I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP369EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP369C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP369R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP369O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**Autres cétones : acétone, méthylisobutycétone (MIBK)**

<b>QP370</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>QP370D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP370PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP370I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP370EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP370C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP370R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP370O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## ETHERS DE GLYCOL

### Ethers de glycol dérivés de l'éthylène glycol, sauf CMR

<b>QP371</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP371D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP371PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP371I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP371EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP371C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP371R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP371O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

### Ethers de glycol dérivés du propylène glycol, sauf CMR

<b>QP372</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP372D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP372PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP372I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP372EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP372C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP372R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP372O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**Ethers de glycol classés CMR (voir guide)**

<b>QP373</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP373D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP373PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP373I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP373EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP373C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP373R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP373O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## HYDROCARBURES PETROLIERS

### Benzène (sauf carburants)

<b>QP374</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP374D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>QP374PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP374I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
Non renseigné ou sans objet	
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP374EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP374C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP374R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
Non renseigné ou sans objet	
<b>QP374O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
Non renseigné ou sans objet	

### N-Hexane

<b>QP375</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non



<b>QP375D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP375PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP375I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP375EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP375C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP375R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP375O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## Styrène (sauf résines polyesters)

<b>QP376</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP376D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP376PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP376I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP376EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP376C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP376R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP376O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## Toluène

<b>QP377</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP377D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP377PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP377I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP377EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP377C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP377R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP377O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

#### White-spirit, solvants naphta

<b>QP378</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP378D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP378PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP378I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP378EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP378C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP378R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP378O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**Autres hydrocarbures pétroliers, essences A, B,...F, G (éther de pétrole)**

<b>QP379</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP379D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP379PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP379I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP379EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP379C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP379R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP379O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## HYDROCARBURES CHLORES

### Chlorure de méthylène (syn. : dichlorométhane)

<b>QP380</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP380D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP380PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP380I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP380EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP380C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP380R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP380O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

**Perchloréthylène (syn : tétrachloroéthylène)**

<b>QP381</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP381D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP381PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP381I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	



<b>QP381EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP381C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP381R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP381O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

### Trichloréthylène

<b>QP382</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP382D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP382PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP382I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP382EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP382C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP382R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP382O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## HYDROCARBURES TERPENIQUES

### Hydrocarbures terpéniques (d-limonène, essence de térébenthine,...)

<b>QP383</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP383D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>QP383PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP383I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP383EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP383C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP383R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP383O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## DIVERS SOLVANTS

### Diméthylformamide (DMF), Diméthylacétamide (DMAC)

<b>QP384</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP384D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP384PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP384I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP384EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP384C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP384R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP384O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

**Tétrahydrofurane (THF) (également présent dans les colles PVC)**

<b>QP385</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP385D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP385PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP385I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP385EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP385C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP385R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP385O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

**Autres solvants acétates d'éthyle, de n - butyle, diméthylsulfoxyde (DMSO)**

<b>QP386</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP386D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP386PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP386I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP386EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP386C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP386R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP386O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## ***-PRODUITS DIVERS***

### **LIANTS**

#### **Ciment**

<b>QP387</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>QP387D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>QP387PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre Non renseigné ou sans objet
<b>QP387I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2) Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP387EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée Non renseigné ou sans objet
<b>QP387C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP387R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP387O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet



**PRODUITS CARBONES****Goudrons de houille et dérivés (huile et brais), bitume et brais de pétrole (y compris les fumées)**

<b>QP388</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP388D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP388PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP388I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection (2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	
<b>QP388EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP388C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>QP388R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>QP388O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

## TENSIO-ACTIFS

### Tensio-actifs anioniques, cationiques et non ioniques

<b>QP389</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>QP389D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP389PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Aucune
2	Ventilation générale
3	Aspiration à la source
4	Vase clos
5	Autre
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP389I</b> <b>Intensité</b>	
1	Très faible (1)
2	Faible, inférieure à 50 % de la VLE
3	Forte, autour de 50 % de la VLE
4	Très forte, pouvant dépasser la VLE (2)
	Non renseigné ou sans objet
(1) Légèrement supérieure à celle de la population générale ou à la limite de la détection	
(2) Correspond à celle de la population connue pour être la plus exposée, par exemple celle des poussières de bois pour les ponceurs de bois	

<b>QP389EM</b> <b>Intensité estimée ou mesurée</b>	
E	Intensité estimée
M	Intensité mesurée
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP389C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP389R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>QP389O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet

## AGENTS BIOLOGIQUES

(pendant la dernière semaine travaillée)

### ABIO

#### Exposition à des agents biologiques

1	Oui
2	Non

**Dans un contexte d'utilisation délibérée :** *les agents biologiques sont volontairement mis en œuvre dans le procédé de travail*

<b>DELIBE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>DELIBD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### ACTIVITES CONCERNEES

#### Laboratoire de recherche ou de développement utilisant des micro-organismes

<b>LABOE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>LABOD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>LABOPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné

<b>LABOC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>LABOR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>LABOO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>LABOMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

**Dont : utilisation de petits animaux de laboratoire**

<b>UTANIE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>UTANID</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>UTANIPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné
<b>UTANIC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>UTANIR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>UTANIO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>UTANIMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

### Industrie biotechnologique (production)

<b>LABHUNE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>LABHUND</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>LABHUNPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné
<b>LABHUNC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>LABHUNR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet

<b>LABHUNO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>LABHUNMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**Activité en milieu ouvert (technique de dépollution, extraction de minerai par lixiviation, récupération assistée du pétrole, utilisation phytosanitaire,...)**

<b>AOUVE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>AOUVD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>AOUVPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>AOUVC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>AOUVR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>AOUVO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet

<b>AOUVMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

**Dans un contexte d'exposition potentielle supérieure au risque communautaire :** *les agents biologiques ne sont pas mis en œuvre volontairement, mais peuvent être présents du fait de l'activité*

<b>POTENTE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>POTENTD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

**Travail au contact d'un réservoir humain**

<b>HUMAINE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>HUMAINV</b> <b>Vivant ou mort</b>	
1	Vivant
2	Mort
3	Vivant et mort
	Non renseigné
<b>HUMAIND</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet



## ACTIVITES CONCERNES

### Milieu de soins (incluant diagnostic et prévention)

<b>SOINE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>SOIND</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>SOINPE</b> <b>Probabilité d'exposition</b>	
1	Faible
2	Moyen
3	Forte
	Non renseigné ou sans objet

### Milieu médico-social et social

<b>SOCIALE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>SOCIALD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

### Autres milieux

<b>AUTH1E</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>AUTH1D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

### Activités funéraires

<b>SOCIAE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>SOCIAD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>SOCIAPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>SOCIAC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOCIAR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOCIAO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOCIAMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

## Activités en milieu pénitentiaire, hors établissement sanitaire

<b>SOCIBE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>SOCIBD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>SOCIBPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné
<b>SOCIBC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>SOCIBR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>SOCIBO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>SOCIBMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

## Services à la personne, hors milieu médico-social et social

<b>SOCICE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>SOCICD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>SOCICPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>SOCICC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOCICR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOCICO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOCICMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

### Coiffure, soins esthétiques, thalassothérapie, manucure-pédicure

<b>HYGE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>HYGD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>HYGPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>HYGC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>HYGR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>HYGO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>HYGMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

**Autres (laboratoire de recherche et de production,...)**

<b>AUTH2E</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>AUTH2D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>AUTH2PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné

<b>AUTH2C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>AUTH2R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>AUTH2O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>AUTH2MH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

#### TYPES DE TACHES EXPOSANT AU RISQUE BIOLOGIQUE AU CONTACT D'UN RESERVOIR HUMAIN

##### Soins d'hygiène, nursing et assistance à la personne

<b>SOINAE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>SOINAD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>SOINAPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné
<b>SOINAC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>SOINAR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOINAO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOINAMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

### Soins médicalisés non invasifs

<b>SOINBE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>SOINBD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>SOINBPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné
<b>SOINBC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOINBR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet

<b>SOINBO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOINBMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

### Soins médicalisés avec gestes invasifs

<b>SOINCE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>SOINCD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>SOINCPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>SOINCC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOINCR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOINCO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet



<b>SOINCMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**Gestes techniques en laboratoire d'analyse médicale, d'anatomo-pathologie et de recherche**

<b>SOINDE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>SOINDD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>SOINDPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>SOINDC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOINDR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOINDO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>SOINDMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**Autres types de tâches (maintenance, ménage en milieu de soin)**

<b>SOINEE</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>SOINED</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>SOINEPC</b>	
<b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné
<b>SOINEC</b>	
<b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>SOINER</b>	
<b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>SOINEO</b>	
<b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>SOINEMH</b>	
<b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

## MODES D'EXPOSITIONS POTENTIELLES AU CONTACT D'UN RESERVOIR HUMAIN

### CONTAM

#### Possibilités de contamination respiratoire

1	Oui
2	Non

### LIQUID

#### Exposition à des liquides et tissus biologiques (y compris d'AES)

1	Oui
2	Non

### CONT

#### Contacts rapprochés et fréquents avec la personne

1	Oui
2	Non

#### Travail au contact d'un réservoir animal

<b>ANIMALE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ANIMALV</b> <b>Vivant ou mort</b>	
1	Vivant
2	Mort
3	Vivant et mort
	Non renseigné
<b>ANIMALD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

#### ACTIVITES CONCERNEES

##### Elevage agricole

<b>ELAGRIE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>ELAGRID</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>ELAGRIPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>ELAGRIC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ELAGRIR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ELAGRIO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ELAGRIMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**Travail auprès d'animaux de compagnie (élevage, vente, soins, service)**

<b>ANIDOME</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ANIDOMD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>ANIDOMPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>ANIDOMC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ANIDOMR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ANIDOMO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ANIDOMMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

#### Travail exposant à des animaux sauvages (hors tiques)

<b>ANISAUE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ANISAUD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>ANISAUPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné

<b>ANISAUC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ANISAUR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ANISAUO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ANISAUMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

### Travail en milieu naturel exposant aux tiques

<b>TIQE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>TIQD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>TIQPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné
<b>TIQC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet

<b>TIQR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>TIQO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>TIQMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

**Abattoirs (jusqu'à la première transformation de la viande)**

<b>ABATE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ABATD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>ABATPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné
<b>ABATC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ABATR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet

<b>ABATO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ABATMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

### Equarrissage

<b>EQUAE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>EQUAD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>EQUAPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>EQUAC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>EQUAR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>EQUAO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet



<b>EQUAMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**Autres activités (ex: laboratoire d'analyses vétérinaires, laboratoire de recherche, taxidermie, fourrière, tannage des peaux, travail auprès d'animaux de laboratoire non germ-free)**

<b>ASEC1E</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ASEC1D</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>ASEC1PC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>ASEC1C</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASEC1R</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASEC1O</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASEC1MH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

## MODES D'EXPOSITIONS POTENTIELLES AU CONTACT D'UN RESERVOIR ANIMAL

### ANICON

#### Par contact direct avec l'animal

1	Oui
2	Non

### BLESSU

#### Par morsure, griffure, blessure,

1	Oui
2	Non

### GESTE

#### Par gestes invasifs

1	Oui
2	Non

### DEJECT

#### Par exposition aux déjections

1	Oui
2	Non

### TISANI

#### Par exposition aux liquides ou tissus biologiques

1	Oui
2	Non renseigné

#### Autres conditions d'exposition potentielle

<b>AUPOTENE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>AUPOTEND</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet

**Activité au contact d'un environnement potentiellement contaminé (eau, sol, poussières d'origine animale ou végétale,...)**

<b>ASSAINE</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ASSAIND</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>ASSAINPC</b>	
<b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné
<b>ASSAINC</b>	
<b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>ASSAINR</b>	
<b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>ASSAINO</b>	
<b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>ASSAINMH</b>	
<b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

**Traitement des déchets**

<b>ASSAE</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>ASSAD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>ASSAPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>ASSAC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSAR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSAO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSAMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

### Collecte et élimination des déchets

<b>ASSBE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ASSBD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>ASSBPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>ASSBC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSBR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSBO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSBMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

### Tri, valorisation, compostage

<b>ASSCE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ASSCD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>ASSCPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné

<b>ASSCC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSCR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSCO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSCMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**Station d'épuration (voir aussi Q421 : travail exposant à des animaux sauvages, hors tiques)**

<b>ASSDE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ASSDD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>ASSDPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>ASSDC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet

<b>ASSDR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSDO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSDMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

**Egouts, fosses septiques (voir aussi Q421 : travail exposant à des animaux sauvages, hors tiques)**

<b>ASSEE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ASSED</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>ASSEPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné
<b>ASSEC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSER</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet

<b>ASSEO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSEMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**Activités au contact de l'eau douce (voir aussi Q421 : travail exposant à des animaux sauvages, hors tiques)**

<b>EAUDE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>EAUDD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>EAUDPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>EAUDC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>EAUDR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>EAUDO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet



<b>EAUDMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**Nettoyage, propreté (hors questions 407 et 409)**

<b>ASSFE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ASSFD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>ASSFPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>ASSFC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSFR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSFO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSFMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**Maintenance de climatisation, tours aéro-réfrigérantes (changement des filtres par exemple,...)**

<b>ASSGE</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ASSGD</b>	
<b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus
	Non renseigné ou sans objet
<b>ASSGPC</b>	
<b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné
<b>ASSGC</b>	
<b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>ASSGR</b>	
<b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>ASSGO</b>	
<b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui
	Non renseigné ou sans objet
<b>ASSGMH</b>	
<b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

**Activités exposant aux poussières animales (cuir, laine, plumes, duvet,...)**

<b>ASSHE</b>	
<b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non

<b>ASSHD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>ASSHPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>ASSHC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSHR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSHO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSMHM</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet
	Non renseigné

**Activités exposant aux poussières végétales hors poussières de bois (coton, sisal, compost, tourbe, céréales,...)**

<b>ASSIE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ASSID</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>ASSIPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>ASSIC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSIR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSIO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSIMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**Autres activités exposant à un environnement contaminé (ex: laboratoire d'analyses environnementales, entretien espaces verts en milieu urbain, travail en tranchées, galeries ou tunnels, blanchisserie non hospitalière, industrielle ou de détail, utilisation de fluides de coupe en phase aqueuse,...)**

<b>ASSJE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>ASSJD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>ASSJPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>ASSJC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSJR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSJO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>ASSJMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**AGRO**  
**Agro-alimentaire**

1	Oui
2	Non

**Laboratoire d'agro-alimentaire**

<b>LABAGRE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>LABAGR</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet

<b>LABAGRPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>LABAGRC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>LABAGRR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>LABAGRO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>LABAGRMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

### Industrie agroalimentaire

<b>IAAE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>IAAD</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>IAAPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné

<b>IAAC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>IAAR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>IAAO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>IAAMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**Autres (artisanat ou commerce de bouche, restauration,...)**

<b>AUTAGRE</b> <b>Exposition</b>	
1	Oui
2	Non
<b>AUTAGR</b> <b>Durée d'exposition</b>	
1	< 2 heures
2	De 2 à < 10 heures
3	De 10 à < 20 heures
4	20 heures ou plus Non renseigné ou sans objet
<b>AUTAGRPC</b> <b>Protection collective</b>	
1	Oui
2	Non Non renseigné
<b>AUTAGRC</b> <b>Protection individuelle cutanée</b>	
C	Oui Non renseigné ou sans objet

<b>AUTAGR</b> <b>Protection individuelle respiratoire</b>	
R	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>AUTAGRO</b> <b>Protection individuelle oculaire</b>	
O	Oui Non renseigné ou sans objet
<b>AUTAGRMH</b> <b>Moyen d'hygiène adapté</b>	
1	Oui
2	Non
3	Sans objet Non renseigné

**MISSION**

**Autres activités (missions en zone tropicale,...)**

1	Oui
2	Non



## ACCORD DU SALARIE POUR UNE POST-ENQUETE

### POSTR

Accord pour une post-enquête

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

## JUGEMENT DU MEDECIN SUR LA QUALITE DU POSTE DE TRAVAIL

### QUALA

Qualité du poste du point de vue : de l'organisation du travail

0	Non concerné
1	Très mauvais
2	Mauvais
3	Bon
4	Très bon
	Non renseigné

### QUALB

Qualité du poste du point de vue : de la prévention des expositions à des contraintes physiques

0	Non concerné
1	Très mauvais
2	Mauvais
3	Bon
4	Très bon
	Non renseigné

### QUALC

Qualité du poste du point de vue : de la prévention des expositions aux agents chimiques

0	Non concerné
1	Très mauvais
2	Mauvais
3	Bon
4	Très bon
	Non renseigné

**QUALD****Qualité du poste du point de vue : de la prévention des expositions aux agents biologiques**

0	Non concerné
1	Très mauvais
2	Mauvais
3	Bon
4	Très bon
	Non renseigné

**RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTOQUESTIONNAIRE****(rempli par le médecin seul)****AUTORA****Quand l'autoquestionnaire a été rempli ?**

1	Avant la visité
2	Après la visite
3	Refusé
	Non renseigné

**AIDE****Le salarié a demandé de l'aide**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**CACHE****L'autoquestionnaire a été remis au médecin sous enveloppe cachetée**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

## PREVENTION DANS L'ETABLISSEMENT

### CHS

Existence d'un CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) pour cet établissement

1	Oui
2	Non
3	Ne sais pas
	Non renseigné

### NCHS

Si oui, nombre de réunions au cours des douze derniers mois

0 à 9	Nombre de réunions
	Non renseigné

### ELUS

Présence de délégués syndicaux dans l'établissement ou l'entreprise

1	Oui
2	Non
3	Ne sais pas
	Non renseigné

### SYND

Existence d'une représentation élue du personnel (DP, CE ou délégation unique) dans l'établissement

1	Oui
2	Non
3	Ne sais pas
	Non renseigné

### EXP

au cours des 12 derniers mois, intervention d'IPRP (Intervenants en Prévention des Risques Professionnels) (appartenant ou non au Service de Santé au Travail) ou d'autres consultants dans l'établissement

1	Oui
2	Non
3	Ne sais pas
	Non renseigné

**DUE**

**Existence d'un document unique d'évaluation (DUE) des risques au cours des 12 derniers mois**

1	Oui
2	Non
3	Ne sais pas
	Non renseigné

**DUMDT**

**Médecin du Travail consulté par la direction pour le DUE**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**PREV**

**Si oui, mise en œuvre d'un plan de prévention suite à l'évaluation des risques**

1	Oui
2	Non
3	Ne sais pas
	Non renseigné

**STRAIT**

**L'établissement travaille en sous-traitance pour un ou plusieurs clients donneurs d'ordre**

1	Oui, pour une partie importante de son activité
2	Oui, pour une faible partie de son activité
3	Non
4	Ne sais pas
	Non renseigné

## *Autoquestionnaire*

### **AQ1**

**Dans mon travail, je dois apprendre des choses nouvelles**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

### **AQ2**

**Dans mon travail, j'effectue des tâches répétitives**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

### **AQ3**

**Mon travail me demande d'être créatif**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

### **AQ4**

**Mon travail me permet souvent de prendre des décisions moi-même**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

### **AQ5**

**Mon travail demande un haut niveau de compétence**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ6****Dans ma tâche, j'ai très peu de liberté pour décider comment je fais mon travail**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ7****Dans mon travail, j'ai des activités variées**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ8****J'ai la possibilité d'influencer le déroulement de mon travail**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ9****J'ai l'occasion de développer mes compétences professionnelles**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ10****Mon travail demande de travailler très vite**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ11****Mon travail demande de travailler intensément**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ12****On me demande d'effectuer une quantité de travail excessive**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ13****Je dispose du temps nécessaire pour exécuter correctement mon travail**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ14****Je reçois des ordres contradictoires de la part d'autres personnes**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ15****Mon travail nécessite de longues périodes de concentration intense**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ16**

**Mes tâches sont souvent interrompues avant d'être achevées, nécessitant de les reprendre plus tard**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ17**

**Mon travail est très "bousculé"**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ18**

**Attendre le travail de collègues ou d'autres départements ralentit souvent mon propre travail**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ19**

**Mon supérieur se sent concerné par le bien être de ses subordonnés**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ20**

**Mon supérieur prête attention à ce que je dis**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné



**AQ21****Mon supérieur m'aide à mener ma tâche à bien**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ22****Mon supérieur réussit facilement à faire collaborer ses subordonnés**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ23****Les collègues avec qui je travaille sont des gens professionnellement compétents**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ24****Les collègues avec qui je travaille me manifestent de l'intérêt**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ25****Les collègues avec qui je travaille sont amicaux**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ26****Les collègues avec qui je travaille m'aident à mener les tâches à bien**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ27****Je reçois le respect que je mérite de mes supérieurs**

1	D'accord
2	Pas d'accord et ça ne me dérange pas
3	Pas d'accord et ça me dérange un peu
4	Pas d'accord et ça me dérange
5	Pas d'accord et ça me dérange beaucoup
	Non renseigné

**AQ28****Je reçois le respect que je mérite de mes collègues**

1	D'accord
2	Pas d'accord et ça ne me dérange pas
3	Pas d'accord et ça me dérange un peu
4	Pas d'accord et ça me dérange
5	Pas d'accord et ça me dérange beaucoup
	Non renseigné

**AQ29****Au travail je bénéficie d'un soutien satisfaisant dans les situations difficiles**

1	D'accord
2	Pas d'accord et ça ne me dérange pas
3	Pas d'accord et ça me dérange un peu
4	Pas d'accord et ça me dérange
5	Pas d'accord et ça me dérange beaucoup
	Non renseigné

**AQ30****On me traite injustement dans mon travail**

1	Pas d'accord
2	D'accord et ça ne me dérange pas
3	D'accord et ça me dérange un peu
4	D'accord et ça me dérange
5	D'accord et ça me dérange beaucoup
	Non renseigné

**AQ31****Je suis en train de vivre ou je m'attends à vivre un changement indésirable dans la situation de travail**

1	Pas d'accord
2	D'accord et ça ne me dérange pas
3	D'accord et ça me dérange un peu
4	D'accord et ça me dérange
5	D'accord et ça me dérange beaucoup
	Non renseigné

**AQ32****Mes perspectives de promotion sont faibles**

1	Pas d'accord
2	D'accord et ça ne me dérange pas
3	D'accord et ça me dérange un peu
4	D'accord et ça me dérange
5	D'accord et ça me dérange beaucoup
	Non renseigné

**AQ33****Ma sécurité d'emploi est menacée**

1	Pas d'accord
2	D'accord et ça ne me dérange pas
3	D'accord et ça me dérange un peu
4	D'accord et ça me dérange
5	D'accord et ça me dérange beaucoup
	Non renseigné

**AQ34****Ma position professionnelle actuelle correspond bien à ma formation**

1	D'accord
2	Pas d'accord et ça ne me dérange pas
3	Pas d'accord et ça me dérange un peu
4	Pas d'accord et ça me dérange
5	Pas d'accord et ça me dérange beaucoup
	Non renseigné

**AQ35****Vu tous mes efforts, je reçois le respect et l'estime que je mérite à mon travail**

1	D'accord
2	Pas d'accord et ça ne me dérange pas
3	Pas d'accord et ça me dérange un peu
4	Pas d'accord et ça me dérange
5	Pas d'accord et ça me dérange beaucoup
	Non renseigné

**AQ36****Vu tous mes efforts, mes perspectives de promotion sont satisfaisantes**

1	D'accord
2	Pas d'accord et ça ne me dérange pas
3	Pas d'accord et ça me dérange un peu
4	Pas d'accord et ça me dérange
5	Pas d'accord et ça me dérange beaucoup
	Non renseigné

**AQ37****Vu tous mes efforts, mon salaire est satisfaisant**

1	D'accord
2	Pas d'accord et ça ne me dérange pas
3	Pas d'accord et ça me dérange un peu
4	Pas d'accord et ça me dérange
5	Pas d'accord et ça me dérange beaucoup
	Non renseigné

**AQ38****Mon travail est apprécié à sa juste valeur par mes supérieurs**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ39****Mon travail est apprécié à sa juste valeur par mes collègues**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ40****Mon travail est apprécié à sa juste valeur par des tiers (clients, patients, usagers,...)**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**AQ41****Comment est votre état de santé général ?**

1	Très bon
2	Bon
3	Moyen
4	Mauvais
5	Très mauvais
	Non renseigné

**AQ42****Avez-vous actuellement une ou plusieurs maladies chroniques ?**

*Une maladie chronique est une maladie qui dure (ou durera) longtemps, qui revient (ou reviendra) régulièrement. Les allergies telles que le rhume des foins ne sont pas des maladies chroniques, ni les grippes, ou les angines à répétition.*

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**AQ43****Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé dans les activités que les gens font habituellement ?**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**AQ44****Pensez-vous que votre travail Influence votre santé ?**

1	Non, mon travail n'influence pas ma santé
2	Oui, mon travail est plutôt bon pour ma santé
3	Oui, mon travail est plutôt mauvais pour ma santé
	Non renseigné

**AQ45****Dans l'ensemble, je suis satisfait(e) de mon travail**

1	Pas du tout d'accord
2	Pas d'accord
3	D'accord
4	Tout à fait d'accord
	Non renseigné

**QUE DITES-VOUS A PROPOS DES EMOTIONS SUIVANTES ?**

**AQ46**

**Je suis tendu, énervé**

0	Jamais
1	De temps en temps
2	Souvent
3	La plupart du temps
	Non renseigné

**AQ47**

**Je prends plaisir aux mêmes choses qu'autrefois**

0	Presque plus
1	Un peu seulement
2	Pas autant
3	Oui, tout autant
	Non renseigné

**AQ48**

**J'ai une sensation de peur, comme si quelque chose d'horrible allait m'arriver**

0	Pas du tout
1	Un peu, mais cela ne m'inquiète pas
2	Oui, mais ce n'est pas trop grave
3	Oui, très nettement
	Non renseigné

**AQ49**

**Je ris facilement et vois le bon côté des choses**

0	Plus du tout
1	Vraiment moins qu'avant
2	Plus autant qu'avant
3	Autant que par le passé
	Non renseigné

**AQ50**

**Je me fais du souci**

0	Très occasionnellement
1	Occasionnellement
2	Assez souvent
3	Très souvent
	Non renseigné

**AQ51****Je suis de bonne humeur**

0	La plupart du temps
1	Assez souvent
2	Rarement
3	Jamais Non renseigné

**AQ52****Je peux rester tranquillement assis à ne rien faire et me sentir décontracté**

0	Jamais
1	Rarement
2	Oui, en général
3	Oui, quoiqu'il arrive Non renseigné

**AQ53****J'ai l'impression de fonctionner au ralenti**

0	Jamais
1	Parfois
2	Très souvent
3	Presque toujours Non renseigné

**AQ54****J'éprouve des sensations de peur et j'ai l'estomac noué**

0	Très souvent
1	Assez souvent
2	Parfois
3	Jamais Non renseigné

**AQ55****Je ne m'intéresse plus à mon apparence**

0	J'y prête autant attention que par le passé
1	Il se peut que je n'y fasse plus autant attention
2	Je n'y accorde pas autant d'attention que je le devrais
3	Plus du tout Non renseigné

**AQ56****J'ai la bougeotte et je n'arrive pas à tenir en place**

0	Pas du tout
1	Pas tellement
2	Un peu
3	Oui, c'est tout à fait le cas
	Non renseigné

**AQ57****Je me réjouis à l'avance à l'idée de faire certaines choses**

0	Presque jamais
1	Bien moins qu'avant
2	Un peu moins qu'avant
3	Autant qu'avant
	Non renseigné

**AQ58****J'éprouve des sensations soudaines de panique**

0	Jamais
1	Pas très souvent
2	Assez souvent
3	Vraiment très souvent
	Non renseigné

**AQ59****Je peux prendre plaisir à un bon livre ou à une bonne émission de radio ou de télévision**

0	Très rarement
1	Rarement
2	Parfois
3	Souvent
	Non renseigné

**Vous arrive-t-il de vivre au travail les situations difficiles décrites ci-dessous (de la question AQ60\_11 à la question AQ60\_93) ?**

**Une ou plusieurs personnes se comporte(nt) systématiquement avec vous de la façon suivante...**

**- Vous ignore, fait comme si vous n'étiez pas là**

<b>AQ60_11</b>	
<b>Actuellement</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_12</b>	
<b>Dans le passé</b>	
1	Oui
0	Non



<b>AQ60_13</b>	
<b>Non, ne vous ignore pas</b>	
1	Oui
0	Non

**- Vous empêche de vous exprimer**

<b>AQ60_21</b>	
<b>Actuellement</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_22</b>	
<b>Dans le passé</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_23</b>	
<b>Non, ne vous empêche pas de vous exprimer</b>	
1	Oui
0	Non

**- Vous ridiculise en public**

<b>AQ60_31</b>	
<b>Actuellement</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_32</b>	
<b>Dans le passé</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_33</b>	
<b>Non, ne vous ridiculise pas en public</b>	
1	Oui
0	Non

**- Critique injustement votre travail**

<b>AQ60_41</b>	
<b>Actuellement</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_42</b>	
<b>Dans le passé</b>	
1	Oui
0	Non

<b>AQ60_43</b> <b>Non, ne critique pas injustement votre travail</b>	
1	Oui
0	Non

**- Vous charge de tâches inutiles ou dégradantes**

<b>AQ60_51</b> <b>Actuellement</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_52</b> <b>Dans le passé</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_53</b> <b>Non, ne vous charge pas de tâches inutiles ou dégradantes</b>	
1	Oui
0	Non

**- Sabote votre travail, vous empêche de travailler correctement**

<b>AQ60_61</b> <b>Actuellement</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_62</b> <b>Dans le passé</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_63</b> <b>Non, ne sabote pas votre travail, ne vous empêche pas de travailler correctement</b>	
1	Oui
0	Non

**- Laisse entendre que vous êtes mentalement dérangé(e)**

<b>AQ60_71</b> <b>Actuellement</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_72</b> <b>Dans le passé</b>	
1	Oui
0	Non

<b>AQ60_73</b> <b>Non, ne laissez pas entendre que vous êtes mentalement dérangé(e)</b>	
1	Oui
0	Non

**- Vous dit des choses obscènes ou dégradantes**

<b>AQ60_81</b> <b>Actuellement</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_82</b> <b>Dans le passé</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_83</b> <b>Non, ne vous dit pas des choses obscènes ou dégradantes</b>	
1	Oui
0	Non

**- Vous fait des propositions à caractère sexuel de façon insistante**

<b>AQ60_91</b> <b>Actuellement</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_92</b> <b>Dans le passé</b>	
1	Oui
0	Non
<b>AQ60_93</b> <b>Non, ne vous fait pas des propositions à caractère sexuel</b>	
1	Oui
0	Non

**Si vous avez coché une case « oui actuellement » (dans le groupe de questions de AQ60\_11 à AQ60\_93) ?**

**, cette ou ces personnes sont-elles...**

<b>AQ61_1</b> <b>- Une (ou plusieurs) personne(s) de votre entreprise</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné

<b>AQ61_2</b>	
<b>- Un (ou des) clients(s), usager(s), patient(s)</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné
<b>AQ61_3</b>	
<b>- Des salariés d'autres entreprises</b>	
1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**AQ62\_1**

**Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été victime, de la part du public, dans le cadre de votre travail d'une agression verbale ?**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**AQ62\_1NB**

**Nombre annuel d'agressions verbales de la part du public**

01 à 99	Nombre annuel d'agressions verbales
	Non renseigné

SI AQ62\_1 = '1'

**AQ62\_2**

**Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été victime, de la part du public, dans le cadre de votre travail d'une agression physique ou sexuelle**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**AQ62\_2NB**

**Nombre annuel d'agressions physiques ou sexuelles de la part du public**

01 à 99	Nombre annuel d'agressions physiques ou sexuelles
	Non renseigné

SI AQ62\_2 = '1'

**AQ63\_1**

**Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été victime, de la part de vos collègues ou de vos supérieurs hiérarchiques, dans le cadre de votre travail d'une agression verbale**

1	Oui
2	Non
	Non renseigné

**AQ63\_1NB**

**Nombre annuel d'agressions verbales de la part de vos collègues ou de vos supérieurs hiérarchiques**

01 à 99	Nombre annuel d'agressions verbales Non renseigné
---------	--

SI AQ63\_1 = '1'

**AQ63\_2**

**Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été victime, de la part de vos collègues ou de vos supérieurs hiérarchiques, dans le cadre de votre travail d'agressions physiques ou sexuelles ?**

1	Oui
2	Non Non renseigné

**AQ63\_2NB**

**Nombre annuel d'agressions physiques ou sexuelles de la part de vos collègues ou de vos supérieurs hiérarchiques,**

01 à 99	Nombre annuel d'agressions physiques ou sexuelles Non renseigné
---------	--

SI AQ63\_2 = '1'

**AQ64**

**Au cours des 12 derniers mois, combien avez-vous eu d'arrêts de maladie (hors accidents de travail ou maternité) ?**

0	Pas d'arrêt
1	1 arrêt
2	2 arrêts
3	3 arrêts ou plus Non renseigné

**AQ65**

**Au total, combien de jours ces arrêts ont-ils représenté ?**

1 à 365	Nombre de jours Non renseigné
---------	----------------------------------

**AQ66**

**Au cours des 12 derniers mois, au cours de votre travail, combien avez-vous eu d'accidents de travail, même bénins, qui vous ont obligés à vous faire soigner (hors trajet)**

0	Pas d'accident
1	1 accident
2	2 accidents
3	3 accidents ou plus Non renseigné

**AQ67****Combien de jours d'arrêt de travail du fait de ces accidents ?**

0 à 365	Nombre de jours Non renseigné
---------	----------------------------------

**AQ68****Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'interrompre ou de refuser une tâche pour préserver votre santé ou votre sécurité**

1	Oui
2	Non Non renseigné

**AQ69****Si oui, d'autres collègues ont-ils fait la même chose en même temps que vous ?**

1	Oui
2	Non Non renseigné

**AQ70****Avez-vous discuté avec quelqu'un du contenu de ce questionnaire pendant que vous le remplissiez ?**

1	Oui
2	Non Non renseigné

## Index alphabétique des variables

Nom de la variable	Intitulé de la variable	Page
ABAT(E-D-PC-C-R-O-MH)	Abattoirs	238, 239
ABIO	Exposition à des agents biologiques	219
ACHIM	Un ou plusieurs agents chimiques ont été présents au poste de travail du salarié pendant la dernière semaine travaillée	110
AGRO	Agro-alimentaire	252
AIDE	Le salarié a demandé de l'aide	257
AIR	Travail en air et espace contrôlés	102
AMPLITUD	Lors d'une journée, nombre d'heures d'absence de chez soi du fait de son travail	85
ANCIEN	Ancienneté dans l'établissement	48
ANICON	Modes d'expositions potentielles au contact d'un réservoir animal <u>par contact direct avec l'animal</u>	241
ANIDOM(E-D-PC-C-R-O-MH)	Travail auprès d'animaux de compagnie	235, 236
ANIMAL(E-V-D)	Travail au contact d'un réservoir animal	234
ANISAU(E-D-PC-C-R-O-MH)	Travail exposant à des animaux sauvages	236, 237
AOUV(E-D-PC-C-R-O-MH-)	Activité en milieu ouvert	222, 223
AQ1	Dans mon travail, je dois apprendre des choses nouvelles	260
AQ2	Dans mon travail, j'effectue des tâches répétitives	260
AQ3	Mon travail me demande d'être créatif	260
AQ4	Mon travail me permet souvent de prendre des décisions moi-même	260
AQ5	Mon travail demande un haut niveau de compétence	260
AQ6	Dans ma tâche, j'ai très peu de liberté pour décider comment je fais mon travail	261
AQ7	Dans mon travail, j'ai des activités variées	261
AQ8	J'ai la possibilité d'influencer le déroulement de mon travail	261
AQ9	J'ai l'occasion de développer mes compétences professionnelles	261
AQ10	Mon travail demande de travailler très vite	261
AQ11	Mon travail demande de travailler intensément	262

AQ12	On me demande d'effectuer une quantité de travail excessive	262
AQ13	Je dispose du temps nécessaire pour exécuter correctement mon travail	262
AQ14	Je reçois des ordres contradictoires de la part d'autres personnes	262
AQ15	Mon travail nécessite de longues périodes de concentration intense	262
AQ16	Mes tâches sont souvent interrompues avant d'être achevées, nécessitant de les reprendre plus tard	263
AQ17	Mon travail est très "bousculé"	263
AQ18	Attendre le travail de collègues ou d'autres départements ralentit souvent mon propre travail	263
AQ19	Mon supérieur se sent concerné par le bien être de ses subordonnés	262
AQ20	Mon supérieur prête attention à ce que je dis	263
AQ21	Mon supérieur m'aide à mener ma tâche à bien	264
AQ22	Mon supérieur réussit facilement à faire collaborer ses subordonnés	264
AQ23	Les collègues avec qui je travaille sont des gens professionnellement compétents	264
AQ24	Les collègues avec qui je travaille me manifestent de l'intérêt	264
AQ25	Les collègues avec qui je travaille sont amicaux	264
AQ26	Les collègues avec qui je travaille m'aident à mener les tâches à bien	265
AQ27	Je reçois le respect que je mérite de mes supérieurs	265
AQ28	Je reçois le respect que je mérite de mes collègues	265
AQ29	Au travail je bénéficie d'un soutien satisfaisant dans les situations difficiles	265
AQ30	On me traite injustement dans mon travail	265
AQ31	Je suis en train de vivre ou je m'attends à vivre un changement indésirable dans la situation de travail	266
AQ32	Mes perspectives de promotion sont faibles	266
AQ33	Ma sécurité d'emploi est menacée	266
AQ34	Ma position professionnelle actuelle correspond bien à ma formation	266
AQ35	Vu tous mes efforts, je reçois le respect et l'estime que je mérite à mon travail	266



AQ36	Vu tous mes efforts, mes perspectives de promotion sont satisfaisantes	267
AQ37	Vu tous mes efforts, mon salaire est satisfaisant	267
AQ38	Mon travail est apprécié à sa juste valeur par mes supérieurs	267
AQ39	Mon travail est apprécié à sa juste valeur par mes collègues	267
AQ40	Mon travail est apprécié à sa juste valeur par des tiers	267
AQ41	Comment est votre état de santé général	268
AQ42	Avez-vous actuellement une ou plusieurs maladies chroniques	268
AQ43	Etes-vous limité€ depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé dans les activités que les gens font habituellement général	268
AQ44	Pensez-vous que votre travail Influence votre santé	268
AQ45	Dans l'ensemble, je suis satisfait€ de mon travail	268
AQ46	Je suis tendu, énervé	269
AQ47	Je prends plaisir aux mêmes choses qu'autrefois	269
AQ48	J'ai une sensation de peur, comme si quelque chose d'horrible allait m'arriver	269
AQ49	Je ris facilement et vois le bon côté des choses	269
AQ50	Je me fait du souci	269
AQ51	Je suis de bonne humeur	270
AQ52	Je peux rester tranquillement assis à ne rien faire et me sentir décontracté	270
AQ53	J'ai l'impression de fonctionner au ralenti	270
AQ54	J'éprouve des sensations de peur et j'ai l'estomac noué	270
AQ55	Je ne m'intéresse plus à mon apparence	270
AQ56	J'ai la bougeotte et je n'arrive pas à tenir en place	271
AQ57	Je me réjouis à l'avance à l'idée de faire certaines choses	271
AQ58	J'éprouve des sensations soudaines de panique	271
AQ59	Je peux prendre plaisir à un bon livre ou à une bonne émission de radio ou de télévision	271
AQ60_11, AQ60_12, AQ0_13	Vous ignore, fait comme si vous n'étiez pas là	271, 272
AQ60_21, AQ60_22, AQ60_23	Vous empêche de vous exprimer	272
AQ60_31, AQ60_32, AQ60_33	Vous ridiculise en public	272

AQ60_41, AQ60_42, AQ60_43	Critique injustement votre travail	272, 273
AQ60_51, AQ60_52, AQ60_53	Vous charge de tâches inutiles ou dégradantes	273
AQ60_61, AQ60_62, AQ60_63	Sabote votre travail, vous empêche de travailler correctement	273
AQ60_71, AQ60_72, AQ60_73	Laisse entendre que vous êtes mentalement dérangé(e)	273, 274
AQ60_81, AQ60_82, AQ60_83	Vous dit des choses obscènes ou dégradantes	274
AQ60_91, AQ60_92, AQ60_93	Vous fait des propositions à caractère sexuel de façon insistante	274
AQ61_1 AQ61_2 AQ61_3	Si vous avez cochez une case	274, 275
AQ62_1	Au cours des 12 derniers mois, avez vous été victime, <u>de la part du public</u> , dans le cadre de votre travail d'une <u>agression verbale</u>	275
AQ62_INB	Nombre annuel d'agressions verbales <u>de la part du public</u>	275
AQ62_2	Au cours des 12 derniers mois, avez vous été victime, <u>de la part du public</u> , dans le cadre de votre travail d'agressions physiques ou sexuelles	275
AQ62_2NB	Nombre annuel d'agressions physiques ou sexuelles <u>de la part du public</u>	275
AQ63_1	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été victime, de la part <u>de vos collègues ou de vos supérieurs hiérarchiques</u> , dans le cadre de votre travail <u>d'une agression verbale</u>	275
AQ63_1NB	Nombre annuel d'agressions verbales de la part de vos collègues ou de vos supérieurs hiérarchiques	276
AQ63_2	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été victime, de la part <u>de vos collègues ou de vos supérieurs hiérarchiques</u> , dans le cadre de votre travail <u>d'agressions physiques ou sexuelles ?</u>	276
AQ63_2NB	Nombre annuel d'agressions physiques ou sexuelles de la part <u>de vos collègues ou de vos supérieurs hiérarchiques</u>	276
AQ64	Au cours des 12 derniers mois, combien avez-vous eu d'arrêts de maladie	276
AQ65	Au total, combien de jours ces arrêts ont-ils représenté	276

AQ66	Au cours des 12 derniers mois, au cours de votre travail, combien avez-vous eu d'accidents de travail, même bénins, qui vous ont obligés à vous faire soigner	276
AQ67	Combien de jours d'arrêt de travail du fait de ces accidents	277
AQ68	Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'interrompre ou de refuser une tâche pour préserver votre santé ou votre sécurité	277
AQ69	Si oui, d'autres collègues ont-ils fait la même chose en même temps que vous	277
AQ70	Avez-vous discuté avec quelqu'un du contenu de ce questionnaire pendant que vous le remplissiez	277
ASEC1(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Autres activités	240
ASSA(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Traitement des déchets	242, 243
ASSAIN(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Activité au contact d'un environnement potentiellement contaminé	242
ASSB(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Collecte et élimination des déchets	243, 244
ASSC(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Tri, valorisation, compostage	244, 245
ASSD(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Station d'épuration	245, 246
ASSE(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Egouts, fosses septiques	246, 247
ASSF(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Nettoyage, propreté	248
ASSG(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Maintenance de climatisation, tours aéro-réfrigérantes	249
ASSH(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Activités exposant aux poussières animales	249, 250
ASSI(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Activités exposant aux poussières végétales hors poussières de bois	250, 251
ASSJ(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Autres activités exposant à un environnement contaminé	251, 252
ASTREIN	Effectuer des astreintes dans le cadre de son travail	88
AUPOTEN(E,-D)	Autres conditions d'exposition potentielle	241
AURAD(E,-D,-C,-R,-O)	Autres radiations non ionisantes	102
AUTAGR(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Autres	254, 255
AUTH1(E-D)	Autres milieux	224, 225
AUTH2(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Autres	228, 229
AUTO(E,-D)	Conduite sur la voie publique	109
AUTORA	Quand l'autoquestionnaire a été rempli	257
AUTP(E,-D)	Autres contraintes posturales	106
BLAN(E,-D)	Salle blanche	103
BLESSU	Modes d'expositions potentielles au contact d'un réservoir animal <u>par morsure, griffure, blessure</u>	241
BRAS(E,-D)	Maintien de bras en l'air	106

CACHE	L'autoquestionnaire a été remis au médecin sous enveloppe cachetée	257
CERTISO	Suivre des procédures de qualité strictes (certification ISO, accréditation, EAQF	94
CHAMP2003	Champ de l'enquête SUMER 2003	47
CHAMP94	Champ de l'enquête SUMER 1994	47
CHAU(E,-D,-C,-R,-O)	Travail au chaud, plus de 24°C, imposé par le processus de production	99
CHEF	Avoir un ou plusieurs salariés sous ses ordres	93
CHOITPS	Choix du type de temps de travail	48
CHS	Existence d'un CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) pour cet établissement	258
CLIM(E,-D)	Locaux climatisés	103
COND	Conduite	108
CONF(E,-D)	Espace confiné	103
CONT	Contacts rapprochés et fréquents avec la personne	234
CONTAM	Possibilités de contamination respiratoire	234
CORCOLL	Conditions pour effectuer correctement son travail	92
CORRCOP	Conditions pour effectuer correctement son travail	92
CORRFORM	Conditions pour effectuer correctement son travail	93
CORRINF	Conditions pour effectuer correctement son travail	92
CORRMOY	Conditions pour effectuer correctement son travail	92
COU(E,-D)	Position fixe de la tête et du cou	106
CPOS	Contraintes posturales et articulaires	105
CSF	Regroupement de catégories socioprofessionnelles	69
CSP	Catégories socioprofessionnelles agrégées des salariés	61
CVIS	Situations avec contrainte visuelle	104
CYCL(E,-D)	Temps de cycle	107
DATEAN	Année de l'enquête	13
DATEDAN	Année de la dernière visite périodique	13
DATEDJ	Jour de la dernière visite périodique	13
DATEDM	Mois de la dernière visite périodique	13
DATEJ	Jour de l'enquête	12
DATEM	Mois de l'enquête	13
DDVIS2	Nombre de mois écoulés (estimés) depuis la dernière visite	13
DEBORD	Obligation fréquente d'interrompre une tâche pour une autre non prévue	91

DEBOU(E,-D)	Position debout ou piétinement	105
DEG1	Si travail au froid, moins de 15° C	98
DEG2	Si travail au chaud, plus de 24° C indiquer le nombre de degrés centigrades	99
DEJECT	Par exposition aux déjections	241
DELAIS	Possibilité de faire varier les délais	91
DELIB(E,-D)	Dans un contexte d'utilisation délibérée	219
DEPECH	Obligation de se dépêcher pour faire son travail	90
DEPLA(E,-D)	Déplacement à pied dans le travail	105
DIMFER	Travail le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0h et 24h)	85
DISCUCHEF	En cas de difficulté pour faire correctement son travail, de conflit sur la façon de travailler possibilité d'en discuter avec la hiérarchie	92
DISCUCOLL	En cas de difficulté pour faire correctement son travail, de conflit sur la façon de travailler possibilité d'en discuter avec les collègues	92
DUE	Existence d'un document unique d'évaluation (DUE) des risques au cours des 12 derniers mois	259
DUMDT	Médecin du Travail consulté par la direction pour le DUE	259
EAUD(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Activités au contact de l'eau douce	247, 248
ECRAI(E,-D)	Travail sur écran	104
ELAGRI(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Elevage agricole	234, 235
ELUS	Présence de délégués syndicaux dans l'établissement ou l'entreprise	258
EMPL	Nature de l'employeur	45
EMPLOYEUR	Champ auquel appartient le salarié	15
ENT	Nombre de salariés dans l'entreprise	46
EQUA(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Equarrissage	239, 240
EQUIP	Travail en équipes	85
EQUIPX	Si oui, types d'équipes	85
ETAB	Nombre de salariés dans l'établissement	46
EVA	Avoir au moins un entretien individuel d'évaluation par an	94
EVACRIT	Si oui, l'entretien porte t-il sur des critères précis et mesurables (objectifs, résultats, acquisition de compétences)	95
EXP	Au cours des 12 derniers mois, intervention d'IPRP ou d'autres consultants dans l'établissement	258
EXT(E,-D,-C,-R,-O)	Travail à l'extérieur, exposé aux intempéries	97,98
FAP	Familles professionnelles détaillées	62

FAP22	Familles professionnelles agrégées (22 postes)	68
FAP87	Familles professionnelles agrégées (87 postes)	66, 67
FONCT	Fonction principale exercée	49
FROI(E,-D,-C,-R,-O)	Travail au froid, moins de 15°C, imposé par le processus de production	98
FVIS	Rythme de visite à priori du salarié	14
GENOU(E,-D)	Position à genoux	105
GESTE	Par gestes invasifs	241
GRADE	Grade du salarié dans la Fonction Publique	48
HH	Nombre d'heures de travail effectuées lors de la dernière semaine travaillée	85
HORVAR	Horaires journaliers identiques	87
HUM(E,-D,-C,-R,-O)	Travail en milieu humide, imposé par le processus de production	99, 100
HUMAIN(E,-V,-D)	Travail au contact d'un réservoir humain	223
HYG(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Coiffure, soins esthétiques, thalassothérapie, manucure-pédicure	227, 228
IAA(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Industrie agroalimentaire	253, 254
INCIDENT	Action en cas d'incident	91
INTENSIF	Emporter du travail chez soi	90
INTERACT	Si oui, conséquence de cette interruption	91
INTERUPT	Possibilité d'interrompre momentanément son travail quand on le souhaite	90
JUSTIFI	Si oui, justification de cette interruption	90
LABAGR(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Laboratoire agro-alimentaire	252
LABHUN(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Industrie biotechnologique	221
LABO(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Laboratoire de recherche ou de développement utilisant des micro- organismes	219, 220
LAZ(E,-D,-C,-R,-O)	Radiation laser	101, 102
LIEU1	au cours de la dernière semaine, votre activité a majoritairement eu lieu	48
LIEU2	Deuxième lieu essentiel de travail au cours de la dernière semaine, votre activité a majoritairement eu lieu	48
LIQUID	Exposition à des liquides et tissus biologiques (y compris d'AES)	234
LOIN	Dormir hors de chez soi	85
LOURD, LOURDD	Manutention manuelle de charges	104
METIE	Métier spécifique du salarié	49
MISSION	Autres activités	255
MOTIFNR	Motif de la non réponse à l'enquête	14
NAF03	Activité principale de l'établissement employeur	15

NAF03G4	Activité de l'établissement employeur	44
NAF08	Activité principale de l'établissement employeur	29
NAF08G38	Activité de l'établissement employeur	44
NAF08G4	Activité de l'établissement employeur	44
NAF08INT	Pour les salariés intérimaires activité principale de l'établissement où s'effectue la mission de la semaine précédente	69
NAFU	Activité principale de l'établissement utilisateur	84
NAFUG	Activité principale de l'établissement utilisateur regroupée en 4 postes	84
NAIS	Année de naissance du salarié	47
NAT	Nationalité	47
NBASTRE	Si oui, nombre d'astreintes à effectuer dans l'année	88
NBDIMFER	Si oui, nombre de dimanches ou de jours fériés travaillés par an	86
NBNUIT	Si oui, nombre de nuits travaillées par an	86
NBSAM	Si oui, nombre de samedis travaillés par an	86
NBSOIR	Si oui, nombre de soirs travaillés par an	86
NCHS	Si oui, nombre de réunions au cours des douze derniers mois	258
NOCT	Travail la nuit (entre minuit et 5h), même occasionnellement	86
OBJECTIF	Devoir atteindre des objectifs chiffrés, précis	94
ORDER	Possibilité de changer l'ordre des tâches	91
PCS2003	Professions et catégories socioprofessionnelles	49
PERIOD	Nombre de période de travail dans votre journée (ou nuit)	87
POLYVAL	Occuper différents postes ou fonctions (polyvalence)	90
PONDAQ	Coefficient de pondération pour les salariés pour les auto-questionnaires	12
PONDQP	Coefficient de pondération pour les salariés pour les questionnaires principaux	12
POS	Classification professionnelle ou qualification	49
POSIT(E,-D)	Travail exigeant de façon habituelle une position forcée d'une ou plusieurs articulations	107
POSTR	Accord pour une post-enquête	256
POTENT(E,-D)	Dans un contexte d'exposition potentielle supérieure au risque communautaire	223

PREC(E,-D)	Autre travail comportant des contraintes visuelles	104
PREJOUR	Connaissance des horaires de travail du lendemain	87
PREMOIS	Connaissance des horaires de travail dans le mois à venir	87
PRESEM	Connaissance des horaires de travail de la semaine prochaine	87
PRETRIM	Connaissance des horaires de travail d'ici trois mois	87
PREV	Si oui, mise en œuvre d'un plan de prévention suite à l'évaluation des risques	259
PUBLIC	Etre en contact avec le public	93
QP301(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Acide cyanhydrique et dérivés minéraux	110, 111
QP302(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Acide fluorhydrique et dérivés minéraux	111, 112
QP303(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Acides minéraux, sauf acides cyanhydrique, fluorhydrique et chromique	112, 113
QP304(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Acides organiques	113, 114
QP305(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Ammoniac et solutions aqueuses	115, 116
QP306(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Bases Fortes, notamment exposition à des vapeurs (aérosols) de soude, de potasse	116, 117
QP307(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Essence automobile	117, 118
QP308(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	GPL	118, 119
QP309(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres carburants	119, 120
QP310(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Formaldéhyde	121, 122
QP311(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres aldéhydes	122, 123
QP312(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Amines aromatiques	123, 124
QP313(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres amines	124, 125
QP314(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Hydrocarbures aromatiques halogénés et/ou nitrés	125, 126
QP315(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Phénols et dérivés halogénés et/ou nitrés	126, 127
QP316(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Amiante	128, 129
QP317(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Fibres céramiques réfractaires	129, 130
QP318(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres fibres minérales artificielles	130, 131
QP319(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Fabrication et utilisation de matériaux nanofacturés	131, 132
QP320(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Farine	132, 133
QP321(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Poussières de bois	133, 134
QP322(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Silice cristalline	135, 136
QP323(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres poussières minérales	136, 137
QP324(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Fluides aqueux	137, 138
QP325(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Huiles minérales entières	138, 139
QP326(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Huiles synthétiques	139, 140
QP327(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Fumées de dégradation thermique des matières plastiques	141, 142
QP328(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Fumées de vulcanisation	142, 143



QP329(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Fumées de soudage d'éléments métalliques	143, 144
QP330(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Gaz d'échappement diesel	144, 145
QP331(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Gaz d'échappement autres	146, 147
QP332(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Fumées dégagées par les procédés de la métallurgie et l'électrometallurgie	147, 148
QP333(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Fumées dégagées par la combustion de végétaux	148, 149
QP334(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Brome, chlore	149, 150
QP335(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Phtalates	151, 152
QP336(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres plastifiants	152, 153
QP337(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Acrylamide	153, 154
QP338(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Acrylates, méthacrylates, cyanoacrylates	154, 155
QP339(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Résines formophénoliques, urée-formol, mélamine-formol	156, 157
QP340(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Résines époxydiques	157, 158
QP341(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Résines polyesters y compris les composites pré-imprégnés	158, 159
QP342(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Isocyanates monomères et prépolymères	159, 160
QP343(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres résines	161, 162
QP344(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Cytostatiques	162, 163
QP345(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Médicaments allergisants pour les salariés les manipulant	163, 164
QP346(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Arsenic et dérivés	164, 165
QP347(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Acier inoxydable	166, 167
QP348(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Aluminium	167, 168
QP349(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Cadmium et dérivés	168, 169
QP350(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Carbures métalliques frittés	169, 170
QP351(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Chrome et dérivés, sauf inox	170, 171
QP352(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Cobalt et dérivés	172, 173
QP353(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Nikel et dérivés, sauf inox	173,174
QP354(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Oxydes de fer	174, 175
QP355(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Plomb se dérivés	175, 176
QP356(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres métaux et dérivés	176, 177
QP357(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Eau de javel	178, 179
QP358(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Eau oxygénée	179, 180
QP359(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Ozone	180,181
QP360(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Persulfates de sodium, de potassium et d'ammonium	181, 182
QP361(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Oxydants autres	182, 183
QP362(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Fongicides	184, 185
QP363(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Herbicides	185, 186
QP364(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Insecticides	186, 187
QP365(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres pesticides	187, 188
QP366(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Ethanol	189, 190

QP367(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Méthanol	190, 191
QP368(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres alcools	191, 192
QP369(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	N-Méthylpyrrolidone	192, 193
QP370(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres cétones	193, 194
QP371(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Ethers de glycol dérivés de l'éthylène glycol	195, 196
QP372(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Ethers de glycol dérivés du propylène glycol	196, 197
QP373(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Ethers de glycol classés CMR	197, 198
QP374(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Benzène	198, 199
QP375(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Hexane	199, 200
QP376(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Styrène	201, 202
QP377(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Toluène	202, 203
QP378(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	White-spirit, solvant naphta	203, 204
QP379(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres hydrocarbures pétroliers, essences A, B, ... F, G	204, 205
QP380(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Chlorure de méthylène	206, 207
QP381(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Perchloréthylène	207, 208
QP382(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	trichloréthylène	208, 209
QP383(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Hydrocarbures terpéniques	209, 210
QP384(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Diméthylformamide (DMF), Diméthylacétamide (DMAC)	211, 212
QP385(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	tétrahydrofurane	212, 213
QP386(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Autres solvants acétates d'éthyle	213, 214
QP387(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Ciment	214, 215
QP388(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Goudrons de houille et dérivés, bitume et brais de pétrole	216, 217
QP389(D,-PC,-I,-EM,-C,-R,-O)	Tensio-actifs anioniques, cationiques et non ioniques	217, 218
QUALA	Accord pour une post-enquête	256
QUALB	Qualité du poste du point de vue de la prévention des expositions à des contraintes physiques	256
QUALC	Qualité du poste du point de vue de la prévention des expositions aux agents chimiques	256
QUALD	Qualité du poste du point de vue de la prévention des expositions aux agents biologiques	257
QUES	Numéro du questionnaire	11
RABHOR	Travail effectif supérieur à l'horaire prévu, sans compensation, certains jours ou certaines semaines	87
RADION(E,-D)	Radiation non ionisante	101
RAY	Exposition aux radiations ou au rayonnement	100
REG	Région du médecin enquêteur	11
REMPAS	Si oui, nécessité de se faire remplacer	90

REPET(E,-D)	Répétition d'un même geste ou d'une série de gestes à une cadence élevée	107
REPOS48	En général, repos d'au moins 48 heures consécutives au cours d'une semaine	88
RIAB(E,-D,-C,-R,-O)	Radiation ionisante DATR, de catégorie A ou B	100, 101
RISDANG	Une erreur au travail peut ou pourrait-elle entraîner des conséquences dangereuses pour votre sécurité et celle d'autres personnes	94
RISEMPL	Une erreur au travail peut ou pourrait-elle entraîner des sanctions à votre égard (diminution importante de votre rémunération, changement de poste, risque pour votre emploi,...)	94
RISFINA	Une erreur au travail peut ou pourrait-elle entraîner des coûts financiers importants pour l'entreprise	94
RISQUAL	Une erreur au travail peut ou pourrait-elle entraîner des conséquences grave pour la qualité du produit ou du service	93
RWCAD	Rythme de travail imposé par la cadence automatique d'une machine	88
RWCOLEG	Rythme de travail imposé par la dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues	89
RWDEM	Rythme de travail imposé par une demande extérieure obligeant à une réponse immédiate	89
RWDEP	Rythme de travail imposé par le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce	88
RWINFOR	Rythme de travail imposé par un contrôle ou un suivi informatisé	89
RWNORMH	Rythme de travail imposé par des normes de production, ou des délais, à respecter en 1h au plus	89
RWNORMJ	Rythme de travail imposé par des normes de production, ou des délais à respecter en une journée au plus	89
RWSURV	Rythme de travail imposé par des contrôles ou surveillances quotidiens voire permanents de la hiérarchie	89
RWTEC	Rythme de travail imposé par d'autres contraintes techniques	88
SAM	Travail le samedi, même occasionnellement (entre 0h et 24h)	86
SAUT	Service autonome	12
SECT	Secteur d'activité du salarié	46
SEXE	Sexe	47
SIEN	Service inter-entreprise	12

SMR	Salarié en surveillance médicale renforcée	14
SOCIA(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Activités funéraires	225
SOCIAL(E,-D)	Milieu médico-social et social	224
SOCIB(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Activités en milieu pénitentiaire, hors établissement sanitaire	226
SOCIC(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Services à la personne, hors milieu médico-social et social	226, 227
SOIN(E,-D,-PE)	Milieu de soins	224
SOINA(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Soins d'hygiène nursing et assistance à la personne	229, 230
SOINB(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Soins médicalisés non invasifs	230, 231
SOINC(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Soins médicalisés avec gestes invasifs	231, 232
SOIND(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Gestes techniques en laboratoire d'analyse médicale, d'anatomo-pathologie et de recherche	232
SOINE(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Autres types de tâches	233
SOIR	Travail le soir (entre 20h et minuit), même occasionnellement	86
SONA(E,-D,-P)	Bruits > 85 décibels A:	96
SOND	Type de sondage	12
SOND(E,-D,-P)	Autre bruit gênant pour le salarié	97
SONF	Exposition à des nuisances sonores	96
SONI(E,-D,-P)	Bruits comportant des chocs, des impulsions	96
SPRE	Médecine de prévention	12
STATUT	Statut de l'emploi	47
STRAIT	L'établissement travaille en sous-traitance pour un ou plusieurs clients donneurs d'ordre	259
STRUC	Nature de la structure administrative (pour la fonction publique et les entreprises parapubliques)	46
SYND	Existence d'une représentation élue du personnel dans l'établissement	258
TENSPUB	Si oui, vivez-vous des situations de tension dans vos rapports avec le public ?	93
TENT	Taille de l'entreprise par tranche de salariés	46
TETAB	Taille de salariés dans l'établissement	46
THERM	Nuisances thermiques	97
TIQ(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Travail en milieu naturel exposant aux tiques	237, 238
TISANI	Par exposition aux liquides ou tissus biologiques	241
TPS	Type de temps de travail	48
UTANI(E,-D,-PC,-C,-R,-O,-MH)	Utilisation de petits animaux de laboratoire	220
VIB	Machines et outils vibrants	108
VIMOB(E,-D)	Conduite de machines mobiles sur le lieu de travail	109

VISUP(E,-D)	Outils transmettant des vibrations aux membres supérieurs	108
VIVIX (E,-D)	Vibrations créées par des Installations fixes	108

## Annexe : Correspondance CSP 2003 – FAP 2009

### Regroupement des CSP en FAP

CSP 2003	FAP 2009
111A,111F,121A,121F,122A,131A,131F	A0Z00
111D,111E,121D,121E,131D,131E	A0Z01
122B	A0Z02
100X, 691E	A0Z40
691B	A0Z41
533B,691F	A0Z42
691A	A0Z43
111B,121B,131B	A1Z00
111C,121C,131C	A1Z01
691C	A1Z40
631A	A1Z41
691D	A1Z42
471A,471B,480A	A2Z70
381A,381B,381C	A2Z90
122C	A3Z00
692A	A3Z40
656A,656B,656C	A3Z41
389C,480B	A3Z90
671A,671B,671C,671D	B0Z20
681A	B0Z21
211H,621A,621B,621D,621E,621F,621G	B1Z40
211A,632A	B2Z40
214D,632B	B2Z41
624D	B2Z42
632C	B2Z43
211C,632E	B2Z44
681B	B3Z20
211D,632F	B4Z41
211B,632D,632J	B4Z42
211E,633A	B4Z43
211F,632G,632H	B4Z44
621C,651A	B5Z40
472B	B6Z70
211J,472C,472D	B6Z71
472A	B6Z72
481A,481B	B6Z73
312F,382B	B7Z90
382A,382C	B7Z91
672A	C0Z20
622A,622B,622C,622D,622E,622F,622G	C1Z40
473B,473C	C2Z70
473A	C2Z71
482A	C2Z80
673A,673B	D0Z20
628C,628D	D1Z40
623F,623G	D1Z41
211G,212B,623A,634B	D2Z40

623B	D2Z41
623C,623D,623E	D2Z42
673C,682A	D3Z20
624A,624B,624C,624E,624G	D4Z40
624F	D4Z41
474B,474C	D6Z70
474A	D6Z71
212C,212D,483A	D6Z80
674A	E0Z20
674B,674C	E0Z21
674D	E0Z22
674E	E0Z23
676E	E0Z24
625A,626A	E1Z40
625C	E1Z41
625E,625F,625G	E1Z42
625H,626B,637A	E1Z43
626C	E1Z44
479A,625B,628F	E1Z46
628G	E1Z47
475A,475B,485A	E2Z70
484A,484B	E2Z80
675A	F0Z20
627A,627B,627C	F1Z40
213A,635A	F1Z41
675B	F2Z20
214A,214B	F3Z40
627D	F3Z41
675C	F4Z20
214C,627E,627F	F4Z41
476A,476B,485B	F5Z70
628A,634D	G0A40
628B,633D	G0A41
216C,633B	G0A42
632k	G0A43
216B,634A	G0B40
212A,216A,633C,634C	G0B41
477B,477C,477D,486A,486B,486C,486D	G1Z70
479B	G1Z71
486E	G1Z80
380A,383B,384B,385B,386D,386E	H0Z90
387E,387F	H0Z91
387C,387D	H0Z92
676A,676B,676C,676D	J0Z20
652A,652B,653A	J1Z40
487A,487B	J1Z80
217A,526E,642A,642B	J3Z40
641B	J3Z41
643A,644A	J3Z42
217B,218A,641A	J3Z43
651B,654A,654B,654C	J3Z44
655A	J4Z40

546A	J4Z60
466C,477A	J4Z80
546D,546E	J5Z60
546C	J5Z61
546B	J5Z62
226B,466A,466B	J5Z80
389A,451D	J6Z90
389B	J6Z91
387B	J6Z92
685A	K0Z20
210x,214E,214F,217D,637B,637D	K0Z40
542A,542B	L0Z60
543A,543B,543C	L1Z60
313A,541A,541B,541C,541D	L2Z60
543D,543E,543F,543G,543H	L2Z61
461A,461B,461C	L3Z80
461E,461F	L4Z80
461D	L4Z81
312C,312D,372A,372B,373A,373B,373C,373D	L5Z90
372E	L5Z91
372C,372D	L5Z92
232A,233A,233B,233C,233D	L6Z00
231A,371A	L6Z90
544A	M0Z60
478A	M1Z80
478B,478C,478D	M1Z81
388A,388C	M2Z90
388B	M2Z91
388E	M2Z92
312E,383A,384A,385A,386A,386B,386C	N0Z90
342E,342F,342G,342H	N0Z91
522A	P0Z60
523A,523B,523C,523D,524A,524B,524C,524D	P0Z61
533C	P0Z61
521A,521B	P0Z62
451C	P1Z80
451E,451F,451G,451H	P1Z81
451A,451B	P1Z82
331A,332A,332B,333B,333E,333F,351A	P2Z90
333C,333D	P2Z91
334A	P2Z92
312A,312B,312G	P3Z90
333A	P3Z91
531A,531C,532A,532B,532C,533A	P4Z60
531B	P4Z61
452A,452B	P4Z80
545A,545B,545C,545D	Q0Z60
467A,467B	Q1Z80
467C,467D	Q1Z81
376A,376B,376C,376D	Q2Z90
226A,376E,376F	Q2Z91
551A	R0Z60



552A,554J	R0Z61
219A,554A	R1Z60
554B,554C	R1Z61
554D,554E,554F,554G	R1Z62
556A	R1Z63
553A,553B,553C,554H	R1Z66
555A	R1Z67
225A,463A,463B,463C,463D	R2Z80
463E	R2Z83
220x,222A,222B,223A,223B,223C,223D,223E	R3Z80
223F,223G,223H,462A,462B,462D	R3Z80
221A,221B	R3Z81
462C,462E	R3Z82
374B,374C,374D	R4Z90
382D,383C,384C,385C,387A,388D	R4Z91
374A	R4Z92
226C,376G	R4Z93
215D,683A	S0Z20
215B,625D,636A	S0Z40
215C,636B	S0Z41
215A,636C	S0Z42
561D	S1Z20
636D	S1Z40
488A	S1Z80
561E,561F	S2Z60
561A,561B,561C	S2Z61
468A	S2Z80
468B	S2Z81
224A,224B,224C,224D	S3Z00
377A,488B	S3Z90
217C,562A,562B	T0Z60
563C	T1Z60
563B	T2A60
563A	T2B60
564A	T3Z60
534A,534B	T3Z61
217E,525A,525B,525C,684A	T4Z60
525D	T4Z61
628E,684B	T4Z62
227C,227D,564B	T6Z61
464A	U0Z80
464B	U0Z81
375A,375B	U0Z90
372F,425A	U0Z91
352A,353A	U0Z92
353B,353C,465B,637C	U1Z80
465C	U1Z81
465A	U1Z82
354B,354C,354D,354E,354F,354G	U1Z91
352B	U1Z92
354A	U1Z93
526A,526B,526C,526D	V0Z60

431A,431B,431C,431D,431F,431G	V1Z80
431E	V1Z81
311A,311B,344A,344B,344C	V2Z90
311C	V2Z91
311E	V2Z92
311F,344D	V2Z93
433A,433D	V3Z70
433B,433C	V3Z71
432A,432B,432C,432D	V3Z80
311D	V3Z90
343A	V4Z80
434A,434D,434E,434F,434G	V4Z83
434B,434C	V4Z85
227A	V5Z00
435A,435B	V5Z81
424A	V5Z82
422D,422E	V5Z84
421A,421B	W0Z80
341A,422A,422B,422C	W0Z90
227B,341B	W0Z91
342A,342B,342C,342D	W0Z92
423A,423B	W1Z80
335A	X0Z00
441A,441B	X0Z01
Autre	ZZZZZ